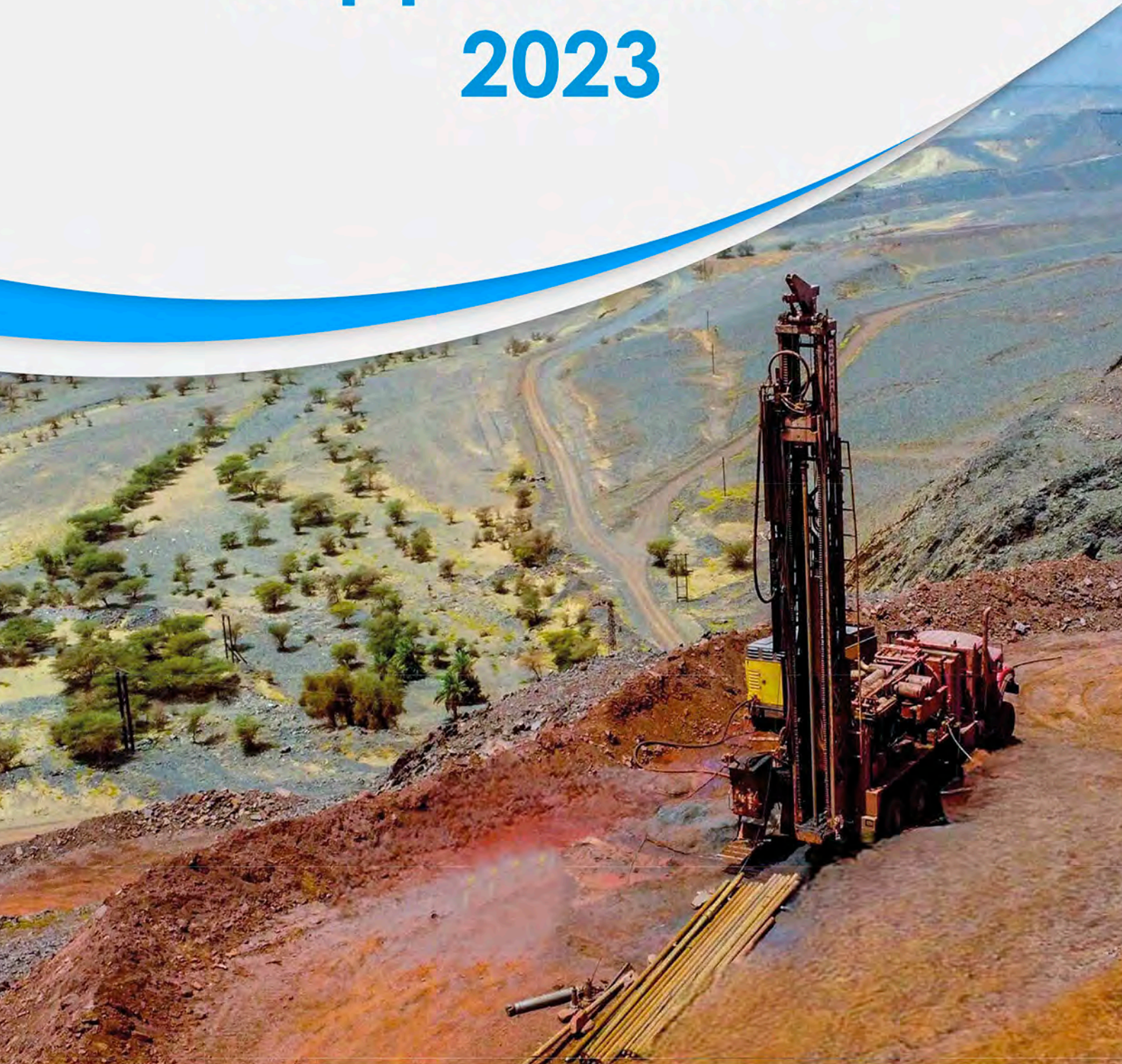




الشركة الوطنية للصناعة و المناجم
SOCIETE NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE

Rapport annuel 2023





الشركة الوطنية للصناعة و المناجم
SOCIETE NATIONALE INDUSTRIELLE ET MINIERE

Snim

Rapport annuel 2023

SIÈGE SOCIAL:
BP 42
Nouadhibou, Mauritanie
Tel: +222 45 74 10 43
Fax : +222 45 74 53 96
E-mail: contact@snim.com www.snim.com

SUCCURSALE DEPARIS:
7, rue du 4 Septembre-
75002 Paris - France
Tel: +33 1 42 96 80 90
Fax : +33 1 42 96 12 26
E-mail: info@snim.com

متمثلة باريس
شارع 4 سبتمبر
75002 باريس - فرنسا
هاتف: 0033142968090
فاكس: 0033142961226
البريد الإلكتروني: info@snim.com

المقر الرسمي
ص. ب. 42
نواذيبو - موريتانيا
هاتف: 0022245741043
فاكس: 0022245745396
البريد الإلكتروني: contact@snim.com

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|------------|
| Message du Président du Conseil d'Administration..... | 6 |
| 1. Présentation de la SNIM | 9 |
| 2. Temps forts..... | 25 |
| 3. Performance commerciale remarquable dans un contexte mondial perturbé..... | 31 |
| 4. Production 2023, l'année des records..... | 43 |
| 5. Pôle Finance..... | 67 |
| 6. Valorisation du capital humain..... | 73 |
| 7. Développement durable chez la SNIM..... | 81 |
| | |
| 8. ANNEXES..... | 107 |
| Annexe 1 : Rapport du commissaire aux comptes et de l'auditeur indépendant..... | 109 |
| Annexe 2 : Rapport financier..... | 112 |
| Annexe 3 : Informations complémentaires relatives à l'état de la situation financière..... | 115 |





KABA MOHAMED ALIOUA
Président du Conseil d'Administration

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Certes, notre résultat net a enregistré une baisse par rapport à l'exercice précédent (14 495 MMRU contre 15 537 MMRU en 2022), mais il constitue tout de même une performance encourageante, dans une conjoncture internationale toujours incertaine, témoignant de notre capacité à naviguer à travers les turbulences économiques.

Par ailleurs, nous avons continué notre stratégie de désendettement, dans l'objectif d'améliorer notre capacité de financement pour les futurs grands projets, réduisant ainsi notre dette à 1 079 MMRU, alors qu'elle s'élevait à 1 362 MMRU, en 2022.

Nous sommes toujours fiers de la contribution continue de la SNIM à l'économie nationale, où elle joue un rôle de premier plan depuis plus de six décennies.

En tant que deuxième employeur du pays, après le secteur public, avec plus de 6 750 salariés à ce jour, la SNIM a notablement contribué à l'économie nationale en 2023, générant 14% des recettes du budget de l'État, 9% du produit intérieur brut et 37% du volume total des exportations.

Chers actionnaires ;

L'année 2023 a, par ailleurs, connu diverses initiatives, non seulement pour la réalisation du programme de production mais aussi pour tracer les voies d'un développement harmonieux et durable de la SNIM.

La forte mobilisation de nos équipes en faveur de différentes initiatives du PSE (Programme Stratégique d'Entreprise) est une démonstration de leur adhésion pleine et entière à ce programme.

Le PSE est une ambition partagée pour le redimensionnement progressif de notre entreprise par la recherche soutenue d'opportunités d'augmentation de nos capacités de production et de renforcement de notre position sur le marché.

Il vise aussi à saisir toutes les opportunités permettant à la SNIM la réduction de son empreinte carbone, par le développement de technologies permettant de décarboner la production du minerai de fer et de contribuer activement à la transition énergétique et à la valorisation de nos produits.

Les partenariats signés dans ce cadre sont en phase avec notre ambition de hisser la SNIM au rang des entreprises dont les produits sont alignés sur l'évolution de la demande des clients, dans un monde de plus en plus décarboné.

Chers actionnaires ;

Durant toute l'année, nos équipes se sont ingénérées à mettre en place des initiatives qui résolvent les problèmes quotidiens et créent des solutions ayant un impact sociétal et environnemental maîtrisé ; en droite ligne avec nos engagements RSE et notre label, engagé RSE, niveau confirmé.

Autant elles ont travaillé sur l'amélioration de nos performances opérationnelles, autant elles ont veillé à la préservation de la sécurité des personnes et des installations.

Les performances enregistrées par la SNIM en 2023 sont des indicateurs éloquentes des résultats des réformes entamées dans le cadre du PSE, réformes qui doivent être intensifiées et accélérées. C'est dans ce cadre que le projet F'derick a été lancé, en attendant la mise en place du projet Tizerghaf et d'autres projets d'augmentation de nos capacités de production.

S'agissant des projets de partenariats en cours de développement, nous sommes satisfaits des avancées significatives enregistrées, l'année dernière, dans la mise en route des projets El Aouj et Takamul, et la volonté de tous les partenaires de réaliser ces projets dans les meilleures conditions.

Dans l'espoir de célébrer chaque année des résultats plus performants, je tiens à exprimer ma gratitude la plus sincère à chacun d'entre vous, chers actionnaires et saisis l'occasion de notre présente session pour remercier également l'ensemble du personnel de la SNIM et tous ses partenaires, dont la confiance nous permet d'aller toujours de l'avant : le Gouvernement mauritanien, nos salariés, nos clients, nos fournisseurs, nos bailleurs de fonds, les collectivités locales, etc.

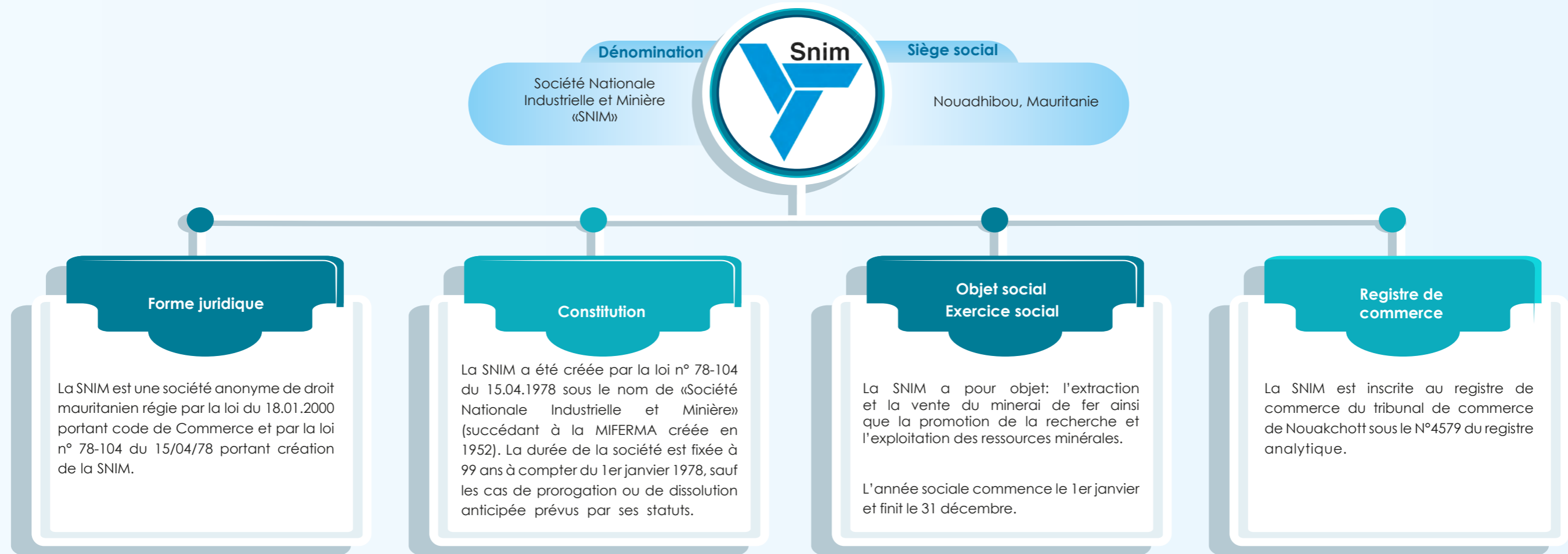
Je vous remercie



1. PRÉSENTATION DE LA SNIM

1. PRÉSENTATION DE LA SNIM

SNIM en bref



La Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM) est une entreprise mauritanienne, opérant dans la recherche, l'exploitation, le traitement, le transport et l'exportation du minerai de fer. Nos gisements sont situés dans la région de Tiris Zemour, au nord de la Mauritanie.

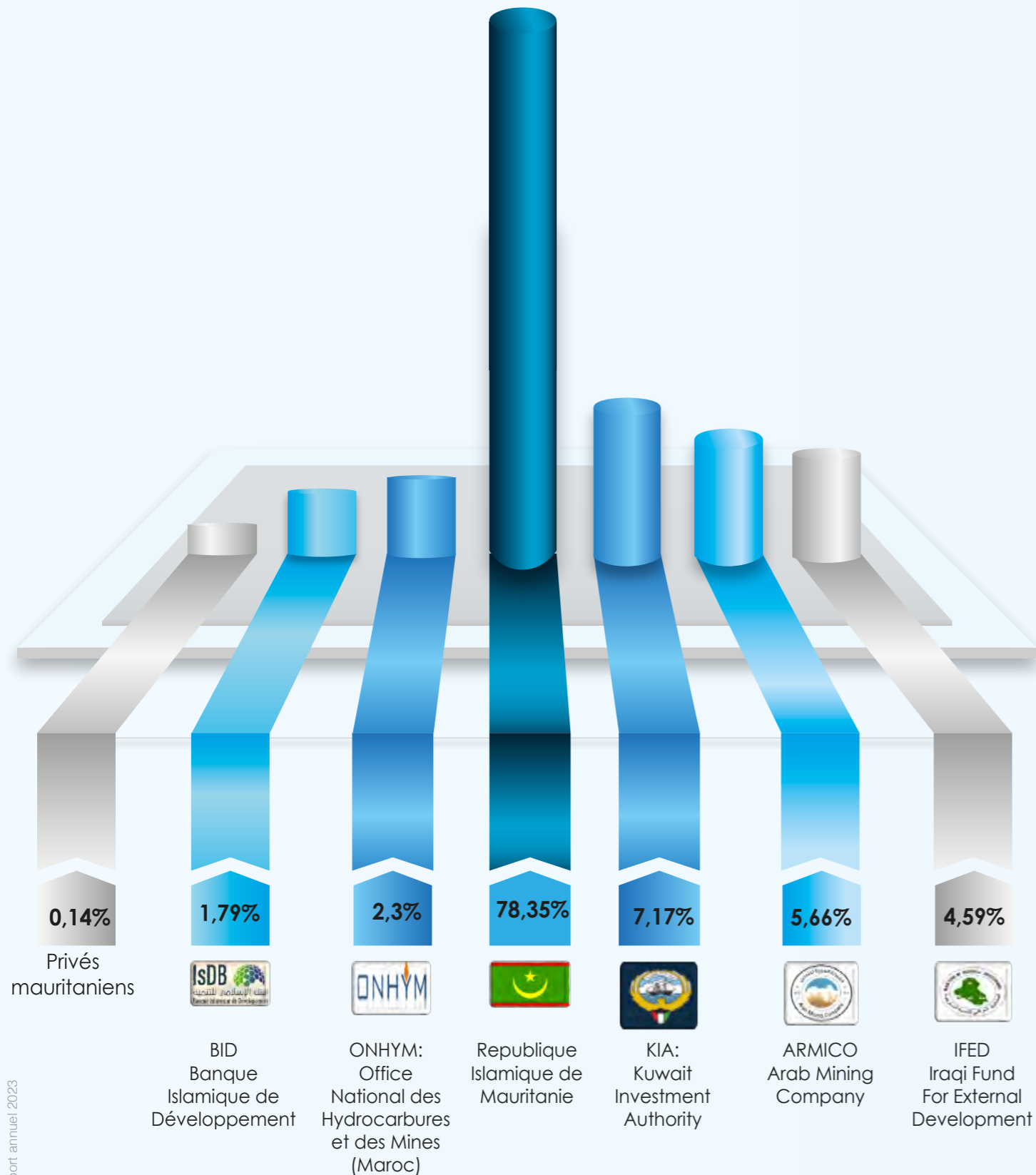
La SNIM gère intégralement sa chaîne d'opérations : recherches géologiques, exploitation minière, maintenance, production d'eau et d'électricité, transport de minerai de fer, et exploitation du port de chargement de Nouadhibou.

Egalement, elle possède et exploite sa propre ligne ferroviaire, longue de plus de 700 km, principalement utilisée pour le transport du minerai de fer.

La SNIM travaille sans relâche pour valoriser ses ressources minières et améliorer la qualité de ses produits afin de devenir un acteur minier majeur. En accord avec ses valeurs de respect de l'environnement et des individus, elle maintient son engagement en tant qu'employeur responsable, veillant au bien-être de ses employés et contribuant activement au développement économique du pays.



Actionnariat



Gouvernance

Assemblée Générale



L'Assemblée Générale de la SNIM, régulièrement constituée, représente l'ensemble de ses actionnaires. Tout actionnaire a le droit d'assister à l'Assemblée Générale ou de se faire représenter. L'Assemblée Générale nomme les administrateurs et désigne les commissaires aux comptes.

Conseil d'Administration



La SNIM est administrée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres désignés par l'Assemblée Générale Ordinaire. Le Conseil se réunit au moins quatre (4) fois au cours d'un même exercice. Le Conseil a délégué à l'Administrateur Directeur Général les pouvoirs étendus et nécessaires à la Direction Générale et à l'administration courante de la Société avec faculté de substitution partielle ou totale.

Membres du Conseil d'administration au 31/12/2023

| Nom et Prénom | Fonction | Institution |
|------------------------------|--------------------|------------------------------------|
| Kaba Mohamed ALIOUA | Président du CA | Etat Mauritanien |
| Adel AL DHAEN | Vice-Président | Kuwait Investment Authority |
| Mohamed Vall MOHAMED TELMIDY | Administrateur -DG | Etat Mauritanien |
| Ahmed Salem BOUHEDA | Administrateur | Etat Mauritanien |
| Mohamed Lemine OULD AHMED | Administrateur | Etat Mauritanien |
| Magboula MINT BOURDID | Administrateur | Etat Mauritanien |
| Mohamed Lemine SIDATY | Administrateur | Etat Mauritanien |
| Ali Mahmoud MOHAMMED | Administrateur | Arab Mining Company |
| Qaissar OGLAH | Administrateur | Iraq Fund For External Development |
| Nawal SAADI | Administrateur | Banque Islamique de Développement |
| Mhamed OULD SIDI | Administrateur | BMCI (Privés mauritaniens) |

Comité Exécutif



Le Conseil d'Administration a créé, en son sein, un Comité Exécutif composé de 4 administrateurs. Il prépare les sessions du Conseil d'Administration et fait office de commission des Marchés pour approuver tout marché supérieur ou égal à 2 millions d'euros. Il se réunit au moins trois (3) fois par an.

Comité d'Audit



Le Conseil d'Administration a créé, en son sein, un Comité d'Audit composé de 5 administrateurs. Il approuve la proposition de la désignation des commissaires aux comptes et le programme annuel de l'audit interne. Il examine les rapports d'audit et formule les recommandations nécessaires.

Comité de Direction



Un comité de Direction, comprenant les directeurs délégués de la SNIM, le directeur du Chemin de Fer et du Port et celui du Siège d'Exploitation se réunit régulièrement autour de l'Administrateur Directeur Général. Il examine les questions relatives à la gestion de l'entreprise et à ses orientations.

Comité de Coordination



Un Comité de Coordination réunissant l'Administrateur Directeur Général, les directeurs délégués, les conseillers et les directeurs sectoriels de la SNIM, se tient tous les trois mois pour passer en revue le programme de production et l'exécution du budget.

Nos sites d'activités

A proximité de la mine du Guelb El Rhein, se trouvent les usines Guelb 1 et Guelb 2, conçues pour l'enrichissement du minerai extrait de ladite mine. Ces deux installations sont géographiquement proches l'une de l'autre, facilitant ainsi la mutualisation des moyens et ressources dédiés aux opérations de production du site du Guelb El Rhein.

La distance entre Guelb El Rhein et M'haoudatt est d'environ 30 km, tandis que celle entre Zouerate et M'haoudatt est de 60 km, ce dernier étant le site le plus éloigné. À proximité de Zouerate, se situe le site de la Kédia d'Idjil où la SNIM exploite les mines de TO14 et de Rouessa et des installations de traitement connexes.

Le transport du minerai de fer de la SNIM entre les sites miniers et le port de chargement est assuré par train. L'infrastructure ferroviaire est extensible pour accompagner l'augmentation de la production minière, projetée avec notamment les projets Fdérík, Tizerghaf, El Aouj, Atomai, etc.

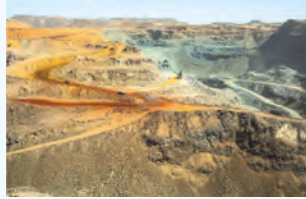
Actuellement, le réseau ferroviaire de la SNIM couvre tous les sites de production entre Zouerate et Nouadhibou : M'haoudatt, Guelb El Rhein, TO14, Rouessa, F'derick...

Si Zouerate est le cœur des activités de la SNIM, avec le chemin de fer comme colonne vertébrale, Nouadhibou constitue le poumon des opérations puisqu'elle abrite le port de chargement des navires minéraliers.



Chronologie des événements clés : Une entreprise soixantenaire

Début de l'exploitation du minerai de fer en Mauritanie par l'exploitation des gisements de la Kédia



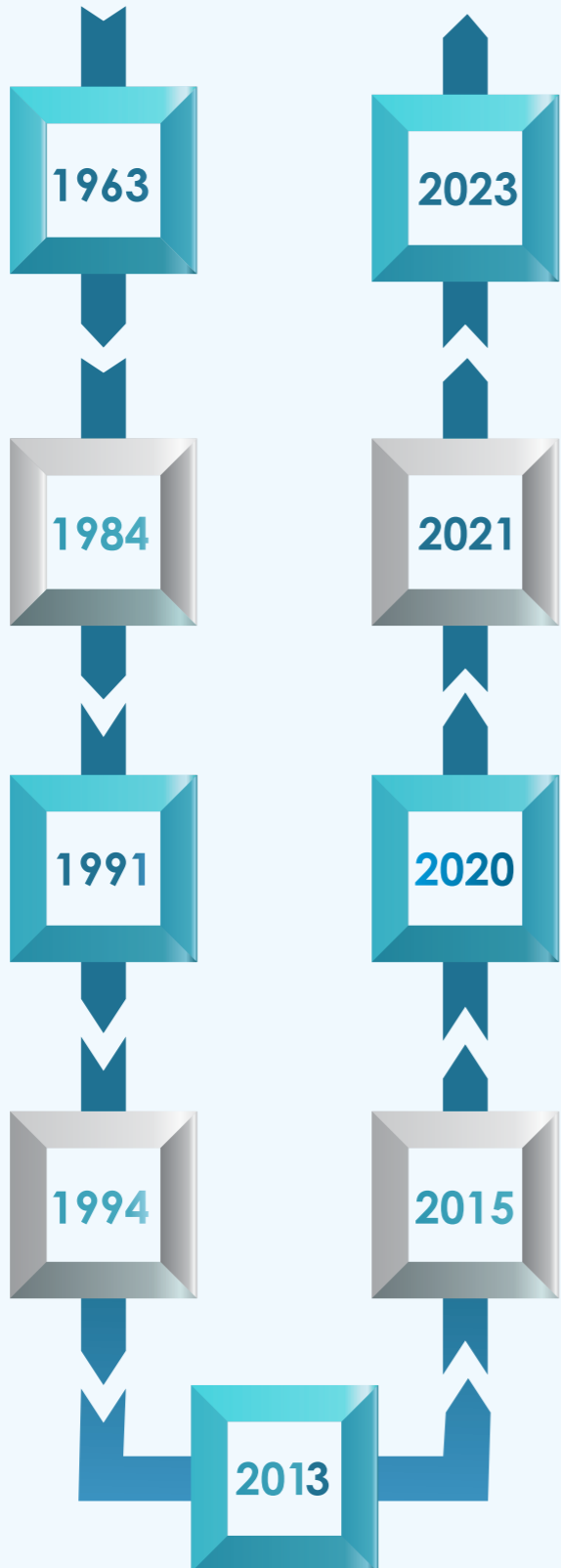
Démarrage de l'usine d'enrichissement Guelb I



Démarrage de l'exploitation minière de TO14



Démarrage de l'exploitation minière de MHDT



Inauguration du nouveau port minéralier



Lancement du projet de la mine de F'dérik



Fin du dragage du chenal d'accès au port minéralier de Nouadhibou



Démarrage de la nouvelle usine de TO14



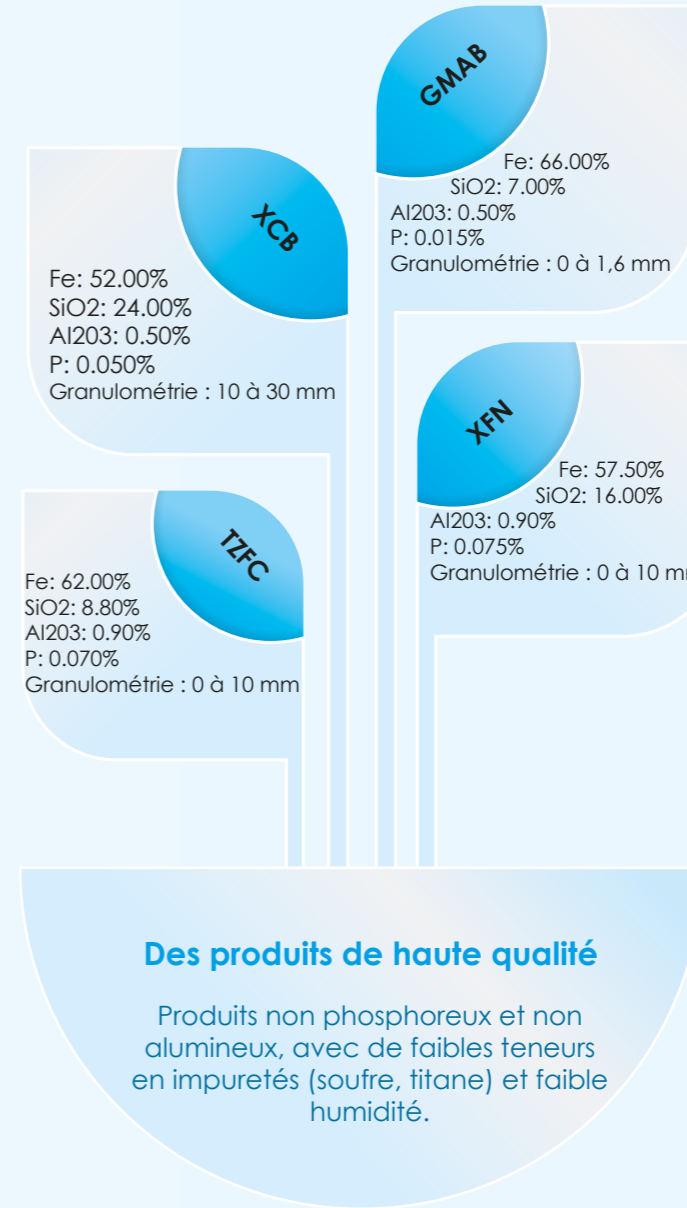
Démarrage de l'usine d'enrichissement Guelb2



Nos produits

il s'agit d'un calibré siliceux résultant de concassage des minerais siliceux en plusieurs étapes afin d'obtenir un calibré ayant une granulométrie de 10 à 30 mm.

C'est un blend résultant du mélange du concentré GMAB avec les fines issues du traitement d'hématites.



Il s'agit d'un concentré magnétique fabriqué par les Usines Guelb par un procédé de séparation magnétique à basse intensité.

Ce produit résulte de la fabrication des fines siliceuses à partir de l'hématite (mixte)

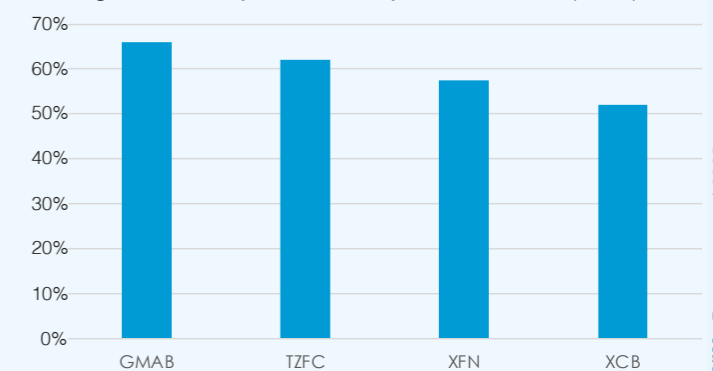
Des produits de haute qualité

Produits non phosphoreux et non alumineux, avec de faibles teneurs en impuretés (soufre, titane) et faible humidité.

Tableau 1: Composition chimique des produits SNIM

| Type de produit | Composition | | | | Granulométrie |
|-----------------|-------------|-------|--------|-------|---------------|
| | %Fe | %SiO2 | %Al2O3 | %P | |
| GMAB | 66 | 7 | 0,35 | 0,015 | 0 à 1,6 mm |
| TZFC | 62 | 8,8 | 0,9 | 0,07 | 0 à 10 mm |
| XFN | 57,5 | 16 | 0,9 | 0,075 | 0 à 10 mm |
| XCB | 52 | 24 | 0,5 | 0,05 | 10 à 30 mm |

Figure 1: Composition des produits en fer (%Fe)



Nos filiales

Considérée comme une grande locomotive du développement en Mauritanie, la SNIM a contribué historiquement dans l'encouragement et l'appui à l'émergence d'autres secteurs de l'Economie, à travers la filialisation de certaines de ses activités ou la création d'entreprises spécialisées.

La SNIM s'est constituée en groupe comptant actuellement 11 filiales, sans compter des participations dans d'autres entreprises.

Ces filiales opèrent dans des secteurs variés, tels que la fonderie, la construction mécanique, les travaux publics, le tourisme, la manutention portuaire, la gestion des infrastructures pétrolières, la promotion immobilière.

Cette diversification contribue à renforcer le tissu industriel national, tout en créant des emplois qualifiés. Les filiales de la SNIM fournissent actuellement plus de 2000 emplois directs et indirects et remplissent, chacune, un rôle économique indéniable.

GPIM (Générale de la Promotion Immobilière), est une filiale de la SNIM spécialisée dans la gestion immobilière du patrimoine foncier et immobilier non industriel de la SNIM à Zouerate, Nouadhibou et Nouakchott. Elle assure la promotion immobilière, la gestion technique des bâtiments, et la fourniture de mobiliers urbains.

SOMASERT S.A (Société Mauritanienne de Services et de Tourisme) se spécialise dans le tourisme, offrant des services d'hébergement, de restauration et d'organisation de circuits touristiques.

GIP (Gestion des Installations Pétrolières) opère dans la réception, le stockage, le transport et la distribution d'hydrocarbures, ainsi que dans l'importation et la distribution de produits pétroliers.

M2E (Mauritanienne d'Eau et d'Electricité) se concentre sur la réalisation et la gestion des réseaux de distribution d'eau et d'électricité.

GMM (Granites et Marbres de la Mauritanie) se spécialise dans l'exploitation des pierres ornementales, la transformation et la fabrication de produits en granite, ainsi que dans la production de ballast et de granulats pour la construction.



SAMIA (La Société Arabe des Industries Métallurgiques) se spécialise dans l'extraction et la vente du gypse ainsi que la production de plâtre

SAFA (Société Arabe de Fer et de l'Acier) est spécialisée dans la fabrication de pièces d'usure moulées en acier et en fonte pour divers équipements industriels.

ATTM SA (Société d'Assainissement, de Travaux, de Transport et de Maintenance / Société Anonyme) opère dans le domaine du BTP, couvrant la construction de bâtiments, de routes, de voies ferrées, de pistes et de voiries urbaines.

COMECA (Construction Mécanique de l'Atlantique) est le leader en Mauritanie dans divers domaines, notamment la fabrication de pièces mécaniques par usinage, la fabrication de pièces et d'ensembles mécano-soudés, la fourniture de projets de construction mécanique clés en main, l'ingénierie des structures, les grosses réparations techniques sur site client, et le rebobinage des moteurs BT/MT.

SAMMA (Société d'Accostage et de Manutention en Mauritanie) exerce dans la manutention portuaire.

Plan Stratégique d'Entreprise : une ambition pour un changement d'échelle

Le Plan Stratégique d'Entreprise (PSE) de la SNIM vise à positionner l'entreprise en tant que «hub minier régional» au cours des vingt prochaines années.

Pour atteindre cet objectif, la SNIM prévoit d'accroître sa capacité de production de minerai de fer, d'augmenter la valeur ajoutée de ses produits et de les diversifier. Elle vise à doubler sa production de minerai de fer d'ici 2031. Parallèlement, elle prévoit d'installer progressivement des industries manufacturières locales, permettant de transformer 31 % du minerai produit d'ici 2031, avec un objectif de 40 % à l'horizon 2038 et 45 % en 2045.

Cette démarche englobe également l'objectif stratégique d'intégration dans la chaîne de valeur de fabrication de l'acier, par la production des pellets, du DRI (direct reduced iron) et du HBI (hot-briquetted iron). Une intégration qui pourrait s'accélérer avec la disponibilité de l'énergie bon marché (gaz naturel et hydrogène vert).

Par ailleurs, le PSE prévoit d'introduire de la diversification minière dans le portefeuille d'activité de la SNIM, avec la possibilité de production d'autres métaux.

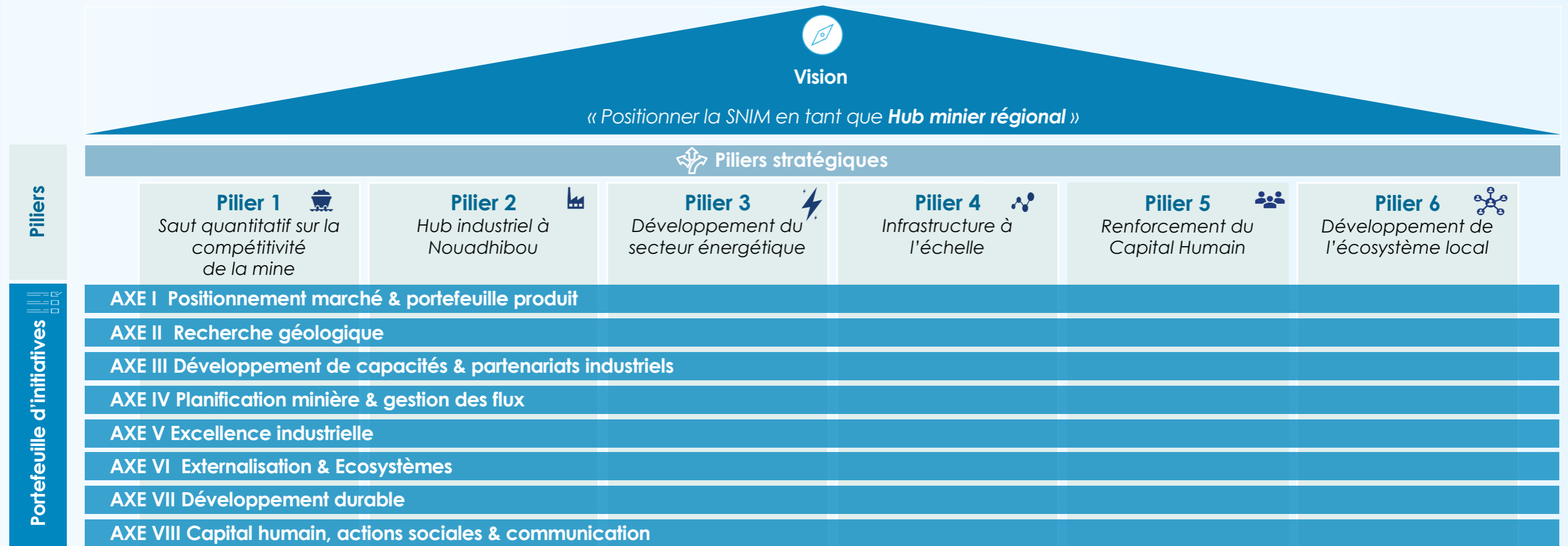
D'ici 2031, la SNIM entend augmenter sa production annuelle de 10 MT en interne. Cette production supplémentaire proviendra, en grande partie, des projets de F'derick et de Tizerghaf.

Quant aux projets de partenariat, ils contribueront à hauteur de 21,3 MT supplémentaires. Il s'agit des projets El Aouj qui produira 11,3 MT et Atomai qui fournira 10 MT.

L'ambition de faire de la SNIM un hub minier régional relève de la volonté de faire de l'entreprise un centre de référence pour l'activité minière dans la sous-région.

Dans ce cadre, il s'agira d'oeuvrer à doter la SNIM d'un plateau technique minier et de services connexes, afin de mieux valoriser le potentiel local et de se positionner comme opérateur central dans le développement des ressources minières en Afrique.

Pionnière dans la responsabilité sociétale et le développement des énergies renouvelables, la SNIM oeuvre également à faire partie de l'avant-garde des entreprises développant des activités minières responsables et décarbonées.



Piliers stratégiques

Compétitivité de la Mine: la SNIM vise un saut quantitatif dans la compétitivité de ses mines. Cela inclut l'excellence opérationnelle, la massification des nouveaux projets, et l'application de techniques optimales d'extraction et de traitement. L'électrification poussée basée sur l'énergie renouvelable est également un aspect crucial pour réduire les coûts énergétiques et améliorer la durabilité des opérations minières.

Hub Industriel à Nouadhibou: Nouadhibou est appelée à devenir un hub industriel majeur pour la transformation du minerai high grade. Ce projet comprend la fourniture fiable des utilités nécessaires, l'accès à la logistique régionale et globale, ainsi que des services intégrés tels que des projets de ressources humaines. L'objectif est de créer un environnement industriel complet qui supporte la transformation locale du minerai.

Développement du Secteur énergétique : le développement du secteur énergétique est identifié comme un facteur clé de compétitivité et de décarbonation. La SNIM prévoit d'utiliser l'électricité renouvelable compétitive et de développer un réseau interconnecté. Le gaz naturel sera utilisé comme combustible, avec une exploration future de l'hydrogène vert pour les opérations avales. Ces initiatives vont contribuer à la stabilisation du système électrique national et à la réduction des émissions de carbone.



Infrastructure à l'échelle: le renforcement des infrastructures est essentiel pour soutenir la croissance de la production. Le projet de dragage du chenal d'accès au port minéralier de Nouadhibou, permet actuellement à cette importante infrastructure de charger des navires d'un tonnage allant jusqu'à 230 000 tonnes. Le tirant d'eau du port a été porté à 18,3 m et la longueur du canal à 25 kilomètres.

Renforcement du capital humain: la SNIM met un accent particulier sur le développement du capital humain. Des programmes de formation continue, des initiatives pour améliorer les conditions de travail, et des réformes sociales sont en place pour soutenir les employés. L'objectif est de renforcer les compétences et de garantir un environnement de travail sain et sécurisé.

Développement de l'écosystème local: le développement de l'écosystème local est une priorité pour la SNIM. Cela inclut des projets de responsabilité sociale et environnementale visant à améliorer les conditions de vie des communautés locales. La société s'engage à travailler en étroite collaboration avec les parties prenantes locales pour développer des initiatives durables qui bénéficient à la fois à l'entreprise et aux communautés.

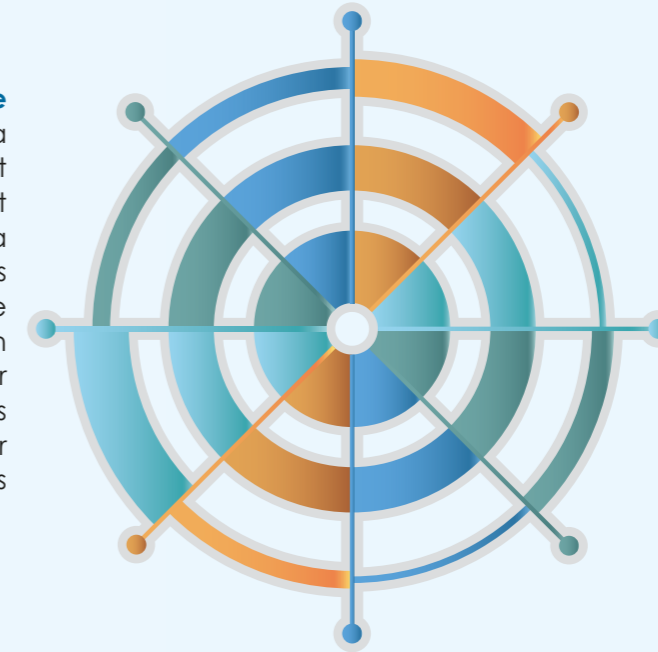
Axes Stratégiques

Positionnement sur le marché et portefeuille produit : Il s'articule autour d'une stratégie commerciale et un modèle Value-in-Use maximisant la valeur pour les clients. Cela est soutenu par un programme d'excellence commerciale, qui cherche à optimiser les performances et l'efficacité opérationnelle pour renforcer la compétitivité.

Recherche géologique: la SNIM investit dans la recherche géologique pour identifier de nouvelles ressources minérales. Ce programme vise à augmenter les réserves de minerai et à diversifier les sources de matières premières pour assurer une production continue et fiable.

Programme de partenariats: le développement de partenariats industriels est essentiel pour la SNIM. Ces partenariats visent à intégrer de nouvelles technologies, à accéder à de nouveaux marchés, et à développer des produits à plus forte valeur ajoutée. La collaboration avec des entreprises locales et internationales renforce la compétitivité de la SNIM.

Planification Minière et Gestion des Flux: la planification minière et la gestion des flux sont cruciales pour maximiser la production et minimiser les coûts. La SNIM développe des outils de planification sophistiqués pour améliorer la coordination des activités minières et assurer une gestion efficace des ressources.



Excellence industrielle: des programmes d'excellence industrielle sont mis en place pour optimiser les processus de production. Cela inclut l'application de meilleures pratiques, la modernisation des équipements, et la mise en œuvre de technologies avancées pour améliorer l'efficacité opérationnelle.

Externalisation et Écosystèmes: la stratégie d'externalisation vise à renforcer les partenariats avec des fournisseurs et des prestataires de services. Cela permet à la SNIM de se concentrer sur ses compétences de base tout en bénéficiant de l'expertise externe pour des opérations non essentielles. Le développement d'écosystèmes autour des activités minières favorise également une croissance économique locale durable.

Développement durable: la SNIM s'engage à intégrer des pratiques de développement durable dans toutes ses opérations. Cela comprend la gestion responsable des ressources naturelles, la réduction de l'empreinte carbone, et la mise en œuvre de projets écologiques pour protéger l'environnement.

Capital humain, actions sociales & communication: le PSE ne peut réussir sans le capital humain. La SNIM adopte une stratégie RH robuste et un plan de formation ambitieux pour développer les compétences de ses employés. En parallèle, une stratégie de communication efficace sera mise en place pour assurer une cohésion interne et promouvoir les actions sociales, renforçant ainsi son engagement envers ses employés et sa communauté.



2.

TEMPS FORTS

2. TEMPS FORTS

Chiffres clés

Chiffre d'affaires
50,053
milliards MRU

Ventes
14,11 MT

Contribution
aux
exportations
37%

Contribution
aux recettes
de l'Etat
14%

Contribution
au PIB
9%

Faits marquants

Lancement du projet F'derick pour la production de 2 millions de tonnes de minerais naturellement riches



L'année 2023 a été marquée par la pose de la première pierre du projet de développement de la mine de F'Derick, dont le coût d'investissement s'élève à 186,8 millions de dollars.

Ce projet vise, entre autres, la production de deux millions de tonnes de minerai de fer par an et le renforcement de la position de

l'entreprise sur le marché. Parmi les composantes du projet on compte une installation de traitement et de maintenance dont des concasseurs, un système de convoyage du minerai de fer et de chargement des trains pour l'acheminement du produit au port à Nouadhibou.



Promotion de l'accès des salariés à la propriété foncière



L'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou et la SNIM ont signé une convention de partenariat aux termes de laquelle la Zone franche accorde une réserve foncière à la SNIM, d'une superficie de 48 hectares. Cette réserve est destinée à la construction de logements sociaux au profit des employés de la SNIM. Cette initiative vient compléter une initiative similaire réalisée en 2022 à Zouerate où 600 logements ont été cédés aux employés de la SNIM à des prix subventionnés.

De l'hydrogène vert pour le train minéralier

Le Sommet sur le climat COP28, tenu à Dubaï en novembre 2023, était l'occasion de signer un protocole d'accord sur le développement d'un projet pilote de production d'hydrogène vert pour soutenir l'exploitation du train minéralier de la SNIM.

L'implémentation de ce protocole d'accord contribuera significativement à la réduction de l'empreinte carbone de la SNIM, à l'augmentation de la qualité de sa production et à l'amélioration de sa compétitivité sur les marchés internationaux.



Ce mémorandum est le corollaire d'une feuille de route développée par le Ministère du Pétrole, des Mines et de l'Energie pour la production d'hydrogène à faible empreinte de carbone en Mauritanie. La réalisation de cette feuille de route bénéficiera d'atouts majeurs dont les ressources solaires et éoliennes dont regorge la Mauritanie et les perspectives d'exploitation du gaz naturel.

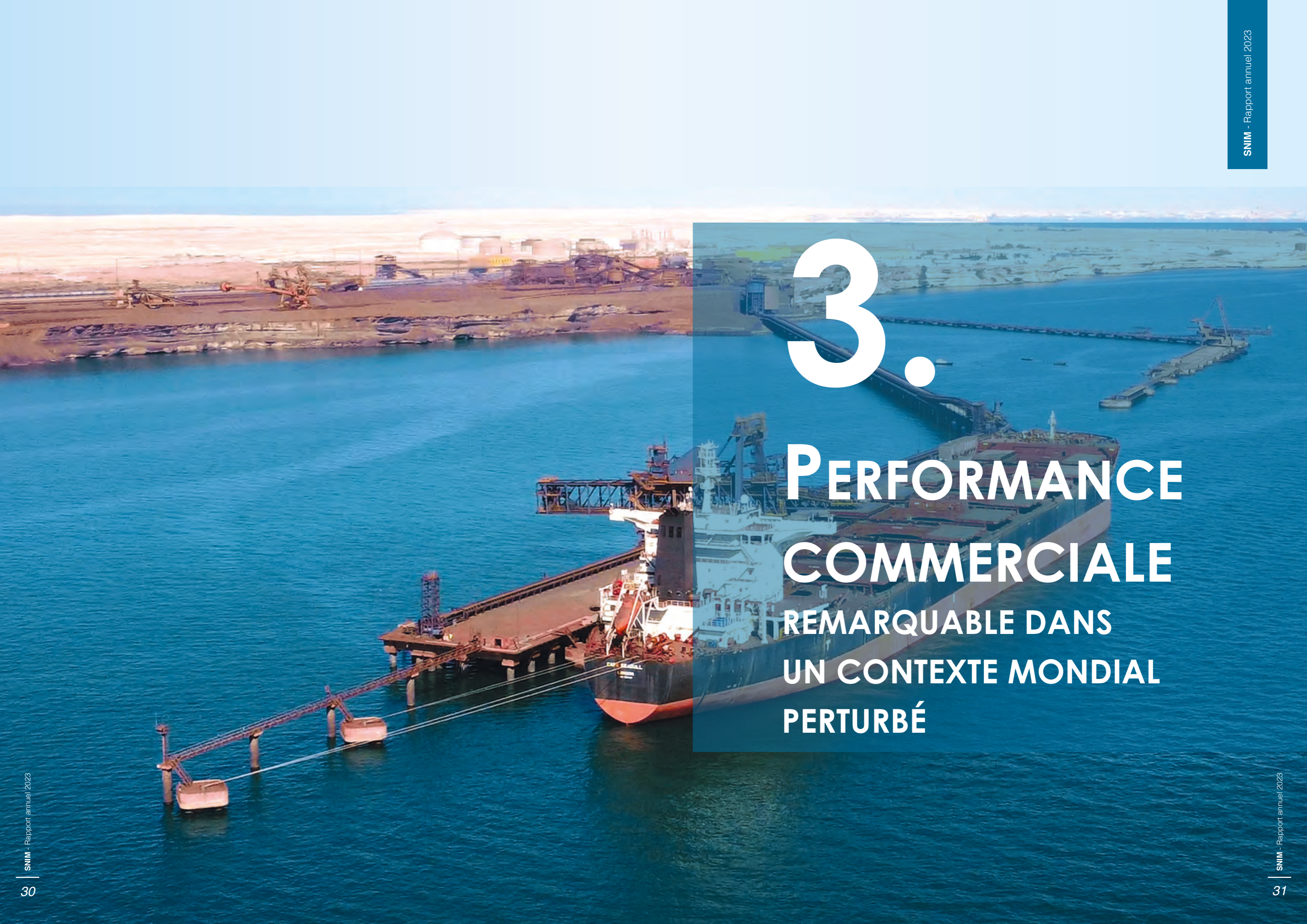
Inauguration de projets de développement à Zouerate par Son Excellence le Président de la République



Le 26 novembre 2023, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président de la République, a inauguré, outre le projet F'derick, une série de projets à Zouerate pour renforcer les opérations de la SNIM et améliorer l'infrastructure socio-économique de la ville :

- La construction d'une centrale thermique de 30 MW, d'un coût de 55 millions d'euros, augmentera la production d'électricité, couvrant ainsi les besoins croissants en énergie que ce soit pour l'utilisation industrielle ou civile.
- L'extension de l'usine de dessalement d'eau saumâtre augmente la production d'eau potable à Zouerate de 1 000 m³ par jour, améliorant ainsi l'approvisionnement en eau de la ville.
- Le renforcement du réseau routier urbain avec la construction de dix kilomètres de routes asphaltées et la réhabilitation de six autres kilomètres.
- La construction d'une centrale solaire de 12 MW, représentant un investissement de 10,75 millions de dollars, renforce le mix énergétique de la SNIM.





3.

PERFORMANCE COMMERCIALE REMARQUABLE DANS UN CONTEXTE MONDIAL PERTURBÉ

3. PERFORMANCE COMMERCIALE REMARQUABLE DANS UN CONTEXTE MONDIAL PERTURBE

Contexte économique mondial

Durant l'année 2023, la croissance mondiale a démontré de la résilience en dépit des disparités régionales significatives.

Aux États-Unis et dans plusieurs économies émergentes, une croissance robuste a été observée, contrastant avec un ralentissement marqué dans la plupart des pays européens. Ce ralentissement a été influencé par un resserrement des conditions financières, impactant négativement les marchés du crédit et de l'immobilier, ainsi que le commerce international. De plus, des

Une croissance mondiale 2023 étonnamment résiliente ; le rythme de l'expansion économique reste lent et des turbulences ne sont pas à exclure en 2024

attaques contre des navires en mer Rouge ont entraîné une augmentation des coûts de transport maritime et des retards de livraison, perturbant les chaînes de production et exerçant une pression supplémentaire sur les prix.

Pour l'année 2024, une baisse légère de la croissance du PIB mondial est attendue, passant de 3.1 % à 2.9 %, bien qu'un rebond à 3.0 % soit prévu pour 2025, soutenu par un assouplissement des conditions financières.

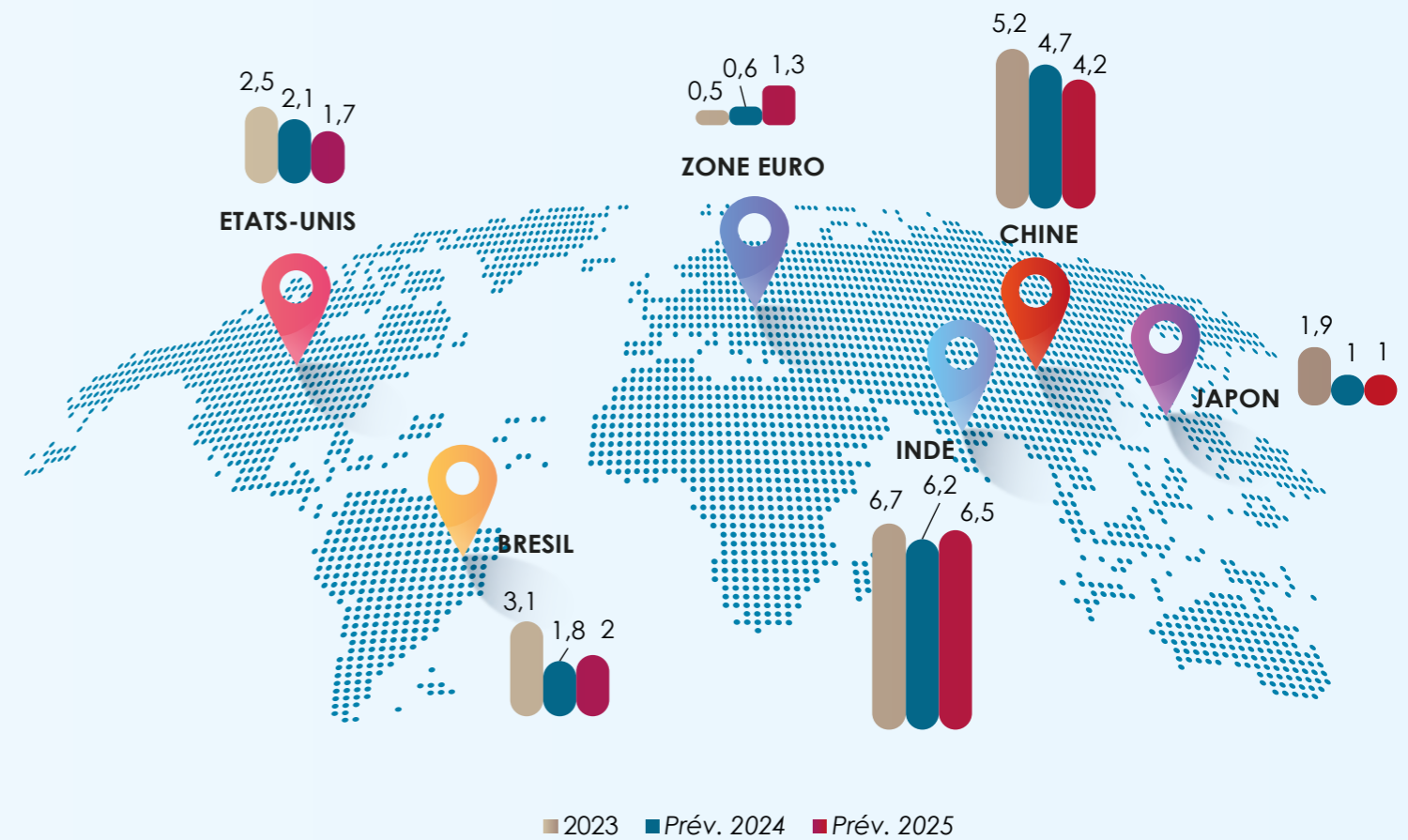
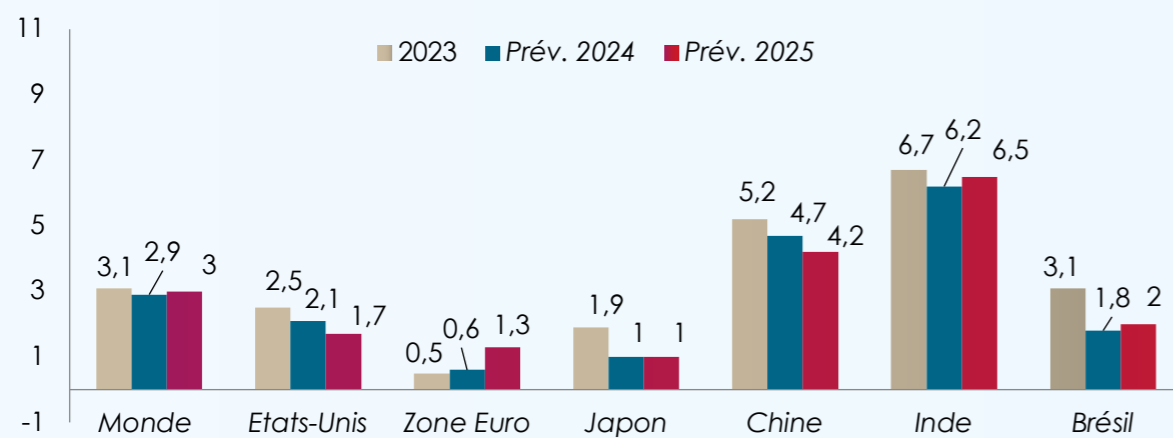


Figure 2: OCDE : Prévisions de croissance – Variation du PIB en %

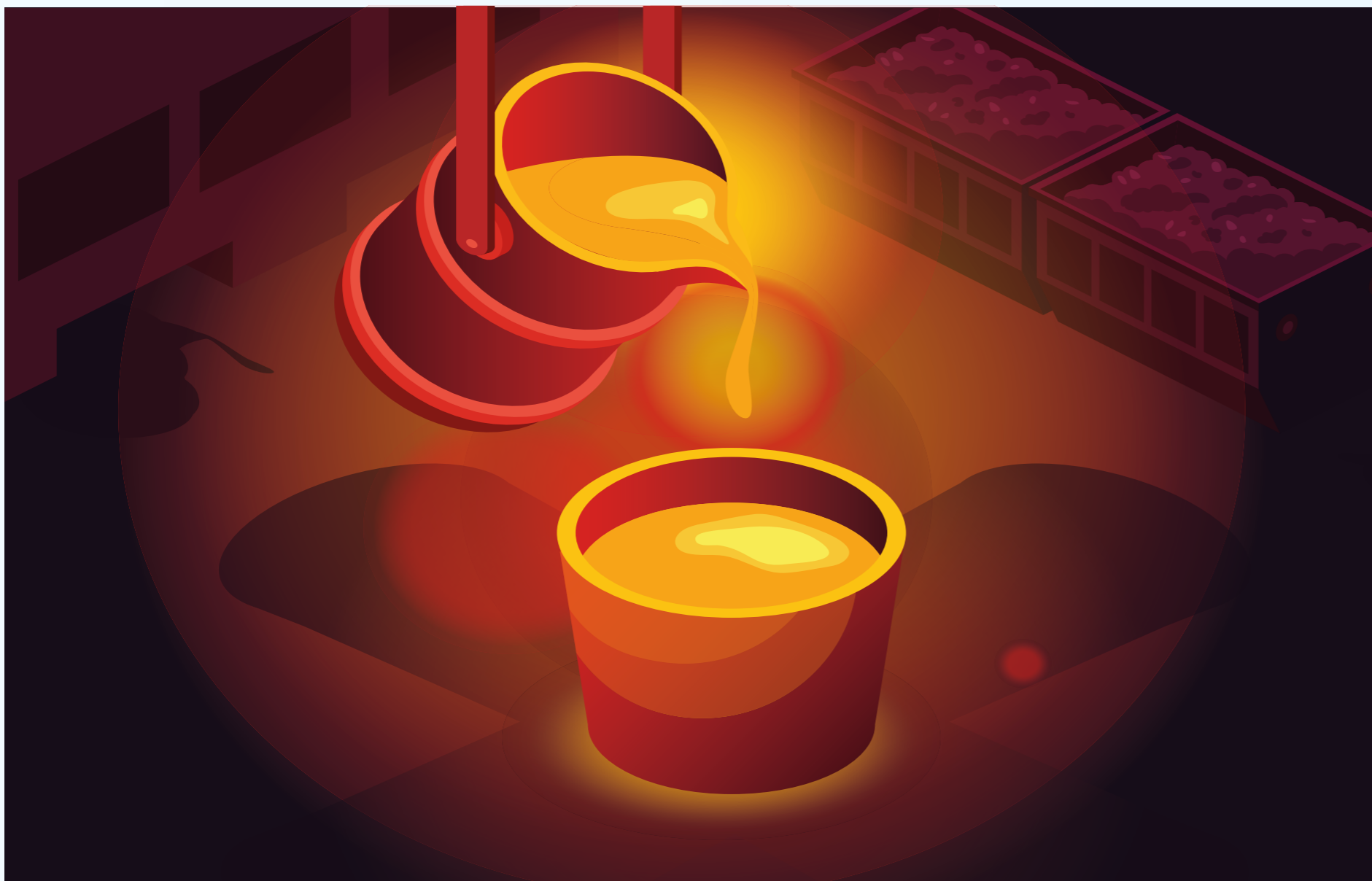


Aux États-Unis, l'élan de la croissance du PIB devrait persister, soutenu par la vigueur de la consommation des ménages et la solidité du marché du travail. En Chine, bien que des mesures de relance aient été mises en œuvre, une baisse de la croissance est anticipée, affectée par une consommation timide, un endettement élevé, et une faiblesse persistante dans le secteur immobilier.

Selon les prévisions de l'OCDE¹, l'inflation devrait décroître progressivement dans la plupart des pays du G20, avec une diminution prévue de l'inflation globale à 3.8 % dans ces économies d'ici fin 2025, comparativement à 6.6 % en 2024. Toutefois, les tensions géopolitiques actuelles, notamment au Moyen-Orient, demeurent une menace persistante pour l'économie mondiale et pour l'évolution des prix.

¹ OECD Economic Outlook Volume 2023 Issue 2

Secteur sidérurgique



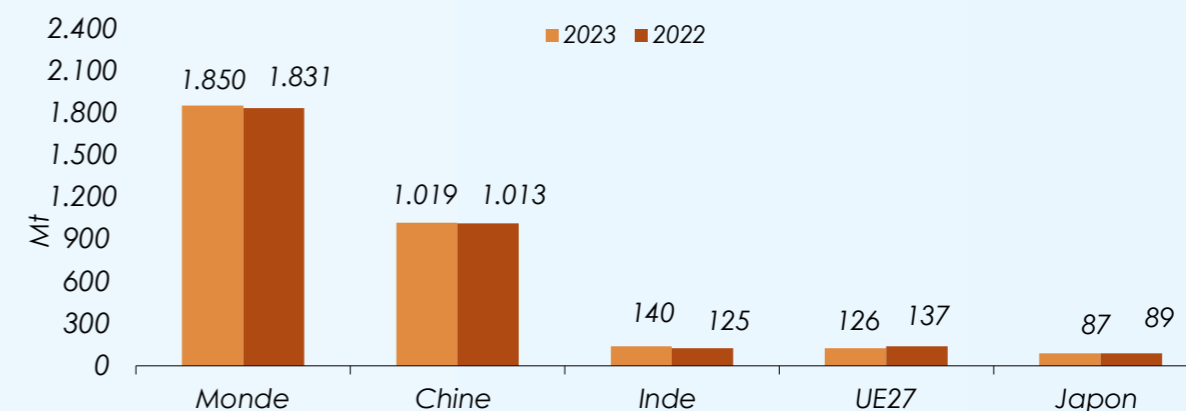
Cette stabilité globale cache des variations régionales notables. L'Inde et la Chine ont enregistré des augmentations significatives de leur production : l'Inde avec une croissance de 11,8 % portant sa production à 140,2 millions de tonnes, et la Chine maintenant sa production au-delà du seuil d'un milliard de tonnes pour la cinquième année consécutive, atteignant 1,019 milliard de tonnes en 2023. Cette hausse pour la Chine est attribuable à une forte demande dans divers secteurs hors immobilier et à une augmentation de 35 % de ses exportations nettes. À l'opposé, l'Europe a vu sa production d'acier plonger significativement, avec une diminution de 7,4 % pour atteindre 126,3 millions de tonnes. La production aux États-Unis est demeurée presque inchangée à 80,7 millions de tonnes, légèrement en hausse de 0,2 % par rapport à l'année précédente, les hausses des taux d'intérêt ayant réduit la demande intérieure.

Malgré ces défis, des perspectives plus positives se profilent pour 2024 et au-delà, avec une reprise attendue quoique modérée dans les économies développées, et une croissance plus vigoureuse dans les économies émergentes, surtout en Asie. L'assouplissement anticipé des politiques monétaires pourrait stimuler la demande en 2025 et 2026. Le secteur de la construction, consommateur majeur d'acier, devrait également voir une croissance soutenue, tirée par d'importants investissements en infrastructures.

“ Une production mondiale d'acier stable en 2023 et une croissance de la demande est prévue en 2024 et au-delà. ”

La production mondiale d'acier s'est révélée relativement stable en 2023, avec un volume total d'environ 1,85 milliard de tonnes, similaire à celui de l'année précédente. L'industrie sidérurgique mondiale n'a pas connu de rebond de la demande en 2023, plombée par des tensions géopolitiques, des chocs énergétiques et des perturbations antérieures liées à la pandémie COVID-19. En Europe et aux États-Unis, le secteur a été particulièrement affecté par des ralentissements dans la construction et l'immobilier, et des conditions de taux d'intérêts défavorables.

Figure 3 : Production mondiale de l'acier en 2022 et 2023 (World Steel Association)

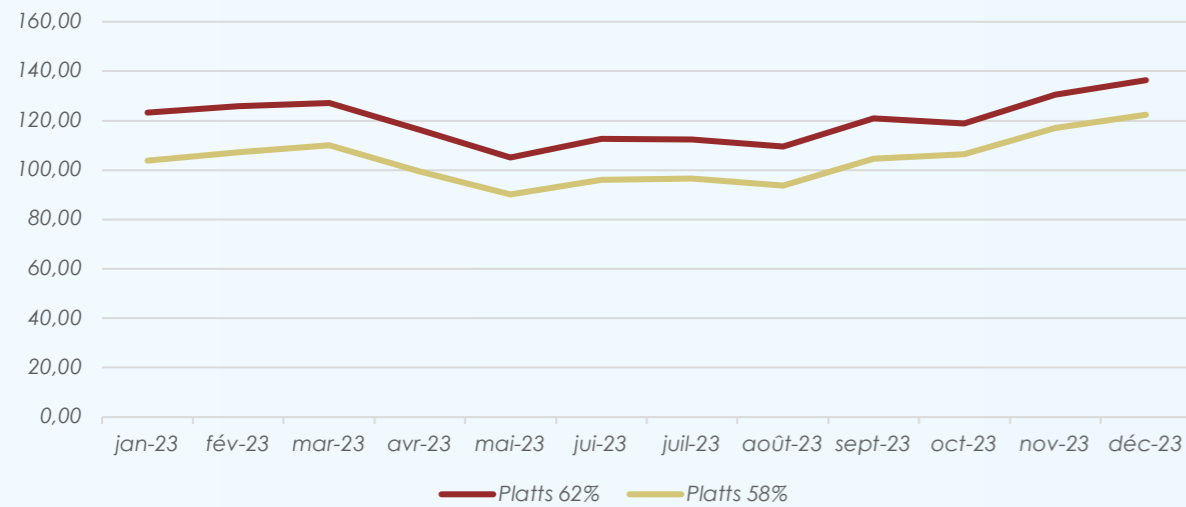


Le marché du minerai de fer

En 2023, le prix du minerai de fer a démontré une certaine stabilité, se maintenant au-dessus de 100 \$/tonne, soutenu par un climat d'optimisme dû à des mesures proactives du gouvernement chinois pour booster l'économie.

Toutefois, une hausse soudaine à 140 \$/tonne à la fin de l'année a été observée, attribuée plutôt à des spéculations qu'à une véritable robustesse économique.

Figure 4: Evolution du prix de minerai de fer CFR China en 2023



Source : S&P Global Commodity Insights

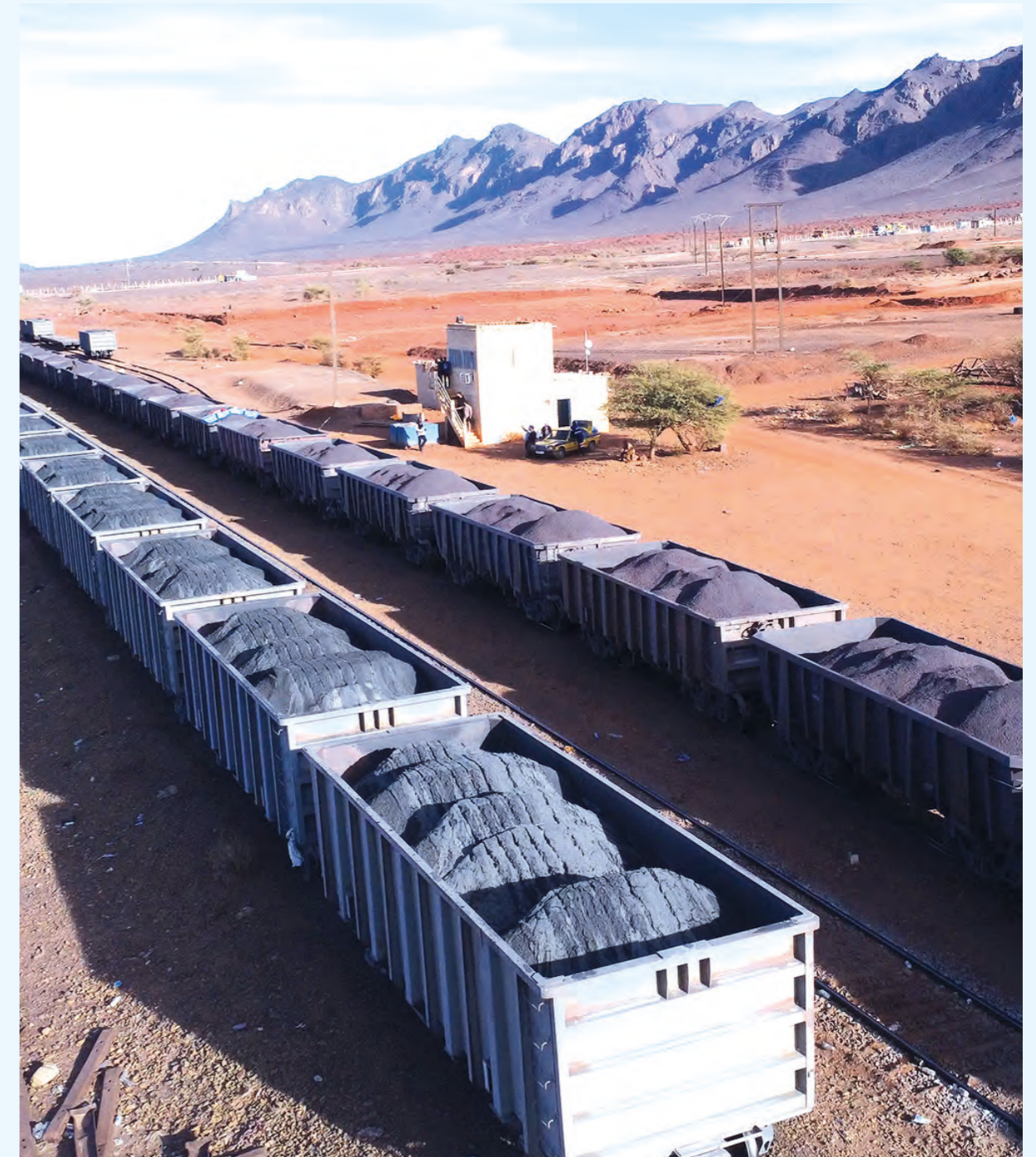


L'Australie et le Brésil, qui dominent l'offre maritime mondiale de minerai de fer, continuent d'augmenter leur production. L'Australie a vu des augmentations modestes en 2023 grâce à l'ouverture de nouvelles mines, et maintient ses prévisions de production stables malgré de légères variations annuelles. La production de minerai de fer au Brésil prévoit aussi une hausse, avec Vale qui domine le marché et planifie l'extension de ses capacités.

Les prix du minerai de fer, prévus en 2024, sont en moyenne de 115 \$/tonne et de 100 \$/tonne pour 2025. À l'horizon 2025-2026, de nouveaux projets en Afrique, comme la mine de Simandou en Guinée, promettent d'ajouter une capacité significative à l'offre mondiale, avec une influence potentielle sur les prix et les dynamiques du marché.

La production d'acier chinoise, prévue en baisse d'ici 2029, devrait ralentir la demande mondiale de minerai de fer, pressurant les prix à la baisse. L'offre mondiale de ce minerai est dominée par l'Australie et le Brésil qui, avec l'Afrique du Sud et le Canada, représentent plus de 80 % de l'offre maritime. Des augmentations de production sont prévues en Australie, avec des exportations atteignant 983 millions de tonnes d'ici 2029, tandis que la mine de Simandou en Guinée promet une nouvelle source significative dès 2025-2026.

Les ventes



Les années 2022 et 2023 ont été marquées par des efforts soutenus de consolidation et de diversification des marchés de la SNIM. Ces initiatives ont abouti à la conclusion de contrats stratégiques avec de nouveaux sidérurgistes en Europe de l'Est, au Maghreb et en Australie. La performance de 2023 est le résultat du déploiement d'une stratégie ambitieuse et de la mobilisation de tous les acteurs de l'entreprise. Ainsi, et pour la 5^{ème} année consécutive, les ventes sont en augmentation soutenue passant de 11,27 Mt en 2019 à 14,11 Mt en 2023, soit 25% en moyenne sur les cinq ans et plus de 5% par rapport à l'exercice 2022.



Sur le plan marketing, la SNIM a adopté une approche stratégique privilégiant les contacts directs avec les sidérurgistes et la diversification de ses débouchés commerciaux. Cette politique a permis de réduire sa dépendance envers des clients d'une même aire géographique.

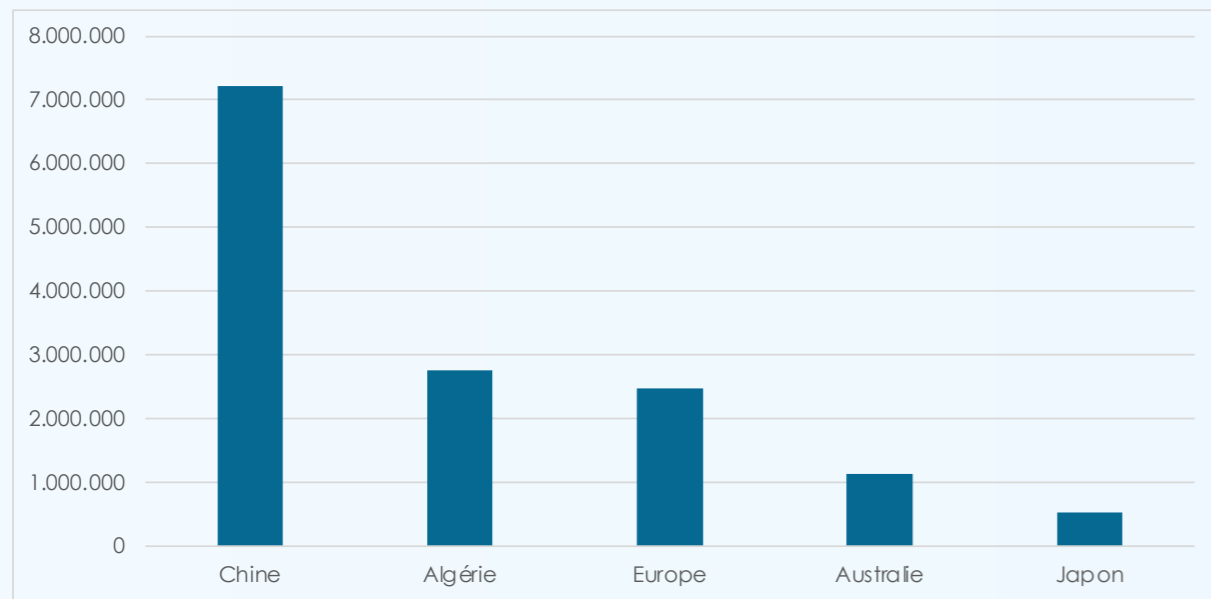
La répartition géographique des ventes en 2023 démontre le déploiement de cette politique commerciale, touchant les marchés de l'Asie, de l'Europe, de l'Océanie et de l'Afrique du Nord.

Le ralentissement enregistré sur le marché européen a été comblé par le marché nord-africain, amené à se développer davantage les années à venir.

Tableau 2: Les ventes 2023 par pays (en T)

| PAYS | Total |
|--------------|-------------------|
| Chine | 7 216 904 |
| Algérie | 2 755 977 |
| Europe | 2 479 293 |
| Australie | 1 136 009 |
| Japon | 522 909 |
| Total | 14 111 092 |

Figure 5: Les ventes 2023 par pays (en T)



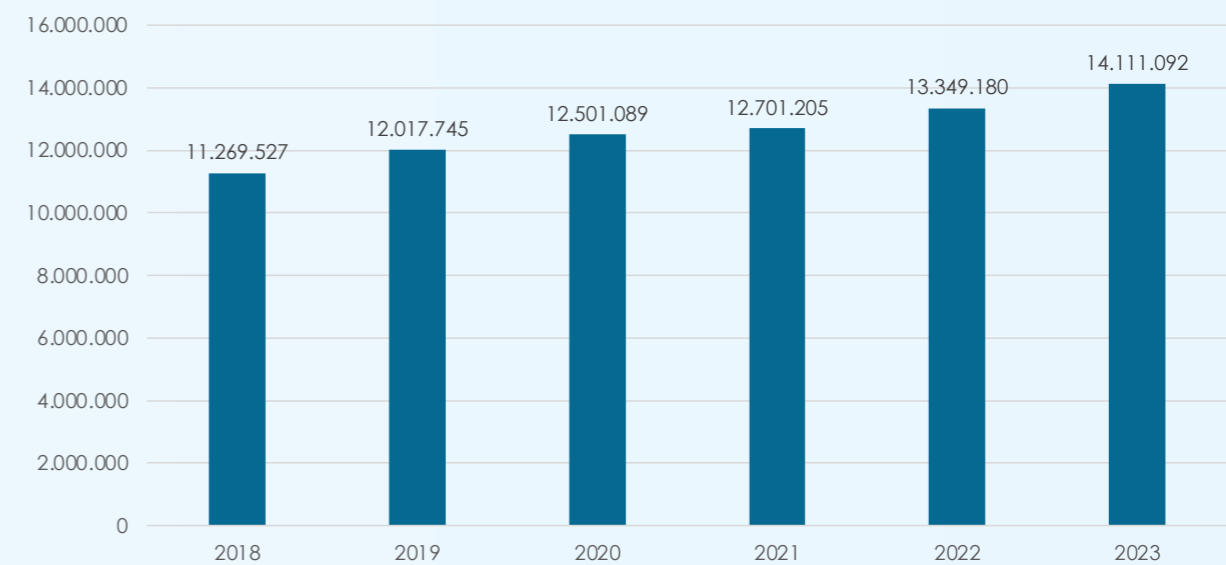
En 2023, la SNIM a commercialisé quatre produits, composés, essentiellement, de fines et de concentrés appréciés par les clients pour leur forte teneur en fer et leur faible teneur en alumine et autres impuretés.

Les produits de la SNIM proviennent essentiellement de minerais extraits des gisements de TO14, de Rouessa, de M'haoudatt et du Guelb El-Rhein, situés à proximité de la ville de Zouerate, dans le nord de la Mauritanie.

Tableau 3: Les ventes de 2018 à 2023 (en T)

| Année | Total |
|-------|------------|
| 2018 | 11 269 527 |
| 2019 | 12 017 745 |
| 2020 | 12 501 089 |
| 2021 | 12 701 205 |
| 2022 | 13 349 180 |
| 2023 | 14 111 092 |

Figure 6: Evolution des ventes de 2018 à 2023 (en T)





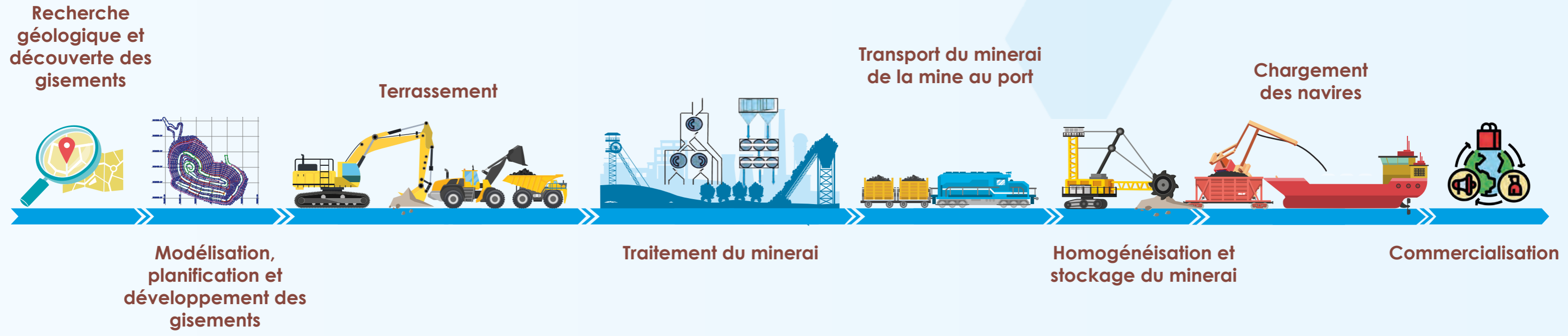
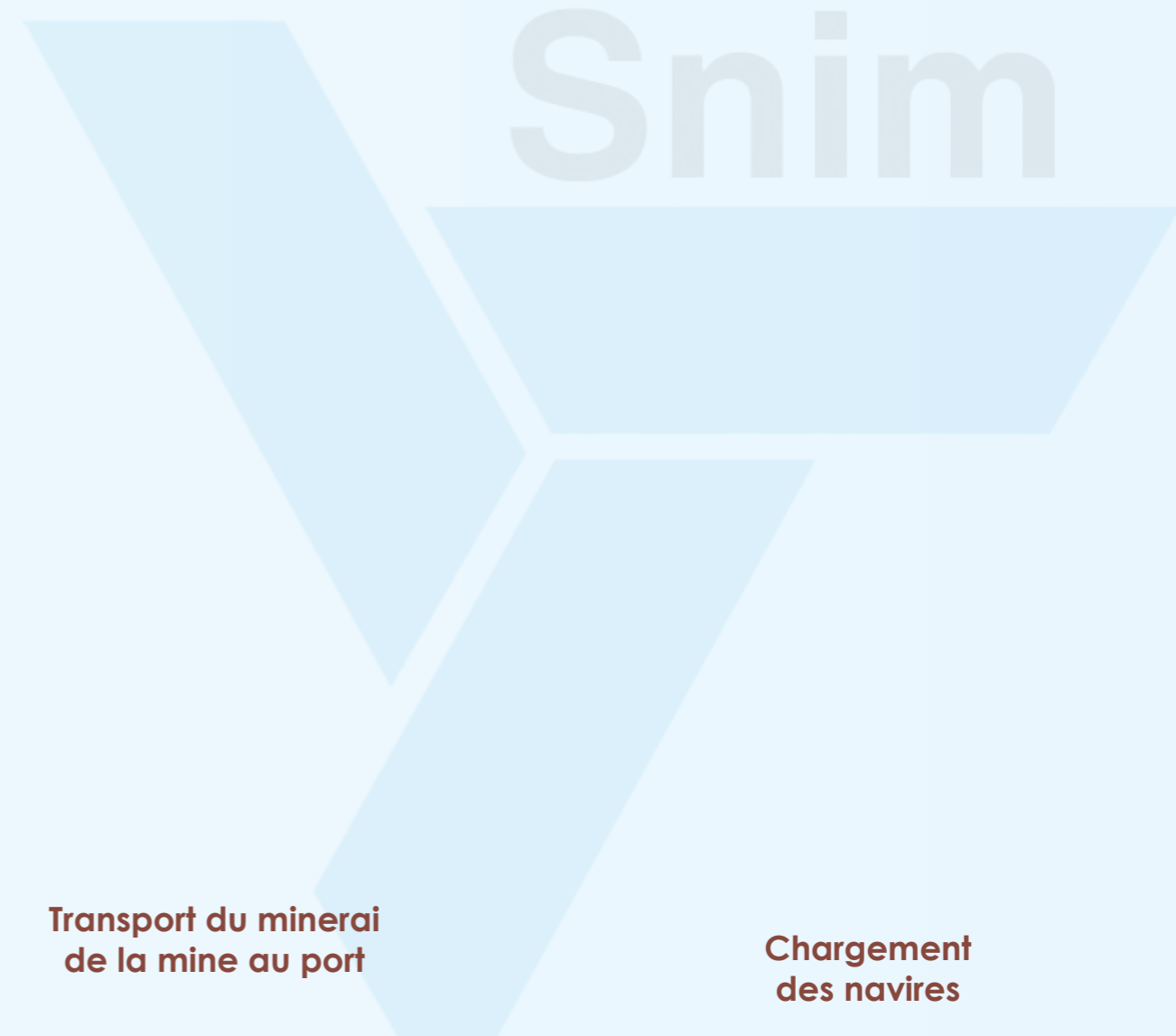
4.

PRODUCTION 2023, L'ANNEE DES RECORDS

4. PRODUCTION 2023, L'ANNÉE DES RECORDS

La SNIM a mis en place un Plan Stratégique d'Entreprise visant à améliorer ses performances opérationnelles et à enrichir son portefeuille de produits. Ce plan englobe **toute la chaîne de valeur, de la recherche géologique à la commercialisation, en passant par l'exploitation minière, le traitement du minerai, le transport ferroviaire et le port minéralier**. Grâce à des investissements dans les équipements miniers, les usines de traitement, les installations portuaires, et autres, l'entreprise a pu améliorer sa productivité.

Notre chaîne de valeur :



Recherche géologique et découverte des gisements

Or et métaux

La SNIM a renouvelé ses permis de recherche dans les wilayas de l'Adrar et de l'Inchiri pour l'or et les métaux de base. Cette initiative procède de l'engagement continu de la SNIM à contribuer au développement durable et responsable des ressources minérales du pays.

Les wilayas de l'Adrar et de l'Inchiri abritent des zones (Amsaga et Mauritanides) qui sont connues pour leur important potentiel aurifère et cuprifère.

Dans le cadre de ces nouveaux permis, la SNIM a lancé une importante campagne de recherche dans ces régions dont les résultats des premières analyses révèlent des indices prometteurs.

Ces recherches se sont focalisées dans le sud d'Akjoujt où un métrage total de 9860m a été réalisé, réparti entre la circulation inverse (6170m) et le carottage (3690m).

Les échantillons prélevés de ce métrage sont au nombre de 535 dont l'analyse a permis la délimitation, à ce jour, de 8 cibles.

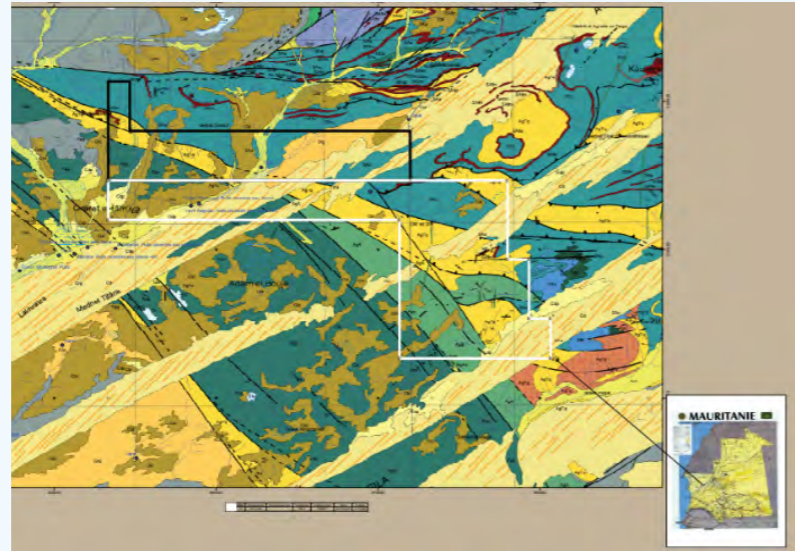


Figure 8 Permis du sud Akjoujt

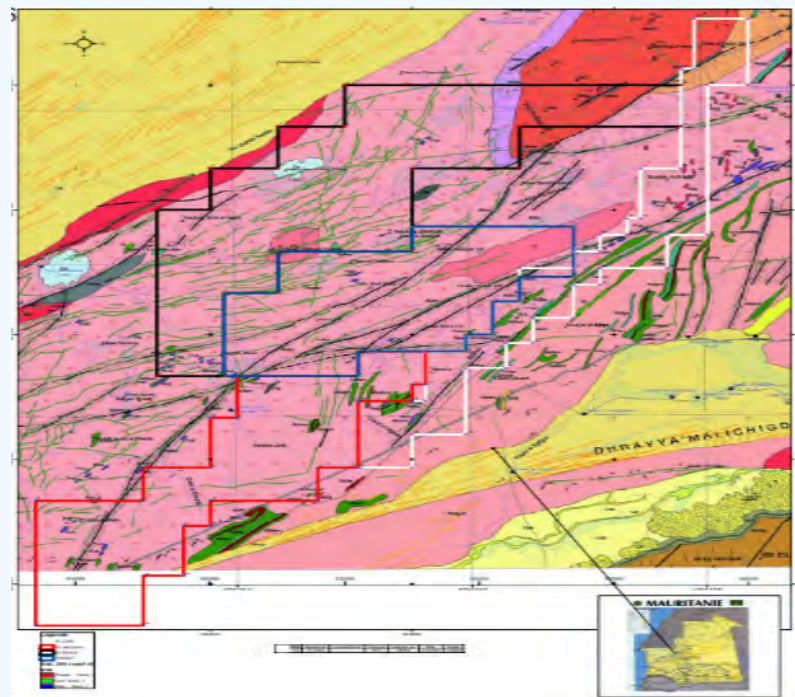


Figure 9 permis Amsaga

Eau douce et eau saumâtre



Les ressources en eau ont également fait l'objet de recherches importantes, surtout au niveau des sites d'El Erguiya et du Guelb Dlim. À la Passe Tazadit, un forage d'eau douce a donné un débit de 10 m³/h avec une salinité de 0,5g/l.

Par ailleurs, dans des sites tels que El Erguiya, le débit global des 25 forages est de 330 m³/h d'eau saumâtre, dont la salinité varie entre 2 et 3 g/l. Ces ressources représentent une opportunité pour l'approvisionnement en eau dans ces zones.

À Zouerate, la mise en service de l'extension de l'usine de dessalement de l'eau saumâtre a permis une production journalière supplémentaire de 1000 m³.

Grâce à la réalisation de ce projet, le réseau d'adduction d'eau de la ville s'est doté de nouvelles infrastructures de stockage et de pompage, ainsi que d'un système de gestion moderne.

Minerai de Fer



Les ressources de la SNIM en magnétite enrichissable dépassent les 10 milliards de tonnes. En outre, l'entreprise possède plus de 300 millions de tonnes d'hématite naturellement riche et plus de 10 milliards de tonnes d'hématite enrichissable (BHQ). Ces ressources démontrent l'abondance et la diversité des minerais de fer disponibles et offrent la base sereine d'une exploitation durable.

Par ailleurs, la SNIM partage d'autres ressources avec des partenaires stratégiques dans le cadre des projets El Aouj (4,4 milliards de tonnes) et Takamul (560 millions de tonnes).



Extraction du minerai

Terrassement

En 2023, le terrassement global a connu une croissance significative de 10,3%, atteignant un volume total de 129 015 KT, un nouveau record par rapport aux 116 936 KT de l'année précédente. Les mines du Rhein et de TO14 étaient indéniablement derrière cette croissance avec des augmentations respectives de 4 189 KT et 6 844 KT en 2023 par rapport à 2022.

Cette performance est attribuée à la conjonction de plusieurs facteurs autour de la mobilisation du personnel. Il y a surtout l'acquisition et le montage de dizaines d'engins miniers dont deux pelles

électriques à câble P&H 2800XPC du type AC et deux perforatrices diesel du type PV351 et des camions.

La modernisation de la planification et de l'exploitation de nos mines (passage à la version V6 du dispatch automatique au PG11, migration vers le système WGS 84: un standard géodésique mondial utilisé pour la cartographie et la navigation) a également joué sa partition dans l'exécution des plans de terrassement.

En outre, l'ouverture de MH2, une mine auxiliaire, a contribué à combler le manque de ressources à M'haoudatt.

Figure 7: Evolution annuelle du terrassement (en KT)

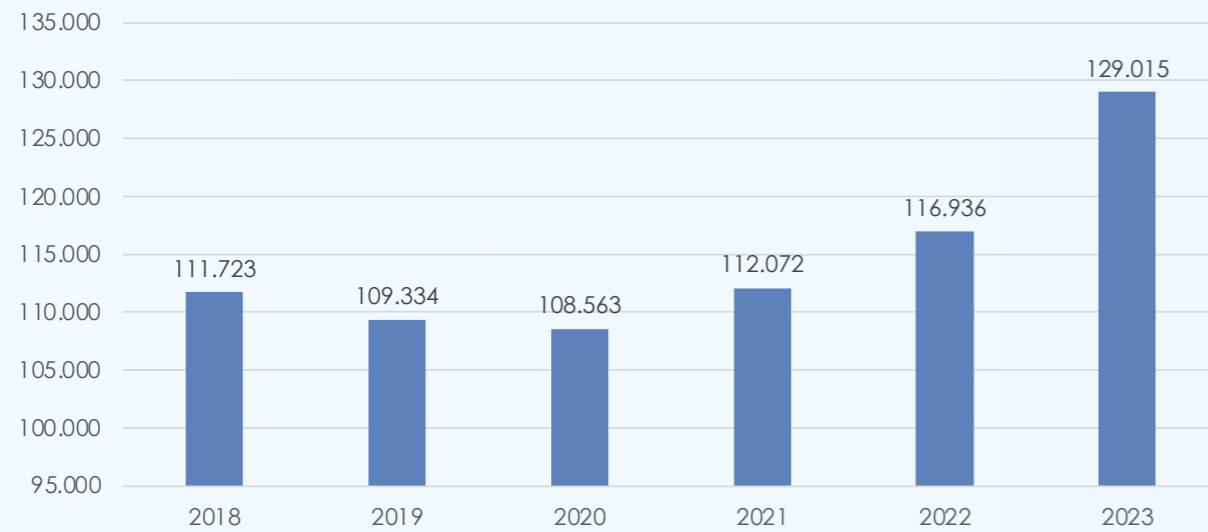
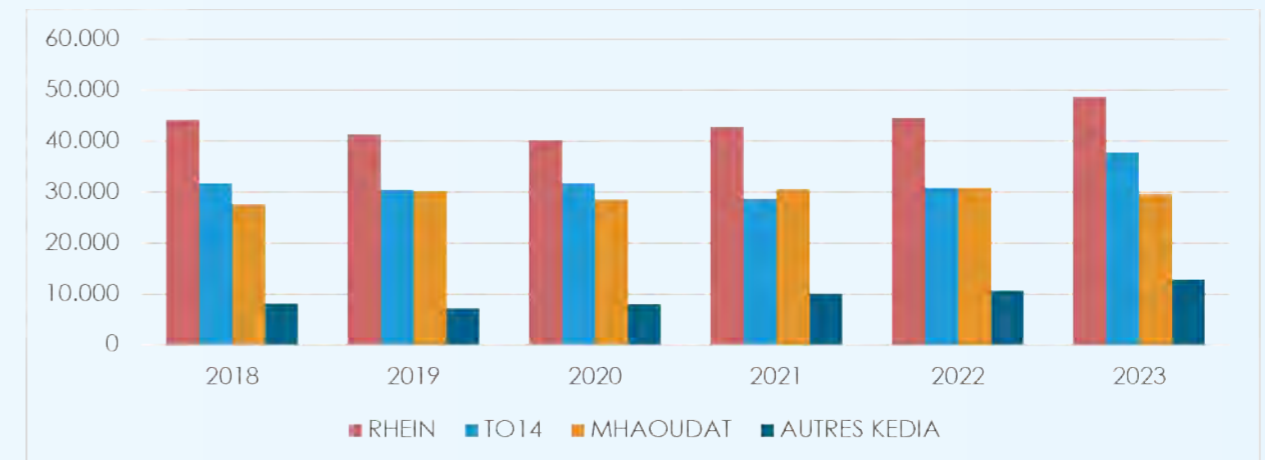


Figure 8: Evolution du terrassement par gisement 2018-2023 (en T)



Concassage

La production globale des concasseurs a progressé de 6,8 % en 2023 par rapport à 2022, passant de 22 514 KT à 24 049 KT, portée principalement par les sites TO14 et Rhein où la disponibilité des ressources est plus ou moins satisfaisante.

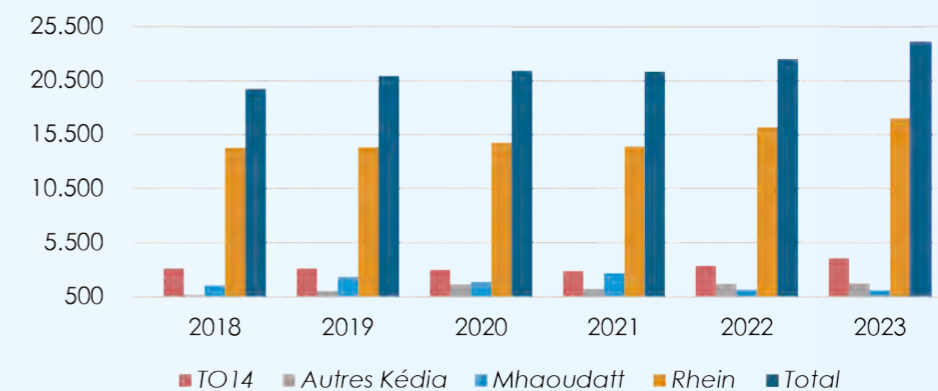
L'usine TO14, dont les cribles sont passés au mode d'entraînement direct, a également profité de la mise en service d'un concasseur secondaire. Cet avantage technologique a, sans doute, contribué à la croissance remarquable de sa production en 2023, atteignant 4 094 KT, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2022.



Tableau 4: L'évolution annuelle du concassage par site (en T)

| Usines ou Manutention | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-----------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| TO14 | 3 165 | 3 136 | 3 019 | 2 909 | 3 375 | 4 094 |
| Autres Kédia | 693 | 1 078 | 1 688 | 1 273 | 1 726 | 1 763 |
| Mhaoudatt | 1 597 | 2 403 | 1 924 | 2 732 | 1 210 | 1 165 |
| RHEIN | 14 337 | 14 373 | 14 778 | 14 423 | 16 203 | 17 027 |
| Total | 19 792 | 20 990 | 21 409 | 21 337 | 22 514 | 24 049 |

Figure 9: Evolution du concassage de 2018 à 2023 (en T)



Traitement du minerai

La production totale des usines a enregistré une augmentation significative, passant de 13 234 KT en 2022 à 14 418 KT en 2023, soit une croissance de 1 184 KT, représentant une augmentation de 9 %. Cette croissance est le résultat de plusieurs améliorations spécifiques et initiatives stratégiques mises en œuvre au niveau des différentes usines.

Les usines Guelbs ont atteint un record historique en 2023 avec une production de 6 916 KT, contre 6 547 KT en 2022, soit une augmentation de 369 KT, représentant

une hausse de 5,64 %. Cette performance a été soutenue par des améliorations spécifiques au niveau de l'énergie et des processus opérationnels. À l'usine Guelb1, le démarrage du dépoussiérage dans les zones de criblage et de séparation magnétique a considérablement amélioré l'efficacité opérationnelle. De plus, des grandes opérations de maintenance ont été réalisées, incluant un plan d'action pour l'étanchéité du criblage et de la séparation magnétique, ainsi qu'un plan de remise en

état des équipements électriques. À l'usine Guelb2, la production a enregistré une amélioration de 19 %, soit une augmentation de 435 KT, grâce à l'atteinte du débit nominal prévu par le projet de l'usine. De plus, un remplacement significatif de 75 % des cribles de concentration à sec par des cribles plus adaptés a été effectué.

TO14 a connu une augmentation notable de sa production, passant de 2 205 KT en 2022 à 2 623 KT, soit une croissance de 19%. Cette croissance est le

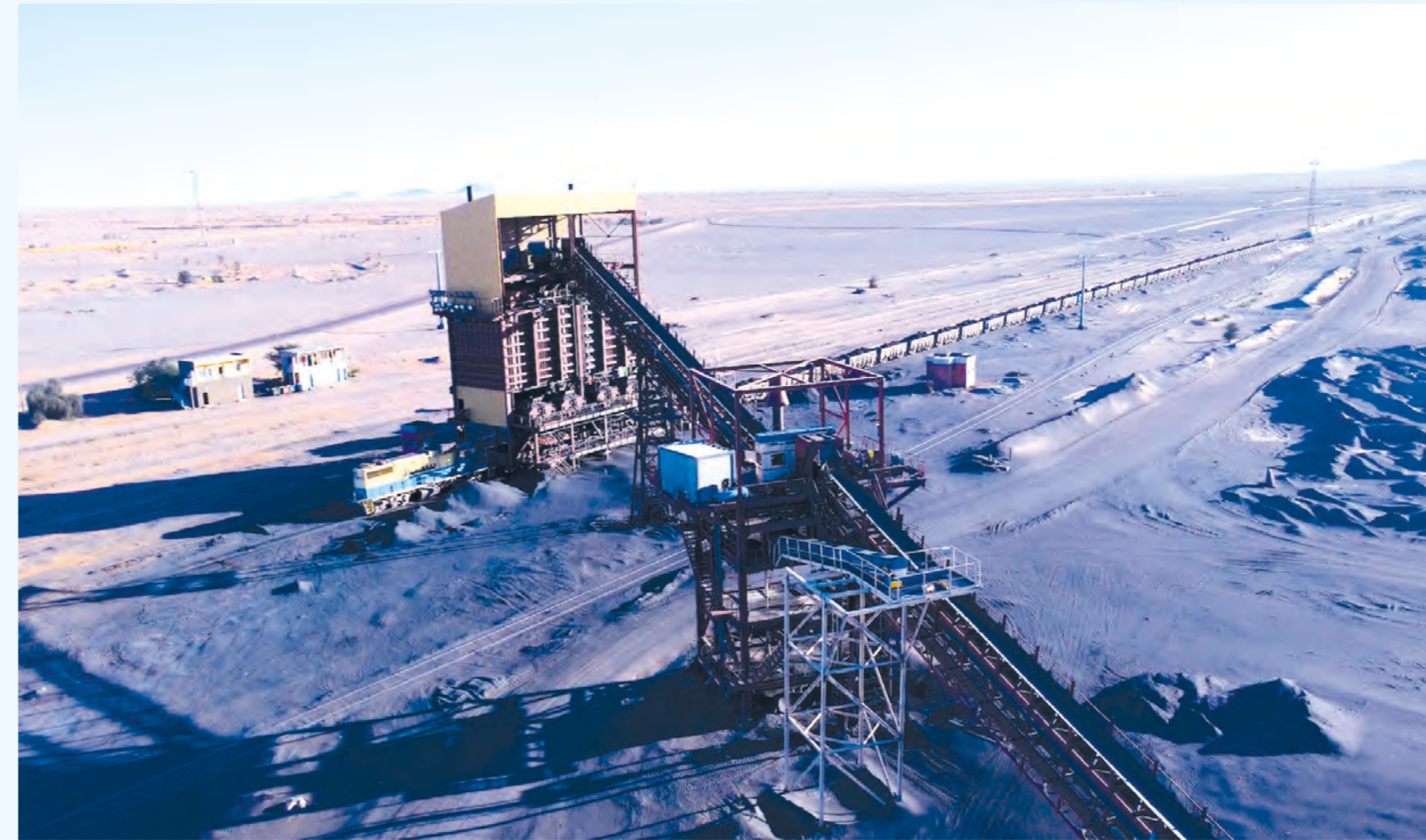
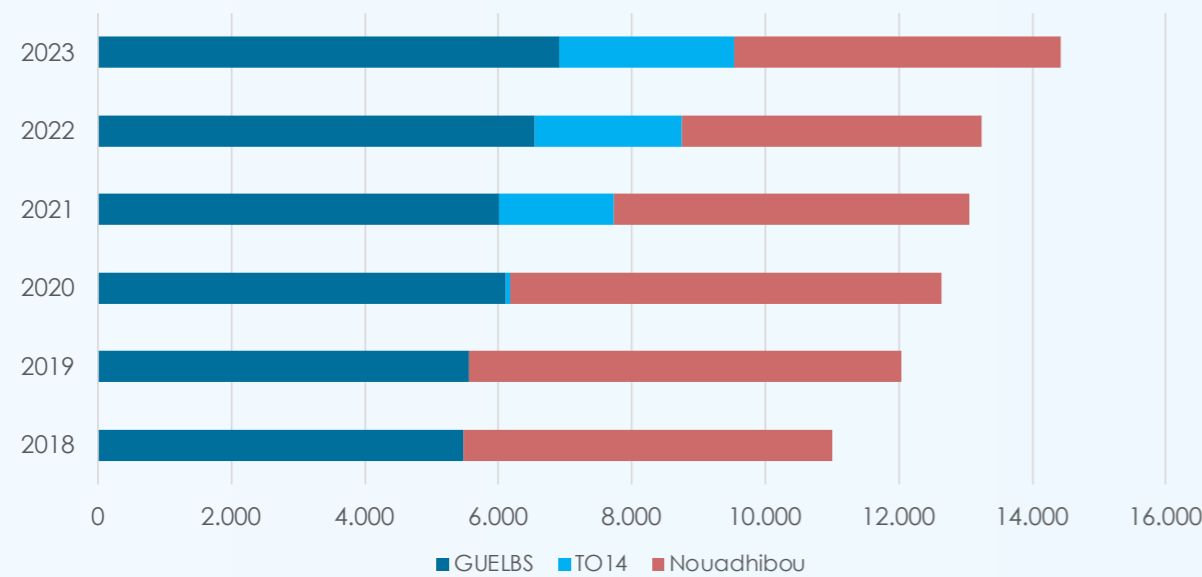
résultat des investissements en nouvelles technologies et dans l'augmentation de la capacité de traitement.

L'usine de Nouadhibou a également affiché des résultats positifs avec une augmentation de la production, passant de 4 482 KT en 2022 à 4 879 KT en 2023, soit une augmentation de 397 KT, représentant une hausse de 8,86 %. Les efforts continus pour optimiser les processus et améliorer l'efficacité opérationnelle ont contribué à ces résultats.

Tableau 5: La production des usines de 2018 à 2023 (en KT)

| Usines | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| GUELBS | 5 481 | 5 555 | 6 102 | 6 002 | 6 547 | 6 916 |
| TO14 | | | 77 | 1 731 | 2 205 | 2 623 |
| Nouadhibou | 5 524 | 6 482 | 6 456 | 5 326 | 4 482 | 4 879 |
| Total | 11 005 | 12 037 | 12 635 | 13 059 | 13 234 | 14 418 |

Figure 10: Evolution de la production des usines d'enrichissement de 2018 à 2023 (en KT)



« Les initiatives mises en place en 2022 et soutenues en 2023, telles que le dépoussiérage et la réalisation de grandes opérations de maintenance à l'usine Guelb1, ainsi que l'amélioration de la capacité et le remplacement des cribles à l'usine Guelb2, ont permis d'atteindre ces performances remarquables. Ces actions démontrent l'engagement continu de la SNIM envers l'amélioration du rendement de ses infrastructures »



Encadré 1: L'enrichissement au cœur du Programme Stratégique d'Entreprise (PSE)

L'augmentation de la capacité de production des concentrés est au cœur du Programme Stratégique d'Entreprise (PSE) initié en 2023. Ce programme prévoit notamment des initiatives pour la montée de la production de Guelb 2 et la modernisation de Guelb 1. Il prévoit également le développement de nouveaux gisements tels que Tizerghaf, dont l'étude de faisabilité a été lancée.

En effet, les concentrés produits par les usines Guelbs 1 et 2 occupent une place centrale dans le programme de vente de la SNIM. Ils représentent près de 50% des produits acheminés, en 2023, par train au port minéralier, soit 7 millions de tonnes. En 2024, ces usines devraient produire 7,7 millions de tonnes, démontrant l'importance stratégique grandissante des concentrés guelbs dans le portefeuille de production de la SNIM.

A la SNIM, le procédé d'enrichissement du minerai de fer, c'est plus de quatre décennies de recherche et de développement depuis la mise en service en 1984 de la première usine (Guelb 1) d'une capacité nominale de 5 millions de tonnes par an.

La capitalisation d'expériences sur l'enrichissement par concentration magnétique à basse intensité a permis à la SNIM de lancer en 2009 la deuxième phase des projets Guelbs, avec le montage de l'usine guelb 2 pour une capacité nominale de 4 millions de tonnes de concentrés. Inaugurée en novembre 2015, l'usine Guelb 2 continue de monter en production, avant le lancement prochain du projet Tizerghaf pour la production de 6 millions de tonnes de concentrés.



Transport du minerai

Le culbutage est un processus essentiel permettant de décharger le minerai de fer transporté par voie ferrée des sites miniers à Zouerate vers le port de chargement à Nouadhibou. Les récentes améliorations de la voie ferrée, telles que le renouvellement de la voie et la modernisation des infrastructures ferroviaires, ont directement contribué à l'augmentation du tonnage culbuté. En optimisant la capacité et l'efficacité du

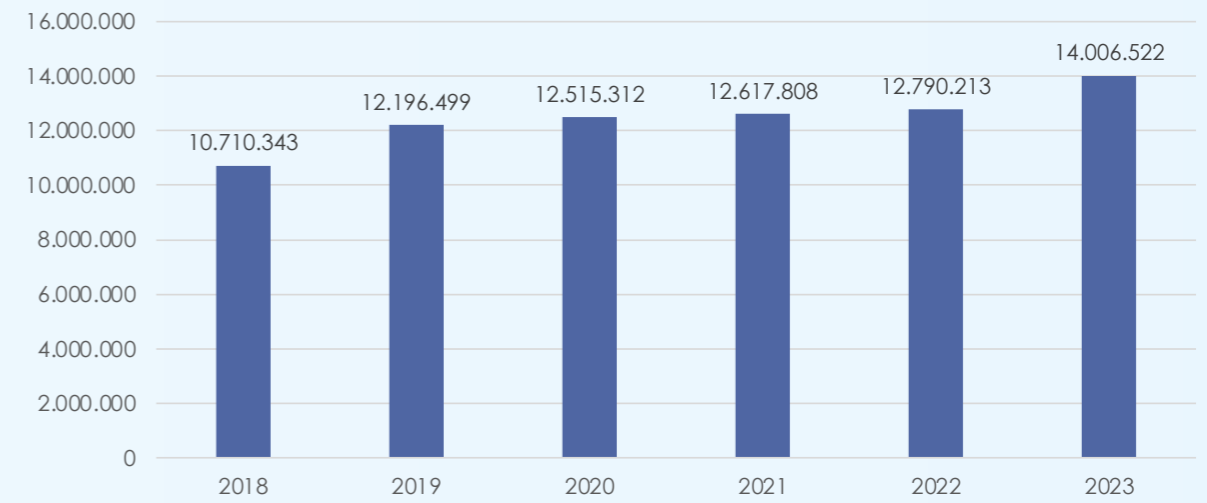
réseau ferroviaire, la SNIM a pu transporter un tonnage record de 14 millions de tonnes en 2023, soit une amélioration de 10%, comparativement à 2022.

Ce record a été réalisé dans un contexte d'améliorations tous azimuts visant à renforcer la capacité et la sécurité du chemin de fer : renouvellement de 89 km de voie, mise en service d'un nouvel évitement au PK 288, etc.

Tableau 6: Evolution du minerai transporté par train (en T)

| Année | Minerai transporté par train (en T) |
|-------|-------------------------------------|
| 2018 | 10 710 343 |
| 2019 | 12 196 499 |
| 2020 | 12 515 312 |
| 2021 | 12 617 808 |
| 2022 | 12 790 213 |
| 2023 | 14 006 522 |

Figure 11: Evolution du minerai transporté par train (en T)



Stratégies d'Approvisionnement et Stockage

Stratégie d'approvisionnement

La stratégie d'approvisionnement de la SNIM repose sur un programme rigoureux de réduction des coûts, communément appelé «Cost-Killing», visant à minimiser les dépenses et à optimiser l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Pour atteindre ces objectifs, la SNIM cultive des relations privilégiées avec des fournisseurs clés, ce qui lui permet de mieux gérer et atténuer les perturbations survenues à l'échelle internationale.

Cette approche proactive assure la sécurité des approvisionnements en produits énergétiques et en pièces de rechange, essentiels à la continuité des opérations et à la réalisation des investissements stratégiques. Pour renforcer cette sécurité, la SNIM diversifie constamment ses sources d'approvisionnement, réduisant ainsi la dépendance à l'égard de fournisseurs uniques et atténuant les risques associés aux fluctuations du marché.

La gestion des stocks est optimisée grâce à l'implémentation de mécanismes d'alerte précoce, permettant de prévoir et de gérer les interruptions potentielles de la chaîne d'approvisionnement. De plus, la constitution de stocks tampons de pièces cruciales, le développement de relations étroites avec des fournisseurs fiables et la mise en place de protocoles d'urgence pour une livraison rapide en cas de besoin, sont des mesures curatives efficaces pour garantir un approvisionnement continu en pièces de rechange.

En parallèle, la numérisation des processus d'approvisionnement et la maintenance préventive jouent un rôle clé dans la réduction de la demande pressante sur les pièces de rechange. Ces initiatives permettent non seulement de prolonger la durée de vie des équipements, mais aussi d'améliorer leur durabilité, contribuant ainsi à une gestion plus efficace des ressources de l'entreprise.



Stock libre

En 2023, la valeur du stock libre de la SNIM a augmenté de 8% par rapport à l'année précédente, soit une hausse de 742 MMRU. Cette augmentation résulte principalement de deux facteurs clés :

1. Effet PUMP (Prix Unitaire Moyen Pondéré): 157 MMRU (21% de la hausse totale) reflète l'augmentation des coûts moyens des articles en stock, ce qui a un impact direct sur la valeur globale du stock libre.

Les fluctuations des prix unitaires moyens pondérés des matières premières et des pièces de rechange ont contribué de manière significative à cette augmentation.

2. Accroissement des Stocks d'Articles Stratégiques: le reste de l'augmentation est dû à l'accumulation de stocks d'articles stratégiques essentiels pour les opérations continues de la SNIM. Cette catégorie inclut des pneus pour camions miniers, du fuel, des bandes transporteuses et des pièces de rechange pour les pelles et autres équipements critiques. La gestion proactive de ces stocks stratégiques est cruciale pour minimiser les interruptions opérationnelles et assurer la continuité des activités.

La constitution de ces stocks permet à la SNIM de faire face aux aléas et de garantir une disponibilité continue des ressources nécessaires à ses opérations.

La stratégie de gestion des stocks a permis de répondre aux besoins opérationnels de manière plus efficace et d'éviter les perturbations potentielles, ce qui a contribué à la performance de cette année, enregistrée sur toute la chaîne de valeur.

Répartition des achats de fonctionnement par produit

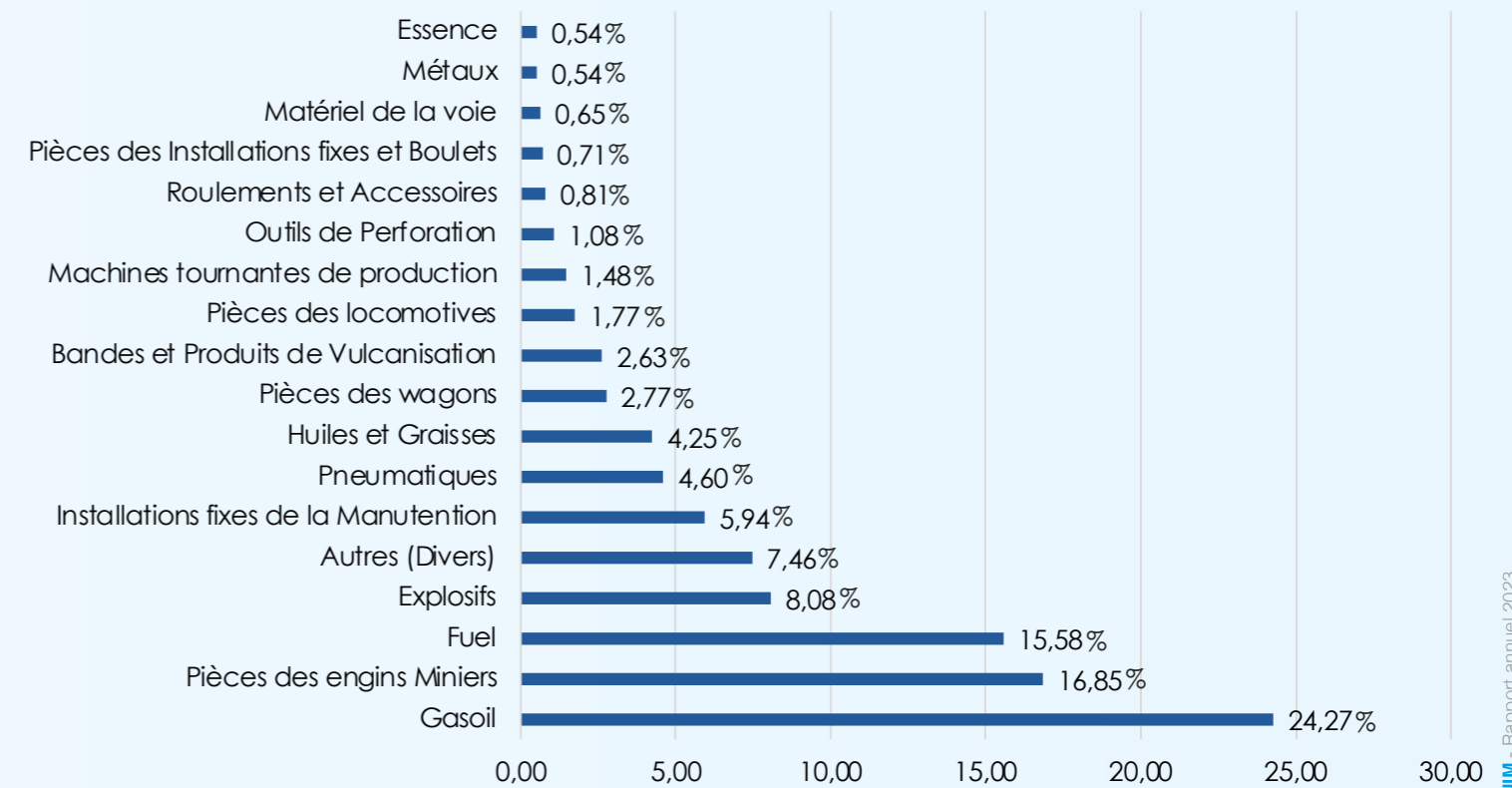
Les achats de fonctionnement ont augmenté de 9% en 2023, comparativement à 2022. Cette augmentation s'explique principalement par le coût des engins miniers, ainsi que par l'appréciation des charges relatives aux explosifs, aux achats pneumatiques et des huiles, en lien avec l'augmentation de l'activité de l'entreprise. Le graphe suivant donne la répartition des achats de fonctionnement par famille de produits.



Tableau 7: Répartition des achats de fonctionnement par famille des produits (en %)

| Catégories de produits consommés | valeur (en %) |
|---|---------------|
| Gasoil | 24,27 |
| Pièces des engins Miniers | 16,85 |
| Fuel | 15,58 |
| Explosifs | 8,08 |
| Installations fixes de la Manutention | 5,94 |
| Pneumatiques | 4,60 |
| Huiles et Graisses | 4,25 |
| Pièces des wagons | 2,77 |
| Bandes et Produits de Vulcanisation | 2,63 |
| Pièces des locomotives | 1,77 |
| Machines tournantes de production | 1,48 |
| Outils de Perforation | 1,08 |
| Roulements et Accessoires | 0,81 |
| Pièces des Installations fixes et Boulets | 0,71 |
| Matériel de la voie | 0,65 |
| Métaux | 0,54 |
| Essence | 0,54 |
| Autres (Divers) | 7,46 |
| Total | 100,00 |

Graphe 12: Répartition des achats de fonctionnement par famille des produits (en %)





Chargement des navires

La croissance de 5,7% du chargement des navires en 2023 est le résultat tangible des investissements stratégiques et des améliorations infrastructurelles mises en œuvre par la SNIM au cours des années précédentes. Les projets de dragage et de modernisation ont

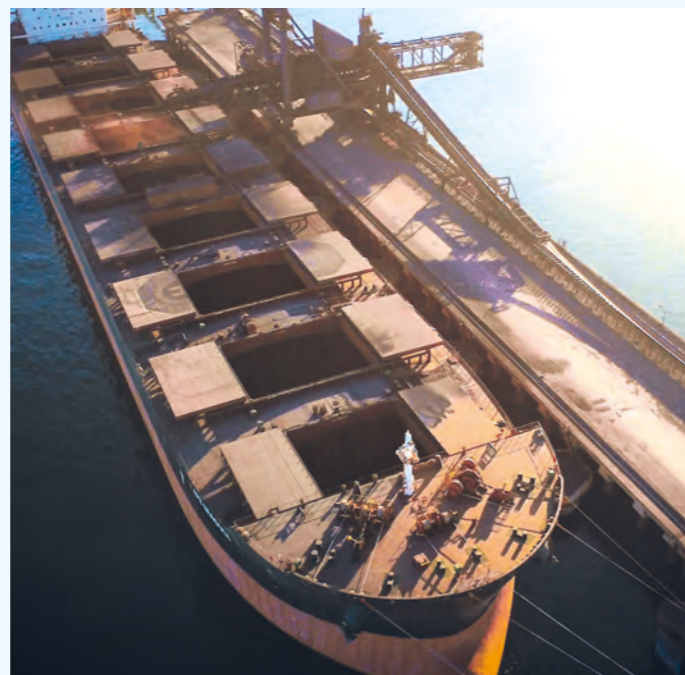
non seulement augmenté la capacité du port de Nouadhibou, mais ils ont également amélioré son efficacité et sa flexibilité, permettant ainsi d'atteindre des performances record et de répondre aux exigences croissantes du marché.

Projets de modernisation et dragage du Port

L'inauguration du projet de dragage du chenal d'accès au port minéralier en 2022 a marqué un tournant décisif pour le port minéralier de Nouadhibou qui désormais peut charger des navires d'un tonnage allant jusqu'à 230 000 tonnes. Le port a ainsi vu son tirant-d'eau passer de 16,15 à 18,3 mètres, son canal s'allonger de 15 à 25 kilomètres et s'élargir de 400 à 582 mètres.

De plus, la création d'un cercle d'évitage de 800 mètres de diamètre a facilité la manœuvre des navires. Ces améliorations ont ainsi renforcé la capacité, la flexibilité et la sécurité du port.

Cette flexibilité a ainsi permis de charger, en juillet 2023, un navire de 203 500 tonnes.



Investissements dans les installations de chargement

La fin des travaux de dragage du port a coïncidé avec le lancement du projet d'une nouvelle ligne de chargement, destinée à renforcer davantage la capacité du port minéralier. Cette installation comprend une roue pelle, une ligne de transmission intégrée composée d'un système de convoyage incluant des convoyeurs et des tours de transfert.

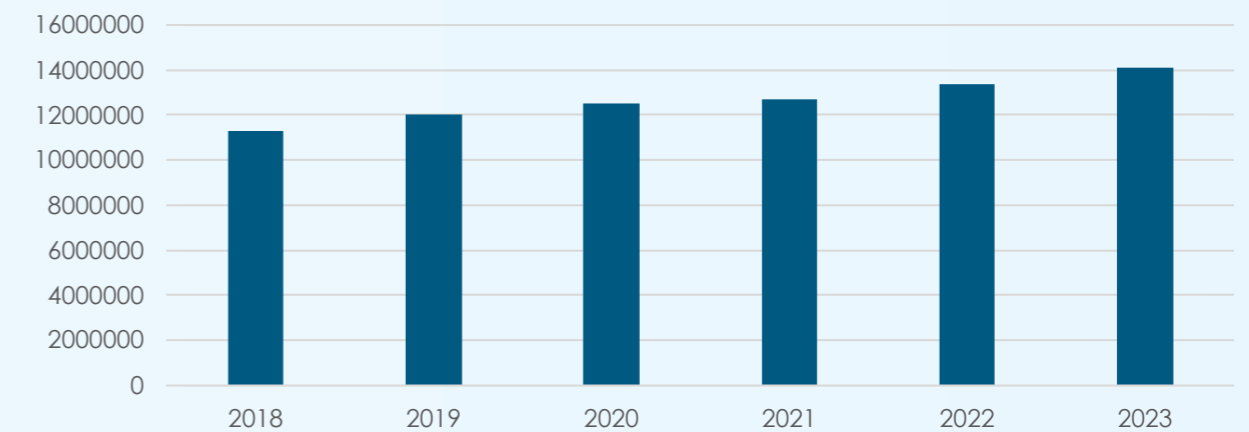
La mise en service de cette installation, prévue en 2024, permettra de doubler le débit de chargement des navires à 10 000 tonnes par heure, offrant ainsi une flexibilité accrue aux opérations portuaires de la SNIM.



Tableau 8: Evolution du tonnage chargé 2018 - 2023 (en T)

| Année | Tonnage (en T) |
|-------|----------------|
| 2018 | 11 269 527 |
| 2019 | 12 017 745 |
| 2020 | 12 501 089 |
| 2021 | 12 701 205 |
| 2022 | 13 349 180 |
| 2023 | 14 111 092 |

Graph 13: Evolution du tonnage chargé 2018-2023 (en T)



Gestion de la qualité

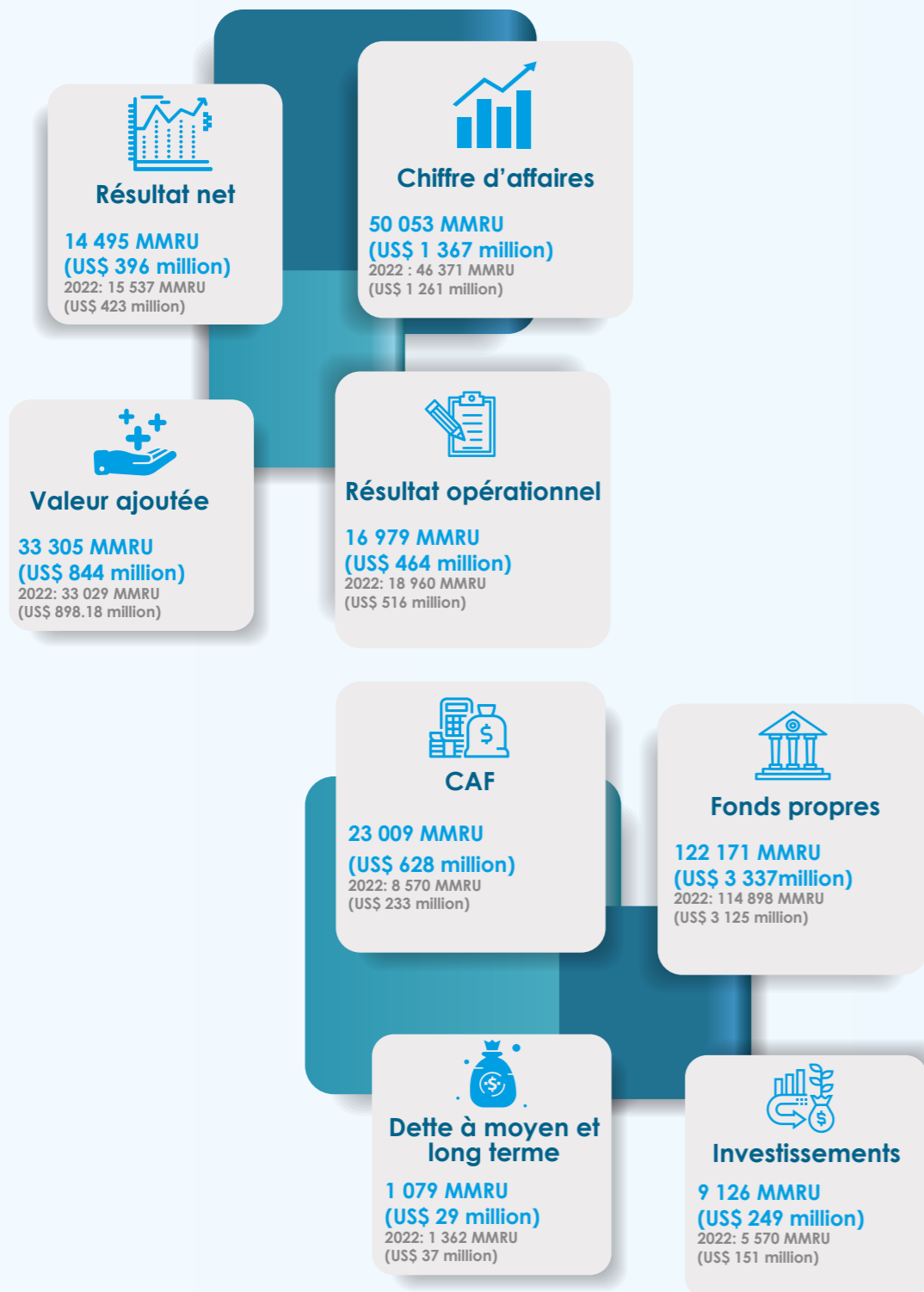
L'effort de maîtrise de la qualité des cargaisons livrées à nos clients, a été sanctionné par une note qualité historique de 9,7/10.

La notation de la qualité des cargaisons repose sur des critères chimiques et granulométriques, suivant les spécifications contractuelles conclues avec le client.

La satisfaction de nos clients demeure un enjeu commercial important. Elle est mesurée à l'aune de la qualité des produits, de la réduction au minimum des jours d'escale et de la résolution des réclamations de la clientèle.



5. PÔLE FINANCE



Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a atteint 50,053 milliards MRU en 2023, contre 46,371 milliards MRU en 2022, soit une hausse de 7,94%. En dollar américain, le chiffre d'affaires est passé de 1,261 milliard USD en 2022 à 1,367 milliard USD en 2023. Soit une augmentation de 8,4% par rapport à 2022.

L'augmentation du chiffre d'affaires est le résultat de l'augmentation des exportations qui ont enregistré 14,111 millions de tonnes, soit 761 912 tonnes de plus qu'en 2022. A cela s'ajoute le prix moyen de la tonne qui s'établit à 96,8 USD en 2023 contre 94,48 USD en 2022.

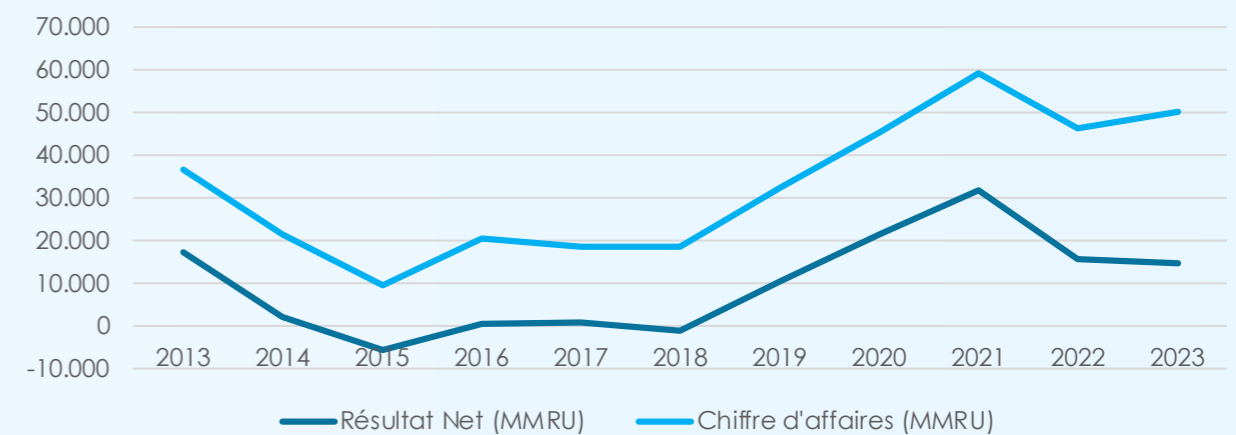
Résultat net

Le résultat net s'est établi à 14 495 MMRU (396 millions USD) contre 15 537 MMRU (423 millions USD) en 2022. Soit une diminution de 6,7%.

Cette diminution est due à l'augmentation de plusieurs centres de coût comme les frais de personnel, passés de

6192 MMRU en 2022 à 7672 MMRU en 2023, les marchandises et matières consommées qui se sont accrues de 1287 MMRU, les dotations aux amortissements et provisions, passées de 6616 MMRU à 8513 MMRU, en plus d'autres charges opérationnelles qui se sont accrues de 989 MMRU en 2023.

Graph 14: Evolution du chiffre d'affaires et du résultat net



Dettes

La SNIM affiche un ratio d'endettement faible, lui permettant d'emprunter en cas de besoin, pour la réhabilitation de ses installations et équipements ou le développement de nouveaux projets.

Investissements

Les investissements réalisés en 2023 (9 126 MMRU) sont en hausse de 39% par rapport à 2022 (5 570 MMRU). Ces investissements ont notamment porté sur l'acquisition d'équipements miniers, le renforcement des performances opérationnelles des usines de traitement du minerai, et le renforcement des installations portuaires.

a- Nouvelle ligne de chargement (PORT)

Ce projet vise à installer une nouvelle roue pelle et sa ligne de reprise avec un débit de l'ordre de 6000 tonnes à l'heure. Les essais de mise en service de la nouvelle installation sont prévus courant 2024.



Conformément aux orientations du PSE, la SNIM a continué à réaliser et à planifier des projets de développement, visant à assurer sa pérennité et à augmenter sa capacité de production. Ainsi plusieurs investissements ont été réalisés ou sont en cours de réalisation à fin 2023:

b- Projet F'derick

Lancé officiellement en novembre 2023, le projet vise à produire 2 millions de tonnes par an de minerai de fer riche à partir de la mine de F'derick. Les investissements initiés comprennent des travaux préparatoires au niveau de la mine, tels que l'écrtage, la construction de pistes et de plateformes. Parallèlement, les équipements miniers nécessaires ont été livrés, et le marché de l'usine de traitement est actuellement en cours de négociation. Le délai prévisionnel pour la fin des travaux est fixé à fin 2025. Le coût global du projet s'élève à 186,8 millions de dollars.



c- Projets énergétiques

La construction d'une centrale thermique, de 30 mégawatts, fait partie de la série de projets lancés, fin 2023 à Zouerate. La réalisation du projet, dans 17 mois, permettra d'augmenter la production d'électricité et d'accompagner le développement de la SNIM. Elle permettra également de répondre aux besoins énergétiques croissants de la région, sur les plans économique et social. Le coût d'investissement du projet, financé sur fonds propres, est de 55,12 millions d'euros. Les travaux de construction de la centrale sont en cours avec un délai prévisionnel de livraison en 2024. L'autre projet énergétique, lancé dans la même période à Zouerate, concerne une centrale solaire photovoltaïque de 12 MW.

Etats financiers résumés

| INDICATEURS | 2023 en MUM | 2022 en MUM | 2023 en M\$ | 2022 en M\$ |
|---------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Chiffre D'affaires | 50 053 | 46 371 | 1 367 | 1 261 |
| Résultat net | 14 495 | 15 537 | 396 | 423 |
| Valeur ajoutée | 33 305 | 33 029 | 844 | 898 |
| Résultat opérationnel | 16 979 | 18 960 | 464 | 516 |
| CAF | 23 009 | 8 570 | 628 | 233 |
| Fonds Propres | 122 171 | 114 898 | 3 337 | 3 125 |
| Dettes à Mlt | 1 079 | 1 362 | 29 | 37 |
| Total Bilan | 145 103 | 134 254 | 3 963 | 3 651 |
| Investissements | 9 126 | 5 570 | 249 | 151 |
| Ratios | | | | |
| Ratios d'endettement DLMT/CP | 1% | 1% | 1% | 1% |
| Rentabilité Economique RN/Total Actif | 10% | 12% | 10% | 12% |
| Rentabilité Financière RN/CP | 12% | 14% | 12% | 14% |

La valeur de l'action est calculée sur une base mathématique (situation nette sur le nombre d'actions).





6.

VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN

6. VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN

La stratégie RH



La stratégie de la SNIM dans le domaine de la formation est une composante essentielle de son PSE, visant à développer les compétences de ses ressources humaines de manière systématique et organisée. En s'appuyant sur une analyse approfondie des besoins en formation et en mettant en place un système

rigoureux de pilotage, la SNIM s'assure que ses employés sont bien équipés pour répondre aux exigences actuelles et futures de l'industrie minière. La formation repose sur deux piliers principaux : l'initialisation du plan de formation et le système de pilotage de la formation.

1. Initialisation du Plan de Formation

La première étape de cette stratégie consiste en l'initialisation du plan de formation, qui inclut plusieurs actions clés :

- **Définition du Niveau de Compétence Requis par Métier:** Cette étape implique l'établissement des compétences nécessaires pour chaque fonction au sein de l'entreprise.
- **Cartographie et Analyse de la Maturité des Ressources Actuelles par Direction et Fonction:** Une analyse détaillée est effectuée pour évaluer le niveau actuel de compétences des employés.
- **Collecte des Besoins en Formation des Équipes SNIM :** Un processus systématique de recueil des besoins de formation des différentes équipes est mis en place.
- **Définition d'un Plan de Mise à Niveau des Compétences des Ressources Actuelles:** Un plan structuré est élaboré pour combler les écarts de compétences identifiés.

2. Système de Pilotage de la Formation

Le second pilier de la stratégie de la SNIM concerne le système de pilotage de la formation, qui comprend :

- **Alignement sur les Rôles et Responsabilités:** Clarification des responsabilités en matière de formation pour une gestion efficace.
- **Définition des Processus Clés :**
 1. Suivi des Compétences : Surveillance continue des compétences au sein de la SNIM.
 2. Suivi de la Mise à Niveau des Compétences : Assurer que les mises à niveau nécessaires sont effectuées.
 3. Veille sur les Modules/Organismes de Formation : Surveillance des modules et organismes de formation pour garantir leur pertinence et leur qualité.
 4. Évaluation des Formations : Évaluer l'efficacité des formations dispensées.
 5. Reporting et Suivi de la Réalisation des Formations : Rapports réguliers et suivi pour s'assurer que les formations sont mises en œuvre comme prévu.

Evolution de l'effectif

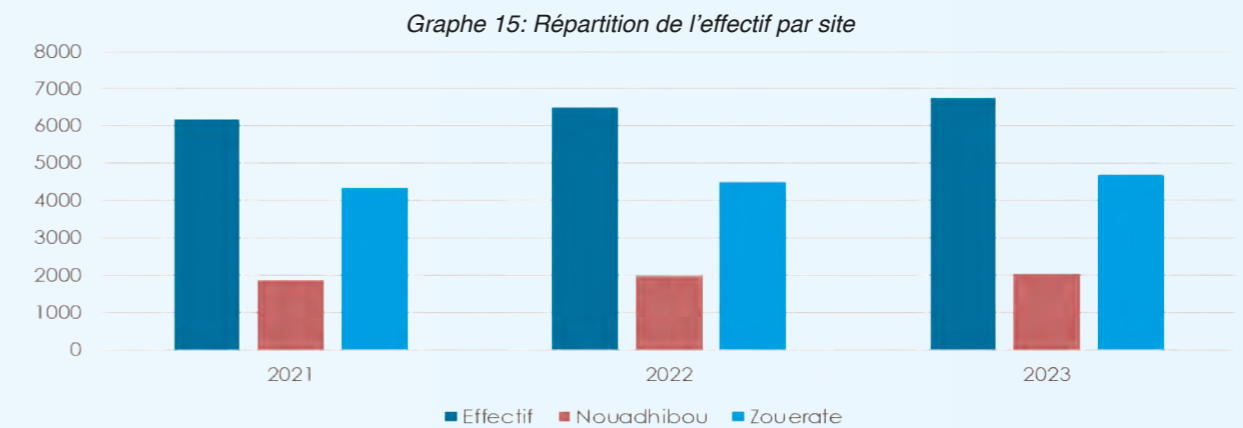
L'effectif total de la SNIM, au 31 décembre 2023, s'établit à 6465 salariés. Plus de deux tiers des employés de la So-

ciété sont basés à Zouerate et Nouadhibou vient en deuxième position avec 1969 collaborateurs.

| Année | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Effectif | 6 214 | 6 092 | 6 194 | 6 346 | 6 603 | 6 465 |
| Recrutement | 132 | 61 | 159 | 226 | 323 | 373 |

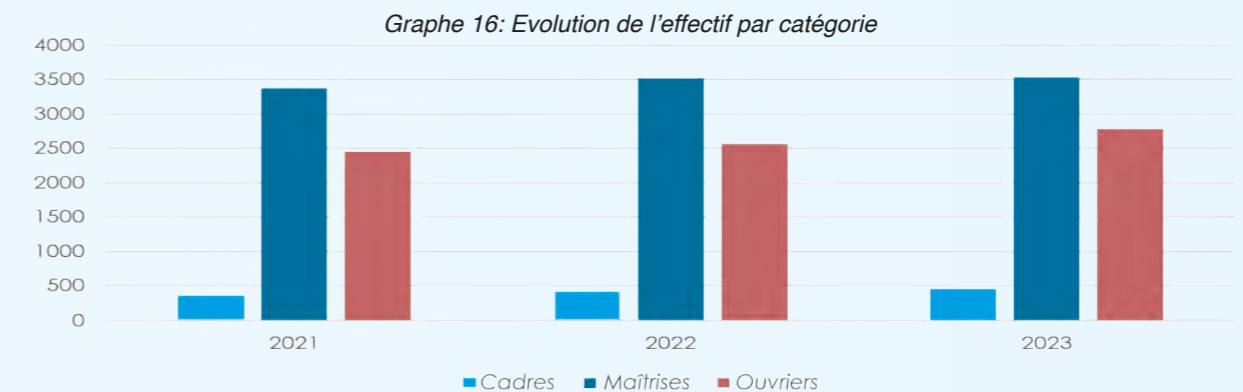
Evolution par site

| | Répartition de l'effectif de la SNIM par site | | |
|----------|---|------------|-------|
| | Zouerate | Nouadhibou | Total |
| Effectif | 4 496 | 1 969 | 6 465 |



Evolution par catégorie

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|-----------|-------|-------|-------|
| Cadres | 359 | 410 | 450 |
| Maîtrises | 3 370 | 3 519 | 3 487 |
| Ouvriers | 2 441 | 2 566 | 2 528 |
| Total | 6 170 | 6 495 | 6 465 |



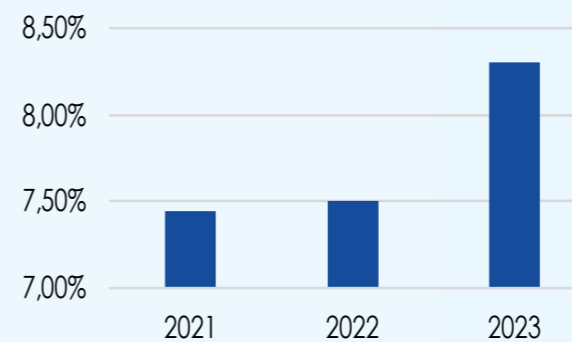


| | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|-------|-------|-------|
| Taux de femmes à la SNIM (%) | 7,44% | 7,50% | 8,3% |
| % des femmes dans des postes à responsabilité | 1% | 1,17% | 1,2% |
| Nombre de recrues | 226 | 389 | 373 |
| Taux de personnes en situation d'handicap sous-contrat (%) | 0,36% | 0,40% | 0,48% |
| Part des femmes dans les recrues (%) | 5% | 32% | 73% |

Toutes les classes des collaborateurs de la SNIM ont évolué en 2023. L'augmentation de l'effectif des cadres a été la plus significative avec 41 nouvelles recrues, ce qui a constitué une augmentation de 10% par rapport à 2022. Les agents de maîtrise et les ouvriers ont respectivement évolué de 15 et 206 postes, contribuant ainsi à l'évolution significative de la production en 2023 et les années à venir.



Graphe 17: Variation du taux de femmes à la SNIM (%)



Par ailleurs, l'intégration des groupes vulnérables et des personnes en situation de handicap fait entièrement partie de notre politique de ressources humaines.

0,48% de notre personnel est en situation de handicap. La SNIM continue à maintenir sous contrat et à soutenir tous les collaborateurs victimes d'accidents de la vie ou de travail.



Concernant la représentation des femmes dans l'effectif, la SNIM a déployé des efforts notables et a observé des tendances encourageantes : En 2023, le nombre total de nouvelles recrues s'élevait à 373, avec une proportion de femmes représentant 73% du total contre 32% en 2022.

Motivation du personnel

L'année 2023 a connu une amélioration importante de la rémunération du personnel : une augmentation générale des salaires, des augmentations individuelles au mérite et des primes exceptionnelles. Au total, 24,4% de nos collaborateurs ont bénéficié, en 2023, d'un réajustement et/ou d'une promotion. Les augmentations cumulées sur 3 ans

ont dépassé la valeur de 30% du salaire de base. Cette décision reflète la reconnaissance des efforts exceptionnels fournis par l'ensemble du personnel de la SNIM. De plus, certaines primes ont été augmentées de 50% à 100%, et de nouvelles primes ont été instaurées, pour soutenir davantage le pouvoir d'achat des collaborateurs.



Formation professionnelle

La politique de formation professionnelle, découlant du PSE, consiste à garantir, au personnel, le niveau nécessaire pour capitaliser les savoirs requis par poste, satisfaire efficacement les besoins en formations spécifiques et développer, pour certains métiers critiques, les perfectionnements nécessaires, notamment pour les métiers d'exploitation et de maintenance.

Cette politique se traduit par l'amélioration des compétences des nouvelles recrues, la mise à niveau du personnel existant et le développement du partenariat avec les fabricants du matériel.

Dans le cadre du plan de formation de 2023, 473 sessions de formation ont été réalisées au profit de 2275 collaborateurs. Le centre de formation technique de Zouerate a achevé la formation diplômante de 16 BTS et 41 CAP. Il a, en plus, recruté en 2023, une nouvelle promotion de 79 CAP et 29 BTS.

Sur un aspect plus social, la politique d'attribution des bourses d'études au profit d'un certain nombre de bacheliers, fils des travailleurs, s'est aussi poursuivie en 2023.

| | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|--------|--------|--------|
| Nombre agents formés (avec doublons) | 3 328 | 2 395 | 2 275 |
| Taux de personnel formé (sans doublons) (%) | 23 | 37 | 28 |
| Nombre d'heures de formations offertes (heure diffusion) | 19 390 | 14 775 | 14 817 |





7

•

DÉVELOPPEMENT
DURABLE CHEZ LA SNIM

7. DÉVELOPPEMENT DURABLE CHEZ LA SNIM

La SNIM s'est engagée depuis plus d'une décennie dans une démarche de développement durable conduite opérationnellement à travers son plan RSE, basée sur les standards ISO 26000.

Nous avons identifié les sujets matériels qui influencent notre capacité à atteindre nos objectifs. Grâce à un processus rigoureux intégrant les perspectives de nos parties prenantes et des experts, nous priorisons ces sujets pour guider nos actions stratégiques.

Tenant compte de cette approche cohésive, globale, et inclusive de la durabilité, la SNIM a développé sa feuille de route 2021-2024 en incluant des sujets environnementaux et sociaux.

Le choix des sujets pertinents s'est fait selon une analyse de la matérialité, basée sur les attentes des parties prenantes et l'impact sur l'activité de la SNIM.

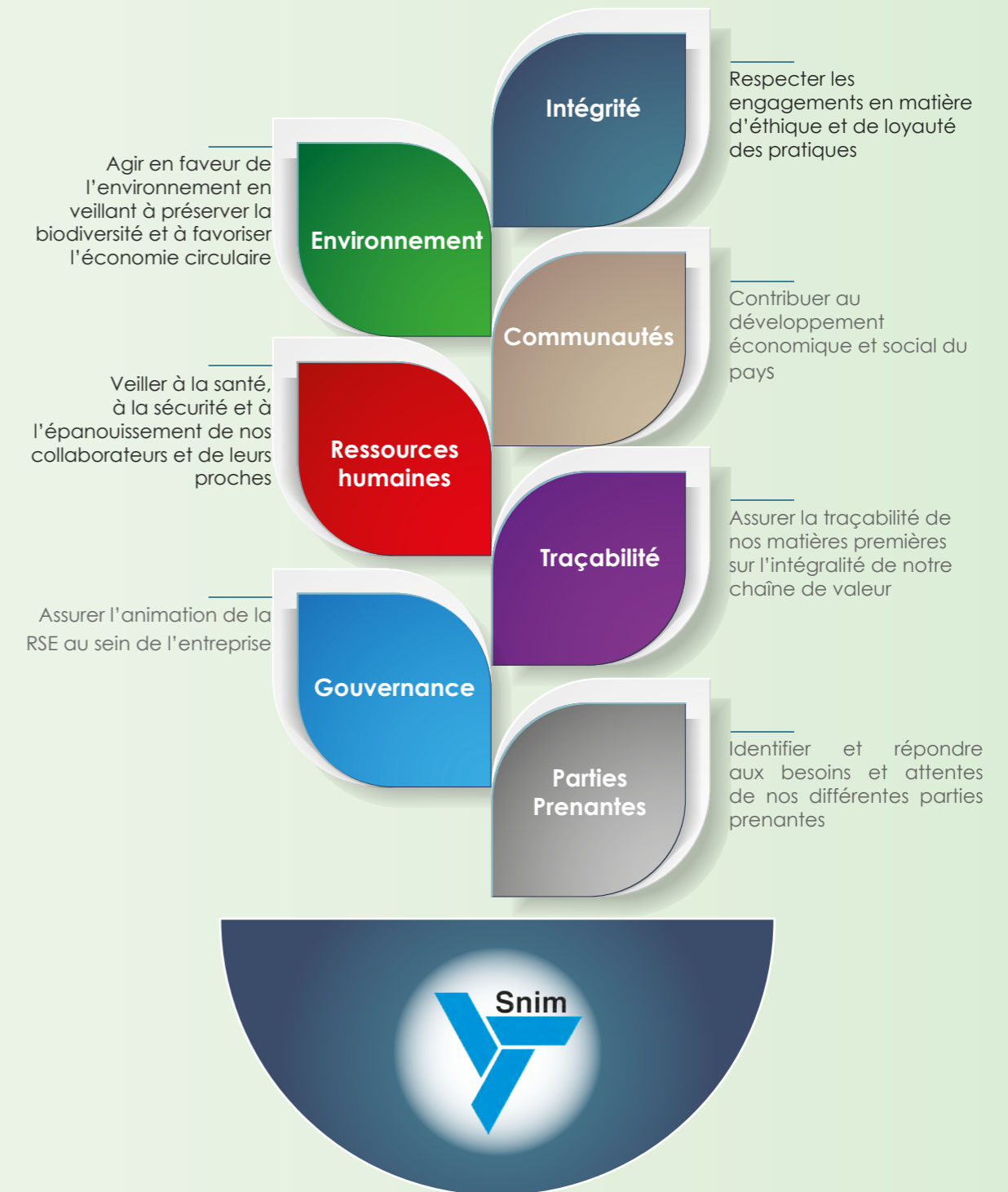
L'analyse de la matérialité a permis d'identifier plusieurs sujets matériels organisés ci-dessous selon les trois volets Environnement, Social et Gouvernance & Economie.

| | |
|--------------------------------|--|
| Environnement | <ul style="list-style-type: none"> • Protection du milieu naturel contre les externalités négatives • Gestion responsable des ressources (MP, eau, énergie) & circularité • Production et approvisionnement en électricité • Réduction, valorisation & traçabilité des déchets générés • Résilience et adaptation aux changements climatiques • Émissions carbone et décarbonation de la chaîne de valeur |
| Social | <ul style="list-style-type: none"> • Mécénat et sponsoring • Santé des populations • Droit de négociation collective et implication des délégués du personnel dans la démarche santé/sécurité • Dialogue social et communication interne • Apprentissage et formation professionnelle • Ancrage local & acceptabilité sur le territoire • Qualité de vie au travail • Respect des droits humains dans toutes les activités et lors des recrutements • Lutte contre la pauvreté et rémunération décente • Respect du droit du travail et des conventions de l'OIT • Santé des salariés • Sécurité des salariés et des intervenants extérieurs |
| Gouvernance et économie | <ul style="list-style-type: none"> • Gestion des plaintes et des réclamations • Traçabilité et qualité du produit • Partage de la valeur • Tarification équitable et transparente • Relations avec les fournisseurs et achats responsables • Transparence et éthique • Alignement entre nos engagements et nos objectifs RSE • Rentabilité et pérennité de nos activités |

Sur cette base solide, les sujets matériels les plus significatifs ont été identifiés et regroupés sous forme de 7 engagements RSE de l'entreprise. Ces sujets, qui seront détaillés davantage dans notre rapport,

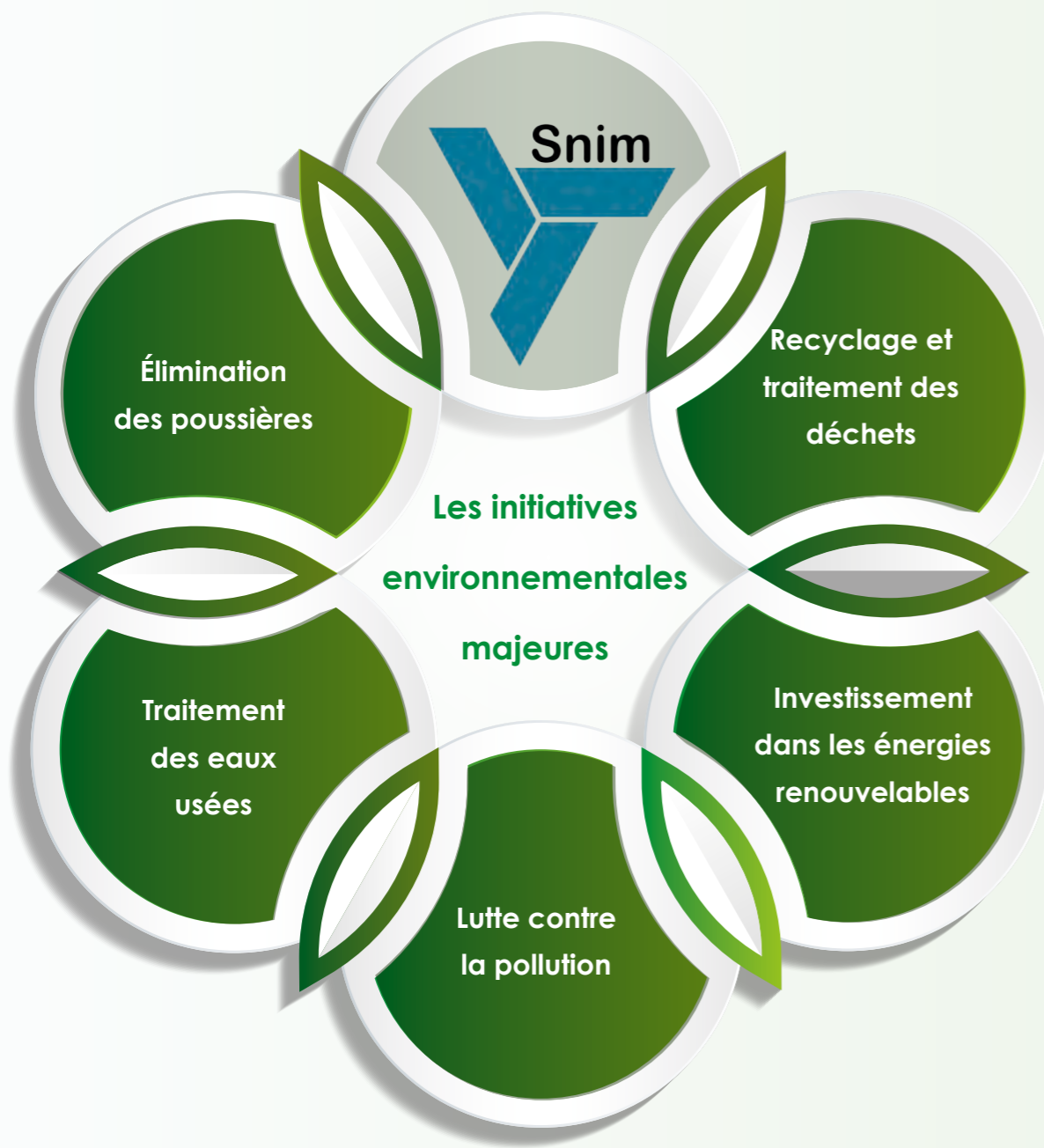
reflètent notre engagement à adresser de manière proactive les défis et opportunités qui ont le plus grand impact sur notre activité et notre environnement.

LES 7 PILIERS DE NOTRE STRATÉGIE RSE



Pôle Environnement

En 2023, la SNIM a continué à consolider ses initiatives environnementales majeures, mises en place depuis plusieurs années. L'entreprise a concentré ses efforts sur des domaines prioritaires tels que l'élimination des poussières, le traitement des eaux usées, la lutte contre la pollution par les hydrocarbures, l'optimisation de l'utilisation des ressources et la surveillance de l'état du milieu marin. Parallèlement, elle a intensifié ses actions visant à atténuer son empreinte carbone en investissant dans les énergies renouvelables et en accentuant ses activités de recyclage et de traitement des déchets.



Éradication des poussières



L'analyse environnementale des activités de la SNIM classe les émissions de poussières à Nouadhibou et à Zouerate comme l'aspect environnemental le plus significatif. Le programme environnemental 01 (PE01) a ainsi été mis en place pour atténuer l'impact de la poussière. L'objectif est d'atteindre à l'horizon 2028 une concentration de poussières, aux limites de propriété du site, inférieure à 70 µg/m³. En résumé, le programme consiste à :

- Mettre en place un système d'arrosage au port de Nouadhibou et installer des dépoussiéreurs à manches au niveau du culbuteur et du chargement des bateaux.
- Installer des dépoussiéreurs électriques et à filtres à manches et un système d'arrosage pour les deux usines des Guelbs.

Actuellement, la moyenne de concentration des poussières aux limites de propriété des installations aux Guelbs est de 123µg/m³ quand elle est de

80µg/m³ dans le milieu naturel. A la limite de propriétés des installations à Nouadhibou, elle a été de 74µg/m³ contre 37µg/m³ dans le milieu naturel.

Les efforts se concentrent essentiellement sur la limitation du niveau d'empoussièrément des deux usines Guelbs à Zouerate. La stratégie adoptée a permis l'installation de plusieurs dépoussiéreurs au niveau des endroits critiques.

C'est dans ce cadre que les actions suivantes ont été réalisées en 2023:

- La mise en service du projet de dépoussiérage des ateliers SMA&B de l'usine Guelb;
- La remise en service du dépoussiérage de l'atelier de criblage B de l'usine I.
- La réalisation des plans d'action d'étanchéité, au niveau des deux usines Guelbs, à hauteur de 76% ;
- La réalisation d'un taux de marche des dépoussiéreurs atteignant 66,5%.

Gestion des Gaz à Effet de Serre G.E.S

La réduction des émissions de carbone est clairement identifiée comme un axe prioritaire dans la matrice de matérialité de la SNIM, soulignant notre engagement envers une gestion responsable de notre empreinte environnementale.

La SNIM s'est engagée dans une transition énergétique alignée avec l'objectif national de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 11% d'ici 2030.

En 2022, les émissions ont atteint 532 748 TCO₂éq/an, en hausse de 10,6%

par rapport à l'année de référence. En 2023, elles ont augmenté de 15% pour atteindre 555 928 TCO₂éq/an.

La production d'énergie, les engins miniers et le chemin de fer sont responsables de 92% de ces émissions. Si nous observons une tendance baissière des émissions au niveau des centrales électriques et du transport du minerai de fer par train depuis 2020, les émissions causées par les engins miniers sont, à l'opposé, en croissance continue comme résumé dans le tableau suivant:

L'évolution des émissions des centrales électriques, engins miniers et locomotives rapportées aux ventes de la SNIM (en KgCO₂ émis /T minerai vendu).

| KgCO ₂ / T minerai | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|-------------------------------|------|------|------|------|
| Centrales électriques | 21,3 | 20,4 | 19,0 | 18,5 |
| Locomotives | 6,4 | 6,5 | 6,4 | 6,0 |
| Engins miniers | 10,2 | 10,6 | 11,4 | 11,7 |

Pour réduire nos émissions, nous avons mis en œuvre plusieurs mesures :

- Réévaluation des objectifs de réduction pour les SCOPE1: 548 273 tonnes de CO₂ équivalent et SCOPE2: 7 655 tonnes de CO₂ équivalent.
- Accroissement de la part des énergies renouvelables (évitant l'émission de 8 511 TCO₂éq en 2023 contre 8125 TCO₂éq en 2022).

D'autres initiatives ont été mises en place pour réduire l'empreinte environnementale de l'entreprise :

- La signature d'un mémorandum d'entente avec Arcelor Mittal pour évaluer la faisabilité de développer des usines alimentées par des énergies renouvelables;
- La vérification des bilans carbone par un tiers accrédité, ce qui a permis de baisser les émissions spécifiques à 39 KgCO₂éq/T minerai en 2023;
- La signature d'un protocole d'accord avec Chariot et Total Eren pour étudier l'alimentation des trains en énergie propre.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre 2023

| | | |
|--------------------------|--|---------|
| | Emissions globales de GES (TCO ₂ eq) | 555 928 |
| Répartition par activité | Emissions issues des activités industrielles (TCO ₂ eq) | 514 006 |
| | Emissions issues des activités sociales (TCO ₂ eq) | 41 922 |
| Répartition par SCOPE | Scope 1 (TCO ₂ eq) | 548 273 |
| | Scope 2 (TCO ₂ eq) | 7 655 |
| | Scope 3 (TCO ₂ eq) | — |

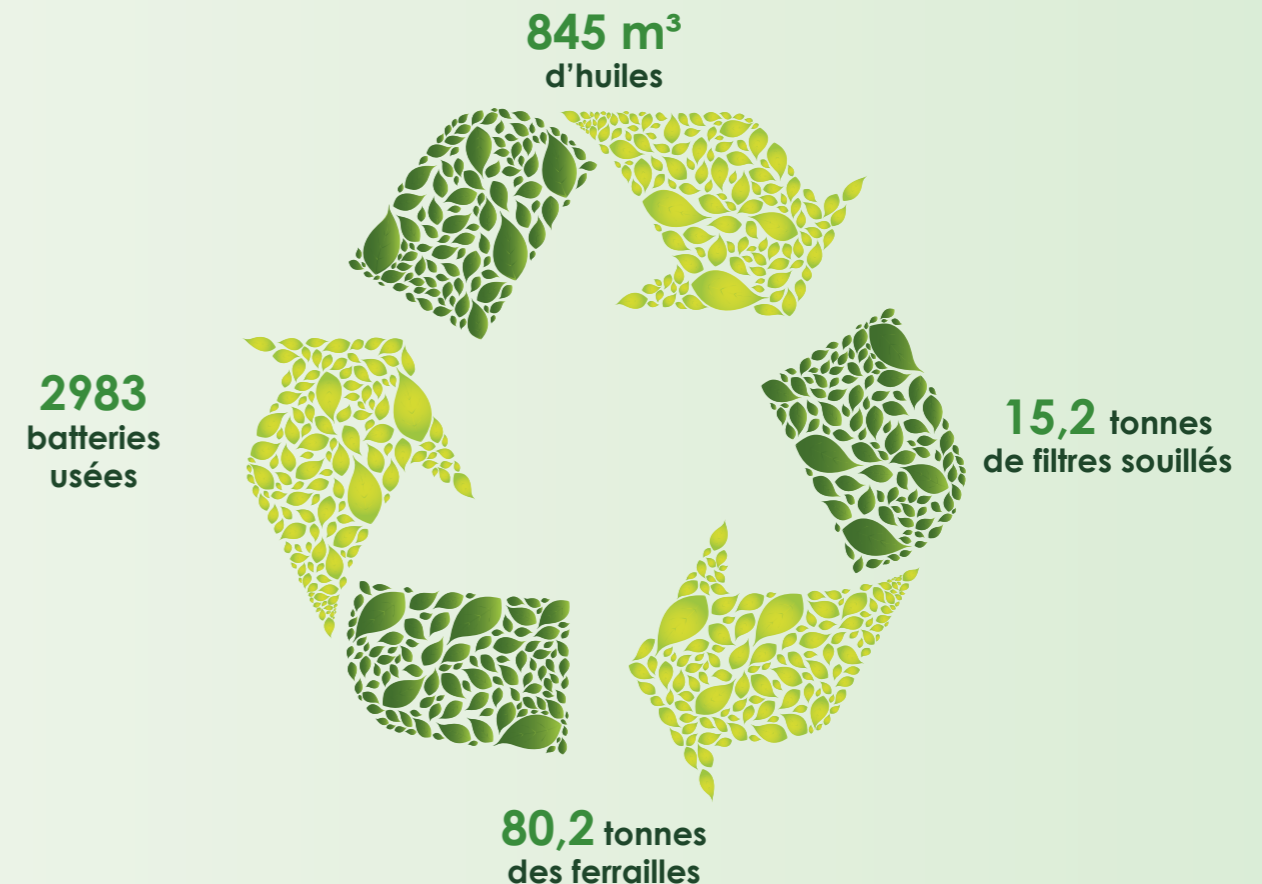
Gestion des déchets

La gestion des déchets repose sur le tri à la source, le traitement par valorisation et recyclage, ainsi que l'élimination des déchets restants selon les normes en vigueur.

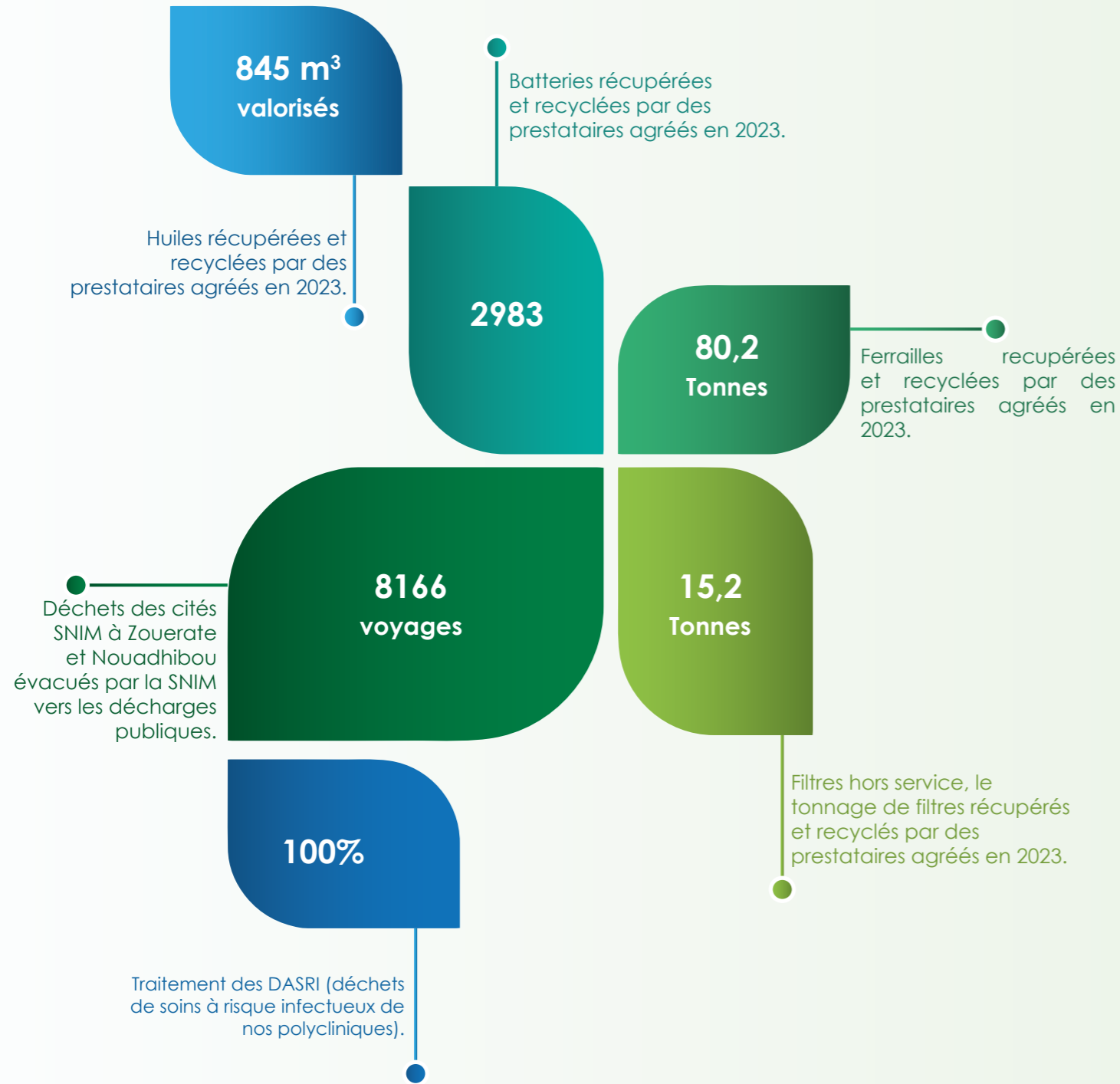


En 2023, la SNIM a récupéré et recyclé 845 m³ d'huiles et 15,2 tonnes de filtres souillés. Les ferrailles usées totalisant 80,2 tonnes, ainsi que 2983 batteries usées, ont été recyclées par des prestataires agréés. La réduction des déchets produits et l'augmentation du taux de recyclage et de valorisation des déchets restent des objectifs clés.

La SNIM a également mis en place des programmes environnementaux pour atténuer les émissions atmosphériques, gérer les effluents usés et les déchets industriels, et rationaliser les ressources hydriques et énergétiques. En 2023, 8166 voyages ont été effectués pour évacuer les déchets des cités SNIM vers les décharges publiques.



En ce qui concerne les déchets médicaux à risque générés par les activités des polycliniques, ils sont actuellement traités de manière intégrale au sein des deux établissements concernés.



L'énergie

La SNIM assure entièrement la production énergétique nécessaire à ses installations tout en fournissant l'électricité essentielle aux villes de Zouerate et F'derick.

À ce jour, cette production d'énergie vient essentiellement de trois centrales thermiques qui ont une puissance totale de 100 mégawatts. Deux de ces centrales, avec une capacité combinée de 84 mégawatts, sont situées au niveau du site des Guelbs, tandis que la troisième, d'une capacité de 16 mégawatts, est implantée à Nouadhibou. Ces infrastructures ont joué un rôle pivot dans la satisfaction des besoins énergétiques de la société et des communautés environnantes.

En parallèle, la SNIM augmente graduellement sa capacité en énergies propres, avec déjà une centrale solaire à Zouerate et une éolienne à Nouadhibou, d'une puissance installée de 7,4 MW. 2023 a été marquée par la construction d'une nouvelle centrale solaire de 12 MW à Zouerate qui vient renforcer le mix énergétique de la SNIM.

Sur une production totale de 393 073 MWH en 2023, 75% ont été consommés pour des besoins industriels tandis que 15% ont couvert les besoins des populations de la ville de Zouerate et de la cité de cansado à Nouadhibou.



Gestion de l'eau



La SNIM est consciente de l'importance cruciale de l'eau dans ses opérations et pour les communautés locales.

La situation géographique, ainsi que les conditions géologiques et climatiques de Zouerate, rendent l'eau une ressource particulièrement précieuse.

L'eau provient dans son intégralité des nappes phréatiques fossiles. Afin de rationaliser son utilisation et améliorer son efficacité, la SNIM a mis en place un plan d'action qui repose sur quatre axes :

- le recyclage et la réutilisation de l'eau dans les opérations des usines d'enrichissement,
- la maintenance des réseaux d'eau,
- le renouvellement et la mise en place d'un suivi de la consommation.
- le suivi des réserves d'eau et la recherche continue de nouvelles sources.



Outre l'approvisionnement en eau des populations de Zouerate et de F'derick, la SNIM alimente les maraîchers et les éleveurs le long du corridor Zouerate - Nouadhibou.



La station d'épuration des eaux usées de la cité SNIM à Zouerate (STEP) est en service depuis quelques années. Pour la station d'épuration de la cité de Cansado à Nouadhibou, le processus de contractualisation est sur le point d'être finalisé en vue de lancer la construction en 2024. Par ailleurs, les rejets des laboratoires (à Nouadhibou et Zouerate) sont intégralement neutralisés.



La biodiversité

La SNIM améliore continuellement ses performances environnementales en veillant à préserver la biodiversité et en favorisant l'économie circulaire dans la région de Tiris Zemmour.

La biodiversité de la zone de Tiris Zemmour :



La faune et la flore dans la région de Tiris Zemmou : La zone de Zouerate est largement dominée par les animaux domestiques, principalement les dromadaires et les chèvres. On y trouve également : les moutons, les ânes, les petits mammifères et les reptiles, comme le fennec, le chacal doré (*Canis aureus*), les scorpions, la vipère à cornes (*Cerastes cerastes*), le lièvre (*Lepus capensis*) et le varan du désert (*Varanus griseus*), communément appelé «Dabb Tiris».

Pour la flore, la zone est occupée par trois principaux types physiologiques : *Maerua crassifolia*, *Acacia radiana* et *Aristida pungens*.



La biodiversité de la zone du port de la SNIM :



Soucieuse de préserver les écosystèmes aquatiques jouxtant le port minéralier de Nouadhibou, la SNIM évalue tous les trois ans leur évolution. L'Institut Mauritanien de Recherches Océanographiques et des Pêches (IMROP) et l'Office National d'Inspection Sanitaire des Produits de la Pêche et de l'Aquaculture (ONISPA) ont été mandatés par la SNIM pour ce suivi scientifique du milieu marin.



Le rapport de 2023 a fourni une évaluation complète de l'état environnemental du port minéralier de Nouadhibou, démontrant l'absence de perturbations écologiques significatives.



Il a particulièrement été observé que la macrofaune benthique présente une grande diversité, avec un nombre d'espèces variant entre 7 et 87 taxons. La structure de ces assemblages est dominée par les annélides polychètes, les mollusques bivalves et les arthropodes. Cette composition spécifique indique un milieu encore en bon état écologique. Cette observation est également confirmée dans la zone d'immersion, où les densités et biomasses les plus élevées sont rencontrées.

Pôle social

Encadré 2 : La fondation SNIM



La fondation SNIM est une association non politique, non syndicale et à but non lucratif, établie en 2007 et reconnue d'utilité publique depuis 2012. Bras social de la SNIM, elle vise à catalyser le progrès social et économique, à être un moteur de changement positif et à être le modèle d'une approche holistique de développement. La Fondation

s'efforce de créer des partenariats solides, de mettre en œuvre des programmes novateurs et d'agir en tant que catalyseur pour une croissance inclusive, tout en étant guidée par les principes de responsabilité et de transparence.

En structurant ses programmes autour de cinq engagements clés, la Fondation contribue activement à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD), soutenant ainsi les objectifs nationaux et internationaux dans le domaine.

Promouvoir l'accès des populations ciblées aux services sociaux de base (eau, électricité, santé, éducation...) en privilégiant au mieux l'utilisation des énergies renouvelables et les procédés respectant la préservation de l'environnement.



Santé



La SNIM dispose d'une infrastructure sanitaire importante. Deux polycliniques, une à Zouerate et l'autre à Nouadhibou, d'une capacité d'hospitalisation de 100 lits chacune, équipées de matériels médicaux modernes couvrant plusieurs

spécialités. 11 unités de santé de travail, installées sur les différents sites de travail, fournissent aux travailleurs des services médicaux courants et les premiers soins en cas d'accidents.



La santé a connu plusieurs actions en 2023, dont :

- 1 Recrutement d'une pharmacienne et d'un gynécologue pour la Polyclinique de Zouerate.
- 2 Amélioration de la disponibilité des médicaments (Taux de satisfaction 99%).
- 3 Etablissement de conventions avec des cliniques privées de Nouakchott.
- 4 Opérationnalisation de l'Unité de maintenance biomédicale.
- 5 Signature d'un partenariat avec la Fondation Cheikh Khalifa Ben Zayed au Maroc (FCKM) pour la mise à niveau des structures de santé de la Snim.

Les polycliniques de la SNIM prennent en charge plus de 31000 personnes (travailleurs et leurs familles). Les activités principales sont décrites dans le tableau suivant :

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|----------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Consultations | 159654 | 132361 | 128108 | 149384 | 163311 |
| Journées d'hospitalisation | 9962 | 9776 | 11482 | 15419 | 19326 |
| Actes chirurgicaux | 1051 | 876 | 865 | 787 | 716 |
| Examens de laboratoire | 39668 | 40433 | 43657 | 46465 | 64160 |
| Examens radio. | 5547 | 5306 | 4636 | 6029 | 7946 |
| Actes dentaires | 6489 | 4811 | 5492 | 7925 | 7040 |
| Accouchements | 611 | 659 | 631 | 538 | 770 |



En plus de ces activités assurées par le service médical, des vacations médicales périodiques sont organisées avec l'assistance de spécialistes externes. Ces vacations ont touché les spécialités suivantes en 2023 :

| Spécialiste | Vacation | Consultation | Acte | Avis d'évacuation |
|-------------------|-----------|--------------|------------|-------------------|
| Ophthalmologue | 5 | 1203 | 0 | 7 |
| ORL | 3 | 966 | 153 | 4 |
| Rhumatologue | 6 | 760 | 26 | 3 |
| Neurologue | 4 | 401 | 0 | 2 |
| Neurochirurgien | 2 | 342 | 3 | 8 |
| Gastroentérologue | 1 | 212 | 0 | 0 |
| Total | 21 | 3884 | 182 | 24 |

Les personnes dont l'état de santé nécessite des examens ou soins complémentaires sont orientées dans des structures sanitaires spécialisées à Nouakchott et/ou à l'étranger :

| Destination | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|----------------------|------------|------------|------------|-------------|-------------|
| Nouakchott | 718 | 560 | 825 | 1093 | 1213 |
| Etranger | 11 | 3 | 18 | 28 | 32 |
| Total général | 729 | 563 | 843 | 1121 | 1245 |

Education

L'appui au secteur éducatif occupe une part importante dans les budgets alloués par la SNIM au secteur social. L'accompagnement du secteur éducatif s'est traduit par la construction, l'extension et la réfection de plusieurs établissements scolaires et préscolaires, absorbant 57% du montant affecté en 2023 à ce secteur, soit 52,3 MMRU.

Il a également été caractérisé par l'introduction d'une nouvelle variante consistant à apporter aux enfants des travailleurs de la SNIM une assistance en termes de bourses, de formation pour leur insertion professionnelle et des appuis pédagogiques pour ceux d'entre eux qui se présentent aux examens nationaux. L'ensemble de ces appuis ont constitué 29,43% du budget concerné, soit 27 MMRU.



Encadré 3: Soutien scolaire

En 2023, la SNIM a lancé un programme de soutien scolaire destiné aux enfants de ses employés, candidats aux examens nationaux. Plus de 60 professeurs et instituteurs ont été mobilisés grâce au soutien de la Direction de la Communication et de l'Action Sociale, en collaboration avec l'ASC Kedia à Zouerate et l'ASC SNIM à Nouadhibou.

Entre avril et juin 2023, les cours de soutien ont couvert toutes les matières de base. Ce programme a bénéficié à 919 élèves, dont 575 à Zouerate et 344 à Nouadhibou, pour la préparation du Bac, du Brevet et du concours d'entrée en première année secondaire.



Encadré 4: Une colonie de vacances au profit des enfants des salariés de la SNIM



Dans le cadre de ses activités visant l'épanouissement de ses collaborateurs et leurs familles, la SNIM a organisé une colonie de vacances au profit de 40 élèves, issus des familles des salariés de la SNIM et du couloir du chemin de fer, qui s'est déroulée à Agadir au Royaume du Maroc du 19 août au 2 septembre 2023.

L'organisation de cette deuxième édition est une contribution de la SNIM à l'encouragement de la culture de l'excellence en milieu scolaire.

Développement local

Accès à la propriété



Si l'année 2022 a été marquée par la cession subventionnée de 600 logements à Zouerate en faveur des employés SNIM, l'année 2023 a vu cette politique se renforcer avec la distribution de

600 terrains aux salariés de la SNIM à Nouadhibou, grâce à un partenariat stratégique conclu avec la Zone Franche de Nouadhibou.



Accès à l'eau

L'accès à l'eau a toujours été un défi majeur auquel la SNIM est confrontée dans sa volonté de répondre aux attentes des populations du couloir du chemin de fer, qui en ont besoin pour se fixer dans leurs localités.

Dans ce cadre, le programme de recherche de points de forages, initié en 2022, a permis, à la fin de l'année 2023, la réalisation de 34 forages exploitables. Equipés de panneaux solaires et sécurisés, ces forages ont un débit et une capacité de stockage importants pour mieux répondre aux besoins des populations locales, surtout en période caniculaire. Cela permet également d'apporter aux camelins et aux petits ruminants de ces zones des

points d'abreuvement salutaires, avec une meilleure maîtrise des flux de la transhumance en toute sécurité, loin de la voie ferrée.

Il est à noter que la SNIM a produit, en 2023, un total de 4 315 298 m³ d'eau, dont 46% ont été consommés pour des besoins industriels et environ 42% ont couvert les besoins sociaux.

La consommation industrielle a augmenté de 3% par rapport à 2022, passant à 1 993 879 m³, ce qui indique une intensification des activités industrielles. De même, la consommation sociale a légèrement augmenté de 1%, atteignant 1 822 857 m³, soutenant ainsi une croissance démographique et une amélioration de l'accès à l'eau potable.

Encadré 5: Vers une agriculture maraîchère et vivrière dans la zone du couloir



L'accès à l'eau a toujours été un défi majeur pour la SNIM. L'entreprise s'engage à fournir de l'eau tout en contribuant à stabiliser les populations dans des zones qui se dépeuplent progressivement en raison des conditions climatiques arides, telles que l'avancée du désert et le manque de précipitations.

Le programme de localisation des sites de forage exploitables, initié en 2022, a abouti à la réalisation de 34 forages solaires sécurisés et équipés de vastes capacités de stockage pour répondre efficacement aux besoins des populations, surtout pendant les périodes de forte chaleur. Cette initiative offre également des points d'abreuvement essentiels pour les chameaux et les petits

ruminants, tout en améliorant la gestion des mouvements de transhumance loin de la voie ferrée.

Par ailleurs, ce vaste programme a également conduit à l'introduction de l'agriculture intensive au profit des populations des localités de Choum (Adrar), F'derick, et du site minier TO14, où des cultures sous serres irriguées en goutte-à-goutte ont vu le jour pour la première fois, soutenues par un budget de 8,5 millions MRU.

Les retombées attendues de ces projets agricoles sont multiples : fixation des populations sur leur terroir, développement d'activités génératrices de revenus, équilibre nutritionnel et régénération de la biodiversité.

L'énergie



La SNIM exploite et fournit aux ménages isolés des kits d'éclairage solaire leur permettant outre l'éclairage nocturne, de faire fonctionner un téléviseur et des prises pour recharger des téléphones portables. Ainsi, en 2023, un budget de 728 000 MRU a été alloué aux localités suivantes:

| Lieu/centre | Actions réalisées /Engagées | Montant MRU |
|--------------|--|-------------------|
| BENAMERA | Acquisition et Installation de 20 kits d'énergie solaire | 240 000,00 |
| CHOUM | Acquisition et Installation de 50 kits d'énergie solaire | 48 000,00 |
| TOUJIL | Acquisition et Installation de 20 kits d'énergie solaire | 240 000,00 |
| BIRMOGHREIN | Acquisition et Installation de 50 kits d'énergie solaire | 200 000,00 |
| Total | | 728 000,00 |

Appui aux institutions religieuses, étatiques et culturelles



En 2023, la SNIM a renforcé son engagement envers les institutions religieuses, étatiques et culturelles qui ont bénéficié respectivement de 43.6 MMRU, 9.7 MMRU et 20.1 MMRU.



Ainsi, la SNIM a supporté les différentes actions suivantes :

- Distribution de repas pour l'Iftar tout au long du couloir durant le mois sacré du Ramadan.
- Construction, rénovation et équipement de mosquées et autres infrastructures religieuses pour améliorer les conditions de prière et de rassemblement.
- Soutien financier pour le pèlerinage de 2023 bénéficiant à 5 personnes incluant des retraités et des imams locaux (sans compter les 36 pèlerins issus directement des rangs des salariés de la Société mère et d'autres venant des filiales du Groupe SNIM).
- Subvention au fonctionnement des communes de BOULENOUAR, TMEIMICHATE, CHOUM, FDERICK, ZOUERATE et NOUADHIBOU.
- Réhabilitation et rénovation de deux mini complexes sportifs à Zouerate.
- Réhabilitation d'un bâtiment administratif à TMEIMICHATE.
- Construction d'un poste de Police dans le quartier des 600 Logements à Zouerate
- Equipement du terrain de football de Cansado à Nouadhibou.

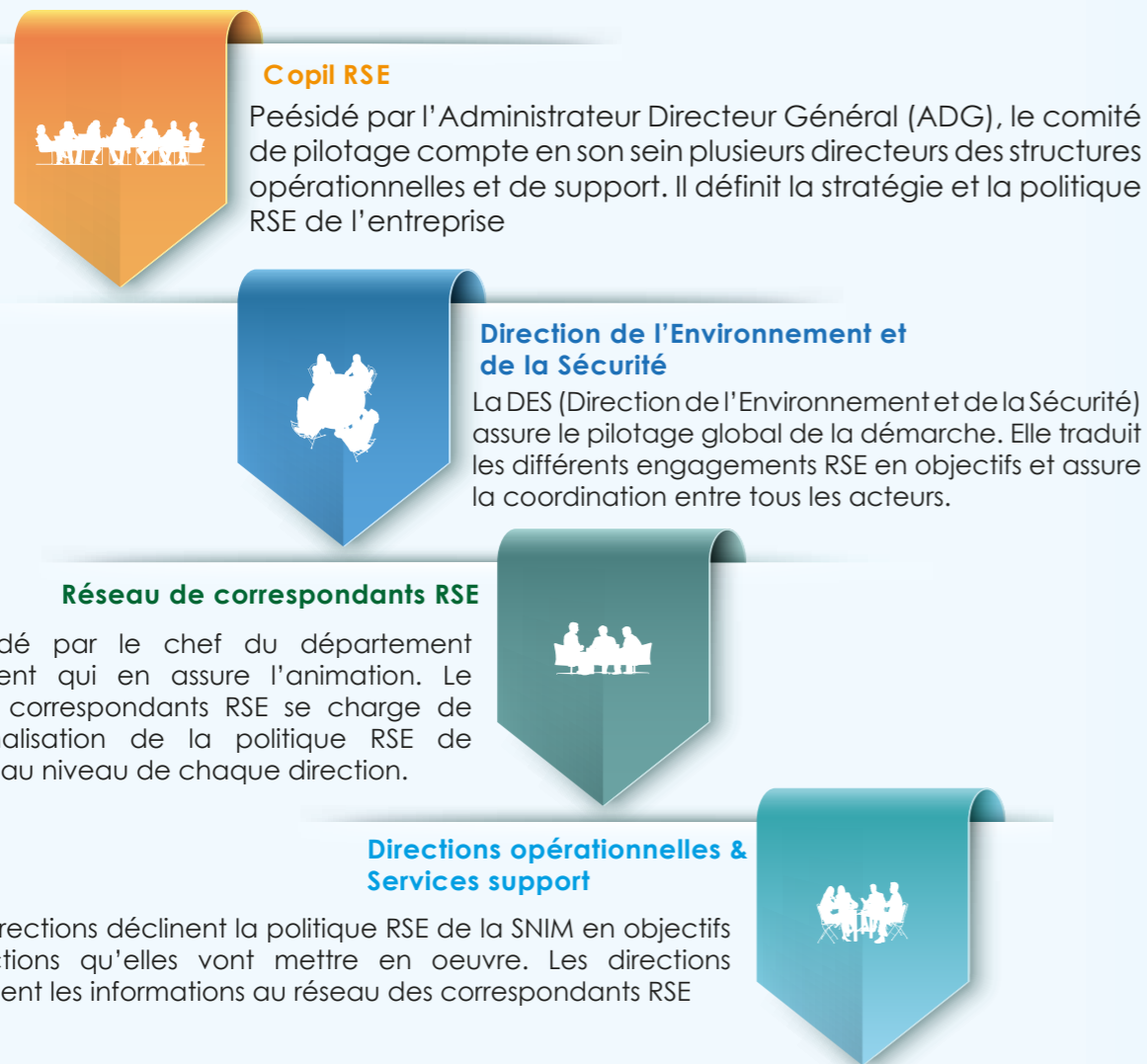
Pôle Gouvernance RSE et Economie

Gouvernance

Le label Engagé RSE «niveau confirmé», obtenu en 2021, est le résultat d'une démarche soutenue couvrant 55 sous-critères allant des pratiques stratégiques à la performance des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux, en passant par les pratiques managériales et relationnelles.

La certification ISO 9001 obtenue depuis 2005 et la certification ISO 14001 obtenue en 2011 (renouvelée en 2014, 2017 et 2021) témoignent de l'engagement de la SNIM à agir en faveur de l'environnement en veillant à préserver la biodiversité.

Gouvernance du développement durable



Contribution dans l'économie Nationale



Les résultats record de la SNIM en 2023 ont confirmé son rôle de leader dans la contribution à l'économie nationale.

Contribution des recettes de la SNIM à l'économie nationale

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|--|------|------|------|------|------|------|
| Contribution SNIM Recette de l'Etat | 4% | 6% | 10% | 17% | 22% | 14% |
| Contribution SNIM au PIB | 5% | 8% | 11% | 15% | 9% | 9% |
| Contribution SNIM aux Exportations | 28% | 33% | 43% | 54% | 32% | 37% |

La SNIM reste un catalyseur indéniable de l'économie nationale à travers ses contributions, son support au développement du tissu industriel national et à l'éclosion économique dans la zone du couloir.



8.

ANNEXES

Annexe 1 : Rapport du commissaire aux comptes et de l'auditeur indépendant

CONEX
BP 3225
Nouakchott
République Islamique de Mauritanie

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Société Nationale Industrielle et Minière SNIM

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes et de l'auditeur indépendant sur les états financiers

Au Président,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Nationale Industrielle et Minière (SNIM), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les annexes aux états financiers qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de l'entité au 31 décembre 2023 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, conformément au référentiel IFRS.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers* » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément au Code international de déontologie des professionnels comptables (y compris les normes internationales d'indépendance) (le Code de l'IESBA) et aux règles d'éthique qui s'appliquent à l'audit des états financiers en France et avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux états financiers

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au référentiel IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de mettre l'entité en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des états financiers

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter une anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations fournies dans les états financiers à ce titre ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'entité à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements les sous-tendant de manière à ce qu'ils en donnent une présentation sincère ;

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne, relevée lors de notre audit.

Nouakchott et Paris-La Défense, le 30 avril 2024

Le Commissaire aux Comptes et l'Auditeur Indépendant
Version anglaise originale signée par

Le Commissaire aux Comptes
CONEX

L'Auditeur Indépendant
ERNST & YOUNG Audit

Ely Mohamed M'bareck

Moez Ajmi

Annexe 2 : Rapport financier

SNIM
Etat de la situation Financière
Exercice clos le 31 décembre 2023

ACTIF

| En MMRU | Note | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|------|----------------|----------------|
| Actifs non – courants | | | |
| Immobilisations corporelles | 4.1 | 65 253 | 61 645 |
| Immobilisations incorporelles | 4.2 | 177 | 190 |
| Actifs financiers non courants | 4.3 | 1 823 | 1 686 |
| Participations dans les entreprises associées | 4.3 | 5 594 | 5 535 |
| Total actifs non courants | | 72 847 | 69 057 |
| Actifs courants | | | |
| Stocks et en-cours | 4.4 | 9 873 | 10 541 |
| Clients et comptes rattachés | 4.5 | 9 217 | 9 154 |
| Autres créances | 4.6 | 4 779 | 2 031 |
| Actifs financiers courants | 4.7 | 49 | 88 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4.8 | 48 339 | 43 384 |
| Total actifs courants | | 72 256 | 65 197 |
| TOTAL ACTIF | | 145 103 | 134 254 |

CAPITAUX PROPRES & PASSIF

| En MMRU | Note | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--|----------|----------------|----------------|
| Capital et réserves | | | |
| Capital émis | 4.9 | 18 270 | 18 270 |
| Primes d'émission | | 646 | 646 |
| Prime d'apport | | 1 228 | 1 228 |
| Réserves | | 1 827 | 1 827 |
| Autres éléments du résultat global | 4.7-4.11 | 6 458 | 5 800 |
| Résultats accumulés non distribués | | 93 741 | 87 126 |
| Total Capitaux Propres | | 122 171 | 114 898 |
| Passifs non courants | | | |
| Dettes financières (part à plus d'1 an) | 4.10 | 1 079 | 1 362 |
| Obligations au titre des retraites | 4.11 | 7 034 | 5 013 |
| Provisions | 4.12 | 790 | 807 |
| Total Passifs non Courants | | 8 902 | 7 182 |
| Passifs Courants | | | |
| Dettes financières (part à moins d'1 an) | 4.10 | 908 | 943 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 4.13 | 6 483 | 4 656 |
| Impôts courants | 4.14 | 3 024 | 1 917 |
| Autres dettes | 4.15 | 3 597 | 4 646 |
| Contrats à terme | 4.7 | 17 | 13 |
| Total Passifs Courants | | 14 030 | 12 175 |
| TOTAL PASSIF | | 145 103 | 134 254 |

SNIM
Etat du Résultat Net et Autres éléments du résultat global
Exercice de 12 mois clos le 31 Décembre 2023

| En MMRU | Note | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--|------|---------------|---------------|
| Ventes de minerai de fer | 5.1 | 50 053 | 46 371 |
| Produits des activités annexes | 5.2 | 740 | 611 |
| Produits des activités ordinaires | | 50 793 | 46 982 |
| Variation des stocks de produits finis et des travaux en-cours | | 264 | 722 |
| Production immobilisée | | 670 | 403 |
| Marchandises et matières consommées | 5.3 | (15 459) | (14 172) |
| Marge brute | | 36 269 | 33 935 |
| Autres produits opérationnels | 5.4 | 370 | 300 |
| Frais de personnel | 5.5 | (7 672) | (6 192) |
| Dotations aux amortissements et provisions | 5.6 | (8 513) | (6 616) |
| Impôts et taxes | 5.7 | (66) | (47) |
| Autres charges opérationnelles | 5.8 | (3 409) | (2 420) |
| Résultat opérationnel | | 16 979 | 18 960 |
| Produits financiers | 5.9 | 2 186 | 925 |
| Charges financières | 5.10 | (128) | (110) |
| Résultat avant impôts | | 19 037 | 19 775 |
| Taxe unique sur le chiffre d'affaires | | (4 542) | (4 238) |
| Résultat net de l'exercice | | 14 495 | 15 537 |
| Résultat par action en ouguiya | 5.11 | 793 | 850 |

Etat du résultat global

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|------------------------------------|---------------|---------------|
| Résultat net de l'exercice | 14 495 | 15 537 |
| Autres éléments du résultat global | 658 | (598) |
| Résultat global | 15 153 | 14 939 |

SNIM
Etat des flux de Trésorerie
Exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2023

| En MMRU | Note | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|------------|----------------|-----------------|
| Flux de trésorerie liés à des activités opérationnelles | | | |
| Bénéfice net avant impôt | | 19 037 | 19 775 |
| Dotations aux amortissements et provisions | 6.1 | 9 423 | 7 469 |
| Reprises sur amortissements et provisions | 6.4 | (1 054) | (671) |
| +/- Values sur acquisitions / cessions d'immobilisations | | - | 146 |
| Gains / Pertes de changes | 6.5 | 633 | (659) |
| Produits des placements | | (2 162) | (895) |
| Charges financières | | 103 | 93 |
| Variation du Besoin en Fonds de Roulement | 6.2 | 208 | (2 850) |
| Flux de trésorerie brut liés aux activités opérationnelles | | 26 188 | 22 408 |
| Intérêts payés | | (101) | (98) |
| Impôt payé sur la taxe unique | | (3 554) | (4 937) |
| Flux de trésorerie net liés aux activités opérationnelles | | 22 532 | 17 373 |
| Flux de trésorerie liés à des activités d'investissement | | | |
| Acquisitions d'immobilisations | 6.3 | (11 801) | (6 839) |
| Intérêts encaissés | | 2 014 | 791 |
| Dividendes reçus | | 148 | 104 |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | (9 639) | (5 944) |
| Flux de trésorerie liés à des activités de financement | | | |
| Cotisations retraites complémentaires | | 241 | 287 |
| Remboursements d'emprunts | | (251) | (1 375) |
| Remboursement retraites complémentaires | | (50) | (168) |
| Dividendes versés | | (7 878) | (17 797) |
| Flux liés aux opérations de financement | | (7 938) | (19 053) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice | | 43 384 | 51 008 |
| Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie | | 4 955 | (7 624) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice | 6.6 | 48 339 | 43 384 |

SNIM
Tableau de variation des capitaux propres
Exercice clos le 31 décembre 2023

| En MMRU | Capital émis | Primes d'émission | Prime d'apport | Réserves | Autres éléments du résultat global | Résultats accumulés | Total |
|--|---------------|-------------------|----------------|--------------|------------------------------------|---------------------|----------------|
| Capitaux propres au 01.01.2022 | 18 270 | 646 | 1228 | 1 827 | 6 398 | 89 393 | 117 763 |
| Réévaluation des instruments financiers | - | - | - | - | 80 | - | 80 |
| Réévaluation au titre des régimes de retraite | - | - | - | - | (1 392) | - | (1 392) |
| Ecart de change sur conversion dans la monnaie de présentation | - | - | - | - | 715 | - | 715 |
| Résultat net de l'exercice | - | - | - | - | - | 15 537 | 15 537 |
| Dividendes | - | - | - | - | - | (17 804) | (17 804) |
| Capitaux propres au 01.01.2023 | 18 270 | 646 | 1228 | 1 827 | 5 800 | 87 126 | 114 898 |
| Réévaluation des instruments financiers | - | - | - | - | (38) | - | (37) |
| Réévaluation au titre des régimes de retraite | - | - | - | - | (1 772)* | - | (1 772) |
| Ecart de change sur conversion dans la monnaie de présentation | - | - | - | - | 2 467** | - | 2 467 |
| Résultat net de l'exercice | - | - | - | - | - | 14 495 | 14 495 |
| Dividendes | - | - | - | - | - | (7 880) | (7 880) |
| Capitaux propres au 31.12.2023 | 18 270 | 646 | 1228 | 1 827 | 6 458 | 93 741 | 122 171 |

*1 772 MMRU d'augmentation de l'indemnité de la retraite lié aux changements d'hypothèses actuarielles comptabilisés en autres éléments de résultat global.
** 2 467 MMRU d'écart de change sur la conversion dans la monnaie de présentation résultant d'un gain de change de 8 563 MMRU et une perte de change de 6 095 MMRU, comptabilisés en autres éléments de résultat global.

Annexe 3 : Informations complémentaires relatives à l'état de la situation financière

4.1 Immobilisations corporelles

| Immobilisations évaluées à la juste valeur En MMRU | 31/12/2022 | Acquisitions | Transfert | Cessions | 31/12/2023 |
|---|----------------|----------------|----------------|--------------|----------------|
| Valeur Brute | 51 400 | 452 | - | (124) | 51 728 |
| Amortissements | 25 753 | 2 059 | - | (43) | 27 769 |
| VALEUR NETTE | 25 647 | (1 607) | - | (81) | 23 959 |
| Immobilisations évaluées au coût | | | | | |
| Immobilisations évaluées au coût | 31/12/2022 | Acquisitions | Transfert | Cessions | 31/12/2023 |
| Valeur Brute | 62 284 | 4 039 | - | (318) | 66 005 |
| Actif de droit d'utilisation | 3 723 | - | - | - | 3 723 |
| Amortissements | 37 666 | 3 358 | (206) | - | 40 819 |
| VALEUR NETTE | 28 341 | 681 | 206 | (318) | 28 910 |
| TOTAL VALEURS BRUTES | 117 406 | 4 491 | - | (442) | 121 456 |
| TOTAL AMORTISSEMENTS | 63 419 | 5 417 | (206) | (43) | 68 588 |
| IMMOBILISATIONS EN COURS | 7 657 | 9 126 | (4 086) | (312) | 12 385 |
| VALEUR NETTE DES IMMOBILISATIONS* | 61 644 | 8 200 | (3 880) | (711) | 65 253 |

* N'incluant pas la valeur nette des Actifs de prospection qui s'élève à une faible valeur de 0,4 MMRU au 31 décembre 2023 et 1 MMRU au 31 décembre 2022.

Les acquisitions de l'année 2023 s'élèvent à 9 126 MMRU dont 670 MMRU de production immobilisée.

En absence d'indice de perte de valeur sur les actifs de la société, le test de dépréciation n'a pas été réalisé.

Il n'existe pas non plus de nantissement sur les immobilisations corporelles.

Coût d'emprunt incorporé :

Le montant des coûts d'emprunt incorporés dans le coût d'actifs se présente comme suit :

| En MMRU | 31/12/2022 | Coûts incorporés sur la période | 31/12/2023 |
|-----------------|--------------|---------------------------------|--------------|
| Guelb2 | 2 024 | - | 2 024 |
| Port minéralier | 406 | - | 406 |
| Dragage Port | 200 | - | 200 |
| Total | 2 630 | - | 2 630 |

Location financement :

La valeur comptable brute des Contrats de location compris dans les immobilisations finales (cf. 4.1 Immobilisations corporelles) se présente comme suit :

| En MMRU | 31/12/2022 | Acquisitions | Cessions | 31/12/2023 |
|---|--------------|--------------|----------|--------------|
| Renouvellement. Equipement. Port (part BID) | 769 | - | - | 769 |
| Divers Matériels Guelbs II (part BID) | 2 324 | - | - | 2 324 |
| Matériels de voie (Part BID) | 6 31 | - | - | 631 |
| Valeurs brutes | 3 723 | - | - | 3 723 |

Les divers matériels Guelbs II correspondent aux :

- 10 camions de mine pour 614 MMRU,
- 6 locomotives pour 573 MMRU,
- 6 systèmes de chargement de wagon pour 463 MMRU,
- 4 Concentrations Humides pour 674 MMRU.

Les Matériels de « Voie » correspondent :

- A l'usine de traverses en béton pour 375 MMRU,
- Et à des fournitures d'équipement de voie pour 256 MMRU.

Obligation en matière de location financement :

| Paiements minimaux de location en milliers USD | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--|--------------|--------------|
| Échéance 1 an | 2 655 | 2 741 |
| De la 2 à la 5e incluse | - | 2 655 |
| Plus de 5 ans | - | - |
| Moins : Charges financières futurs | (65) | (217) |
| Dettes de location financement | 2 589 | 5 179 |

4.1.1 Immobilisations évaluées à la juste valeur

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition à l'exception des catégories d'immobilisations qui ont fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000. Les valeurs réévaluées ont été confirmées au cours de l'exercice 2001 par un expert indépendant, le cabinet Met-Chem.

Par ailleurs, certaines catégories d'immobilisations sont depuis réévaluées régulièrement, notamment au cours de l'exercice 2006. La juste valeur a été déterminée selon l'approche de coût de remplacement net d'amortissements, en raison de l'absence d'indication de marché.

L'estimation du coût de remplacement a été faite compte tenu des critères suivants :

- La valeur à l'état neuf,
- L'état technique de l'équipement et ;
- La durée de vie totale et l'âge de l'équipement.

| VALEUR BRUTE En MMRU | 31/12/2022 | Acquisitions | Transfert | Sorties | 31/12/2023 |
|--------------------------------------|---------------|--------------|-----------|--------------|---------------|
| Installations complexes spécialisées | 42 316 | 244 | - | (5) | 42 555 |
| Matériel ferroviaire et de voie | 9 083 | 208 | - | (119) | 9 173 |
| TOTAL | 51 400 | 452 | - | (124) | 51 728 |

| AMORTISSEMENTS | 31/12/2022 | Dotations | Transfert | Reprises | 31/12/2023 |
|--------------------------------------|---------------|--------------|-----------|-------------|---------------|
| Installations complexes spécialisées | 20 900 | 1 859 | - | (5) | 22 753 |
| Matériel ferroviaire et de voie | 4 853 | 200 | - | (38) | 5 016 |
| TOTAL | 25 753 | 2 059 | - | (43) | 27 769 |

| VALEUR NETTE COMPTABLE | 31/12/2022 | Augmentation | Transfert | Diminution | 31/12/2023 |
|--------------------------------------|---------------|----------------|-----------|-------------|---------------|
| Installations complexes spécialisées | 21 417 | (1 615) | - | - | 19 802 |
| Matériel ferroviaire et de voie | 4 230 | 8 | - | (81) | 4 157 |
| TOTAL | 25 647 | (1 607) | - | (81) | 23 959 |

4.1.2 Immobilisations évaluées au coût d'entrée

| VALEUR BRUTE En MMRU | 31/12/2022 | Acquisitions | Transfert | Sorties | 31/12/2023 |
|---------------------------------|---------------|--------------|-----------|--------------|---------------|
| Terrains | 470 | - | - | - | 470 |
| Aménagement terrains | 19 | 93 | - | - | 112 |
| Bâtiments | 28 438 | 830 | - | (199) | 29 069 |
| Matériel d'exploitation | 33 676 | 2 802 | - | (73) | 36 404 |
| Matériel transport | 2 462 | 278 | - | (44) | 2 697 |
| Matériel Informatique & bureaux | 591 | 24 | - | - | 615 |
| Mobilier bureaux & autres | 351 | 13 | - | (2) | 363 |
| TOTAL | 66 007 | 4 049 | - | (318) | 69 728 |

| AMORTISSEMENTS | 31/12/2022 | Dotations | Transfert | Reprises | 31/12/2023 |
|---------------------------------|---------------|--------------|--------------|----------|---------------|
| Terrains | - | - | - | - | - |
| Aménagement terrains | 17 | - | - | - | 17 |
| Bâtiments | 12 137 | 1 241 | (90) | - | 13 288 |
| Matériel d'exploitation | 22 828 | 1 809 | (72) | - | 24 565 |
| Matériel transport | 1 827 | 251 | (41) | - | 2 037 |
| Matériel Informatique & bureaux | 569 | 11 | - | - | 580 |
| Mobilier bureaux & autres | 288 | 47 | (2) | - | 333 |
| TOTAL | 37 666 | 3 358 | (206) | - | 40 819 |

| VALEUR NETTE COMPTABLE | 31/12/2022 | Augmentation | Transfert | Diminution | 31/12/2023 |
|---------------------------------|---------------|--------------|-----------|--------------|---------------|
| Terrains | 470 | - | - | - | 470 |
| Aménagement terrains | 2 | 93 | - | - | 96 |
| Bâtiments | 16 295 | (411) | - | (109) | 15 781 |
| Matériel d'exploitation | 10 848 | 993 | - | (1) | 11 839 |
| Matériel transport | 635 | 28 | - | (3) | 660 |
| Matériel Informatique & bureaux | 22 | 13 | - | - | 35 |
| Mobilier bureaux & autres | 63 | (34) | - | - | 30 |
| TOTAL | 28 341 | 681 | - | (112) | 28 911 |

Le tableau suivant donne les valeurs brutes des immobilisations corporelles entièrement amorties et qui sont encore en usage au 31 décembre 2023 :

| Désignation | Valeur brute | | |
|---|---------------|---------------|-------|
| | En MMRU | 2 022 | 2 023 |
| Bâtiments | 2 942 | 1 673 | |
| Matériel Ferroviaire et voie | 2 547 | 1 712 | |
| Installations complexes et spécialisées | 8 882 | 9 485 | |
| Matériel d'exploitation | 12 642 | 16 896 | |
| Matériel transport | 1 442 | 1 561 | |
| Autres immobilisations corporelles | 673 | 773 | |
| TOTAL | 29 128 | 32 100 | |

4.2 Immobilisations incorporelles

| Variation des immobilisations brutes | 31/12/2022 | Acquisitions | Cessions | 31/12/2023 |
|---|------------|--------------|----------|------------|
| Valeurs des immobilisations incorporelles | 808 | - | - | 808 |
| TOTAL | 808 | - | - | 808 |

| Variation des amortissements | 31/12/2022 | Dotations | Reprises | 31/12/2023 |
|--|------------|-----------|----------|------------|
| Valeurs des amortissements des immobilisations incorporelles | 619 | 12 | - | 631 |
| TOTAL | 619 | 12 | - | 631 |

| Valeur nette des immobilisations incorporelles | 190 | (12) | - | 177 |
|--|-----|------|---|-----|
|--|-----|------|---|-----|

Ces immobilisations incorporelles correspondent à des logiciels et brevets acquis.

Tests de sensibilité et valeur des écarts d'acquisition

Dans le contexte de la clôture, l'appréciation de la variation raisonnablement possible des hypothèses clés par la société correspond aux fourchettes des valeurs retenues dans les tests de sensibilités.

Conformément à la norme IAS36, les immobilisations corporelles à durée d'utilité finie sont soumises à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices révélant une possibilité de perte de valeur. Des tests de sensibilité sur les hypothèses clés, notamment opérationnelles, en tenant compte des variations raisonnablement possibles sont réalisés à l'occasion du test de dépréciation à savoir :

- Un test de sensibilité sur les cours du minéral
- Un test de sensibilité sur les taux de croissance et CMPC

Au cours de l'exercice 2023, aucun indice de perte de valeur concernant les immobilisations corporelles et incorporelles n'a été relevé.

4.3 Actifs financiers non courants & Participations dans les entreprises associées

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--|--------------|--------------|
| Prêts et avances | 1 954 | 1 825 |
| Dépôts et cautionnements | 7 | (1) |
| Provision pour dépréciation des autres actifs | (138) | (138) |
| Actifs financiers non courants | 1 823 | 1 686 |
| Participations dans les entreprises associées | 5 594 | 5 535 |
| TOTAL | 7 416 | 7 222 |

4.3.1 Actifs financiers non courants :

Les prêts et avances comprennent essentiellement :

- Les prêts et avances consentis aux salariés de la société. Ces prêts sont enregistrés à la valeur des montants prêtés et n'engendrent pas d'intérêts.
- Le prêt Najah qui est relatif à la convention tripartite (Etat, SNIM et NAJAH) par laquelle l'Etat s'engage de payer la SNIM le reliquat du prêt et NAJAH s'engage à réaliser certains travaux en faveur de l'Etat.

Les dépôts et cautionnements sont évalués sur la base des montants décaissés. L'écart avec leur juste valeur n'est pas significatif.

La provision pour dépréciation des actifs financiers non courants correspond à la dépréciation des prêts.

4.3.2 Participations dans les entreprises associées

| En MMRU | 31/12/2022 | Augmentations | Transfert | Cessions | 31/12/2023 |
|---|----------------|----------------|--------------|----------|----------------|
| Participations | 7 497 | 1 252 | - | - | 8 749 |
| Prêts filiales | 2 622 | 496 | (400) | - | 2 718 |
| Valeur Brute | 10 119 | 1 748 | (400) | - | 11 467 |
| Dépréciations de titres de participations | (3 424) | (1 265) | - | - | (4 689) |
| Dépréciations des prêts filiales | (1 160) | (25) | - | - | (1 184) |
| Provision pour dépréciation | (4 583) | (1 290) | - | - | (5 874) |
| Participations | 4 073 | (13) | - | - | 4 060 |
| Prêts filiales | 1 462 | 471 | (400) | - | 1 534 |
| Valeur nette | 5 535 | 458 | (400) | - | 5 594 |

L'augmentation du poste Participations correspond :

- À la participation de la SNIM à l'augmentation du capital de la société ATTM : 1.252 MMRU (entièrement provisionnée au 31/12/2023)

L'augmentation du poste Prêts Filiales correspond :

- Tirages de l'avance d'actionnaires accordée à ATTM pour un montant de 400 MMRU
- Avances actionnaire en faveur de Al Aouj 220 MMRU
- Avances actionnaire en faveur de TKAMUL 220 MMRU
- Avances actionnaire en faveur de SAMIA 45 MMRU
- Avances actionnaire en faveur de GMM 11 MMRU

L'objet social de chacune des filiales est présenté ci-après :

- **La Société Mauritanienne de Services et de Tourisme (SOMASERT)** : Gestion des infrastructures hôtelières et la promotion du potentiel touristique du pays ;
- **La Société Arabe du Fer et de l'Acier (SAFA)** la production du fer à béton et l'exploitation d'une fonderie de 2 000 tonnes de capacité ;
- **La Société d'Acconage et de Manutention en Mauritanie (SAMMA)** Consignation, de transit et de manutention aux ports de Nouadhibou et Nouakchott ;
- **La Société d'Assainissement, de Travaux, de Transport et de Maintenance (ATTM)** Travaux de routes et de Génie Civil ;
- **La société Construction Mécanique de l'Atlantique (COMECA)** La fabrication, la confection et la réparation de pièces mécaniques des charpentes, des ensembles mécaniques et de chaudronnerie ;
- **La Société Arabe des Industries Métallurgiques (SAMIA)** L'extraction et la vente du Gypse ainsi que la production de plâtre ;
- **La société Granite et Marbre de Mauritanie (GMM)** L'exploitation et l'exportation des pierres ornementales, essentiellement le granit et le marbre ;
- **Gestion des Installations Pétrolières (GIP)** : Le stockage, transport et la distribution des Hydrocarbures raffinés ;
- **Tazadit Underground Mine** La recherche et l'exploitation souterraine des gisements de minerai de fer ;
- **Damane Assurance** a pour objet l'assurance industrielle ;
- **El Aouj Mining Company (EMC)** La production du minerai des guelbs El Aouj ;
- **Mauritanian Airlines International (MAIL)** Le transport aérien national et international.
- **Mauritanienne d'Eau et d'Electricité (M2E)** La gestion des réseaux de distribution d'eau et d'électricité ;
- **Mauritania Saudi Mining and Steel (TAKAMUL)** La production et exportation du minerai de fer.
- **Grand Hôtel de Mauritanie (GHM)** La construction et la gestion d'hôtels de toute catégories.
- **Société de Remorquage Nouadhibou (SRN)** La réalisation d'activité de remorquage ainsi que de toute prestation de lamanage et de pilotage dans le port de Nouadhibou et dans tout autre port de Mauritanie out en dehors.
- **AMSAGA** ; La réalisation des activités d'exploration géologiques, et les activités minières (production et exploitation minière)
- **ENGINEERING & CONSULTING ASSOCIES (Enco)** : La réalisation de mission d'études, de conseils, de formation et d'assistance
- **IQAR** : Gestion promotion immobilière
- **Générale de la promotion immobilière (GPIM)** : Construction et gestion promotion immobilière

| Entité | Capital | Capitaux propres autres que le capital | Quote-part du capital détenu (en %) | Valeur comptable des titres au bilan | | Prêts / avances consentis et non remboursés au bilan | | Montant des cautions et avals donnés | Chiffre d'affaires | Résultat | Total Bilan | Dividendes encaissés au cours de l'exercice |
|---------------------|---------------|--|-------------------------------------|--------------------------------------|--------------|--|--------------|--------------------------------------|--------------------|--------------|---------------|---|
| | | | | Brute | Nette | Brute | Nette | | | | | |
| SOMASERT | 57 | 28 | 100% | 56 | 56 | - | - | - | 96 | 6 | 125 | 4 |
| SAFA | 30 | 234 | 100% | 28 | 28 | - | - | - | 197 | 27 | 362 | 36 |
| SAMMA | 10 | 274 | 53% | 1 | 1 | - | - | - | 183 | 62 | 334 | 24 |
| ATTM | 1 890 | 2 132 | 79% | 3 628 | 167 | 134 | - | - | 1 588 | 7 | 3 355 | - |
| COMECA | 20 | 138 | 92% | 18 | 18 | - | - | - | 395 | 30 | 317 | 7 |
| SAMIA | 364 | (158) | 89% | 326 | 184 | 50 | 50 | - | 40 | (34) | 316 | - |
| GMM | 110 | (92) | 96% | 344 | - | 43 | - | - | 11 | (16) | 171 | - |
| TTUM | 82 | - | 65% | 82 | - | - | - | - | - | - | - | - |
| EL AOUI SA (EMC) | 2 457 | (690) | 50% | 1 228 | 883 | 1 484 | 489 | - | - | (161) | 5 575 | - |
| GIP | 728 | 373 | 68% | 495 | 495 | - | - | - | 138 | 47 | 1 848 | 54 |
| MAIL | 6 867 | (6 802) | 15% | 810 | 538 | - | - | - | 1 687 | (365) | 5 907 | - |
| DAMANE ASSURANCE SA | 629 | 79 | 20% | 120 | 120 | - | - | - | 147 | 51 | 901 | 12 |
| M2E | 50 | 31 | 100% | 50 | 50 | - | - | - | 120 | (6) | 262 | - |
| MSMS (TAKAMUL) | 1 075 | 51 | 50% | 535 | 535 | 438 | 438 | - | - | - | 4 256 | - |
| AMSAGA | - | - | 100% | - | - | 4 | - | - | - | - | - | - |
| GHM | 1 581 | (24) | 50% | 977 | 967 | 557 | 557 | - | - | (13) | 2 451 | - |
| SRN | 8 | 44 | 35% | 3 | 3 | - | - | - | 195 | 44 | 132 | 11 |
| ENCO | 8 | 1 | 30% | 2 | 2 | - | - | - | 9 | 1 | 10 | - |
| IQAR | - | - | 100% | 15 | - | 7 | - | - | - | - | - | - |
| GPIM | 30 | 7 | 100% | 30 | 14 | - | - | - | - | 14 | 70 | - |
| Totaux | 15 996 | (4 374) | | 8 749 | 4 062 | 2 718 | 1 534 | - | 4 805 | (305) | 26 392 | 148 |

Participation dans les entreprises associées au 31 12 2023 (En MMURU)

Note de présentation du projet El Aouj

(a) Présentation générale d'EMC

La société EL AOUIJ MINING COMPANY (EMC) est une joint-venture détenue à 50/50 par la SNIM et Sphere Minerals, une entreprise australienne détenue à 100% par le groupe Glencore, un des leaders mondiaux du trading des ressources naturelles. Glencore produit et vend plus de 90 matières premières, parmi lesquelles le cuivre, le nickel, le zinc, le cobalt, le ferrochrome et le charbon. Il est coté en bourses à Londres et à Hong Kong. Il emploie 158 000 personnes sur 150 sites de production dans plus de 50 pays et fait un chiffre d'affaires qui dépasse les 200 milliards de \$.

La vision d'EMC est de devenir une société minière mauritanienne majeure, qui crée de la richesse sur le long terme, pour la prospérité et le bien-être de ses actionnaires, employés et communautés locales.

Son objectif est de développer les gisements d'El Aouj dans la région du Tiris Zemmour, où elle détient un permis d'exploitation minière valable 30 ans et renouvelable pour des périodes consécutives de 10 ans chacune.

Ce permis couvre 5 Guelbs proches des opérations de la SNIM : El Aouj Est, Centre et Ouest, Tintekrat et Bouderga. Elle détient aussi un permis d'exploitation d'eau valable 30 ans, renouvelable, couvrant les aquifères de Touajil et Aouchich. EMC a un Capital social de 2,45 milliards MRU ; elle fait travailler actuellement 12 employés permanents dont 4 cadres détachés par la SNIM et 1 cadre détaché par Glencore.

(b) Historique du projet El Aouj

La SNIM a entamé, dans les années 70, des recherches géologiques sur les guelbs de Tiris (inclus Guelb El Aouj) qui avaient pour but l'analyse des réserves des différents guelbs de la région et la sélection du Guelb optimal pour prendre la relève de l'activité décroissante de la KEDIA. En 2001, SNIM et Sphere ont créé une joint-venture pour étudier la réalisation d'un projet de pelletisation des minerais magnétiques du Guelb El Aouj et, dans cette optique, attirer les investisseurs extérieurs.

En 2004, El Aouj SA a été créée pour conduire les études de faisabilité du projet. Ces études ont été achevées en février 2008 par SNC Lavallin. La SNIM et Sphere ont alors décidé d'utiliser El Aouj SA comme entité opérationnelle pour le développement du projet.

En août 2009, El Aouj SA a changé son nom pour devenir El Aouj Mining Company SA. En 2010, elle décide de mettre à jour l'étude de faisabilité de 2008 et confie ce travail à SNC Lavalin qui l'a terminé en février 2011 en concluant à la possibilité d'avoir un projet de différentes tailles.

En Janvier 2011, Xstrata rachète Sphere Minerals et une étude de concept montre qu'un projet avec une production de plus de 30 Mtpa pourrait être envisagée. En avril 2012, le conseil d'administration d'EMC approuve une nouvelle stratégie de développement du projet en 2 phases :

- 1ère phase : production de 15Mt/an de concentrés ;
- 2nd phase : production de 15Mt/an de concentrés dont 7Mt utilisées pour la production de Pellets par réduction directe.

En mai 2013, Xstrata et Glencore fusionnent et en avril 2014, l'étude de pré-faisabilité effectuée par Worley Parsons montre que le développement le plus optimal du projet se fait par unités de production de 9,5Mt/an chacune. Sur cette base, le Conseil d'administration d'EMC a décidé d'effectuer une étude de faisabilité pour la première unité, de 9,5Mt/an, qui constitue l'investissement initial. L'étude de Faisabilité a amélioré cette unité jusqu'à atteindre 11,3 Mt/an. La seconde phase est prévue quelques années plus tard, après que la première ait été testée et qu'elle aura commencé à générer des flux de trésorerie.

(c) Programmes d'exploration

Le Programmes d'exploration réalisés, par ordre chronologique, est présenté ci-dessous :

- Jusqu'en 2010 : 54 800 m de sondages ont été réalisés par la SNIM et Sphere ;

- En 2011/2012 : des sondages ont été réalisés à Bou Derga & Tintekrate où 31 500 m ont été forés d'avril 2011 à mai 2012
- En 2012/2013 : sondages ont été réalisés à El Aouj Est & Centre où 92 800 m ont été forés de juin 2012 à juin 2013.

En tout, ce sont 179 100 m de forages qui ont été réalisés.

(d) Ressources minérales

Les programmes d'explorations réalisés sur l'ensemble des 5 Guelbs montrent que les réserves de l'ensemble du permis s'élèvent à 4,4 milliards de tonnes, avec le Guelb El Aouj Est, représentant à lui seul près de la moitié des ressources minérales disponibles. C'est pour cette raison que l'entreprise EMC a décidé de se focaliser sur le Guelb El Aouj Est.

(e) Etudes du projet

Un ensemble d'études ont été menées dans le cadre du projet, notamment :

- Etude de pré-faisabilité Phase I : Confiée à Worley Parsons et terminée en avril 2014 ;
- Etude de concept Phase II: Confiée à Worley Parsons et terminée en juin 2014 ;
- Etude sur le financement : Confiée à BNPP et terminée en Mai 2014 ;
- Etude environnementale (EIES): Commencée en mars 2013 et terminée en février 2016 ;
- Etude de faisabilité Phase I : Confiée à Ausenco et terminée en décembre 2015 ; l'étude minière a été confiée à BBA et terminée en novembre 2015 ;
- Etude RH: Elaboration en 2013 d'une carte stratégique et des politiques RH ;
- Etude sur la capacité du Chemin de fer et du Port : Confiée à Hatch et terminée en novembre 2015 ;
- Etude du FEED : Confiée à Hatch et terminée en octobre 2018.

(f) Modèle Technique & Financier

A la suite de l'ensemble de ces études, le projet a été entièrement défini à la fois sur le plan technique et financier. Ainsi, il a été arrêté ce qui suit :

- Une Mine à ciel ouvert et sur une durée de 41 ans ;
- Une Usine de traitement par Séparation Magnétique à Sec ;
- L'utilisation du Chemin de fer et du Port de la SNIM ;
- La production de 11,3 millions de tonnes de Concentré à une teneur de 66,5% Fe ;
- En 2022, une mise à jour du Coût d'Investissement global (CAPEX) donne 1,857 Milliard USD (dont 203,2 Millions \$ pour le Chemin de fer et le Port) ;
- En 2022, une mise à jour du Coût de Production (OPEX) a abouti à 32,4 \$ par tonne de Concentré (FOB Nouadhibou)
- En 2018, un prix moyen de 72\$ (IODEX 65) a été utilisé pour obtenir un Taux de Rentabilité Interne (TRI) de 8,5% (Avant taxes) pour 100% de fonds propres.
- Suite à la montée vertigineuse des prix du minerai de fer, une analyse du modèle financier en 2022 avec un prix de 105 \$ (IODEX 65) a été réalisée et a permis d'atteindre un TRI de 18,4% (Avant taxes) pour 100% de fonds propres.

(g) Etude Environnementale et Sociale

L'évaluation de l'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet a été réalisée par URS entre mars 2013 et février 2016 et des Consultations publiques sur les Termes de Références ont été organisées à F'derik en 2015.

Le Permis environnemental a été obtenu en 2016, après validation de l'EIES. L'EIES a permis l'identification d'impacts potentiels sur l'environnement et a proposé les mesures d'atténuations adéquates concernant :

- La qualité de l'air à travers l'émission de poussières (PM10) et l'émission de gaz (NO₂, SO₂) ;
- Les ressources en eaux de surface et eaux souterraines ;
- L'émission de bruit par les activités minières ;
- Le traitement des déchets.

En 2023 EMC a confié à la société WSP la mise à jour de certains chapitres de l'EIES. L'objectif était de se conformer aux changements qui ont eu lieu dans les standards internationaux depuis la réalisation de l'étude en 2016. Ce travail a été achevé en 2023.

(h) Un Nouvel Actionnaire

L'objectif des actionnaires est de faire appel à un partenaire qui pourra accélérer l'exécution du projet. Le choix s'est porté sur Mineral Resources, une société minière australienne possédant un historique solide dans la construction et la gestion des opérations minières. Mineral Resources a exprimé son intérêt pour reprendre les parts de Glencore dans El Aouj. Elle a effectué une due diligence qui a mené à la signature d'un term-sheet non contraignant avec la SNIM ouvrant la voie à un changement d'actionariat.

Mineral Resources compte apporter des changements dans la conception actuelle du projet dans le but de réduire le délai de construction et d'optimiser les coûts d'investissement.

(i) Planning du Projet

Le Planning du projet se présente comme suit :

- Début des Travaux : Janvier 2025
- Début de la Production : Janvier 2027

(j) Impacts du Projet

Le Projet aura de multiples impacts positifs pour les communautés locales et pour le Pays en général. Ainsi, Il permettra

- La création de plus de +1000 emplois directs et +300 emplois indirects ;
- La Construction d'une Cité de 220 logements à F'derik dès la 1ère année ;
- L'Apport d'Eau, d'électricité et d'une station d'épuration à F'derik ;
- La génération de revenus importants pour la SNIM à travers, par exemple, la location de son train et son port, qui est estimée à 9,4 dollars par tonne de concentré (ce qui pourrait atteindre environ 106 millions de dollars par an) et aussi d'autres revenus pour l'Etat.

(k) Financement de projet

En 2022 les actionnaires ont décidé de se lancer sur la voie de financement de projet pour mobiliser les fonds nécessaires pour le développement d'El Aouj. EMC a engagé la Société Générale en tant que conseil financier pour cette opération. Un processus de due diligence a été lancé et a abouti à la réalisation des due diligences suivantes :

- Technique : effectuée par la SLR
- Marché : effectuée par CRU
- Environnementale et sociale : mise à jour de l'étude EIES par WSP

Les premiers sondages de marché ont montré un appétit solide des prêteurs pour le projet. Les indications préliminaires dépassaient le montant de dette que la SG sollicitait pour un financement de L'ordre de 50% de l'investissement.

Dans l'ensemble, l'effort de financement est bien engagé. Il a été ralenti vers la fin de l'année en attendant l'issue des négociations entre les actionnaires.

Note de présentation du projet TAKAMUL

La Mauritanienne Saudi Mining and Steel dénommée TAKAMUL est une coentreprise (JV) détenue à parts égales entre la SNIM (Société Nationale Industrielle et Minière) et la Société SABIC (Saudi Basic Industrie Corporation).

Le décret de mutation du permis d'exploitation No 056/2020, accorde gratuitement 10% du capital de la société à l'Etat Mauritanien et avec une option de participation supplémentaire en numéraire.

Ainsi la structure du capital de TAKAMUL se présente comme suit :

- 45 % de la Société sidérurgique saoudienne (HADEED)
- 45% Société Nationale Minière de Mauritanie SNIM (Société Nationale Industrielle et Minière).
- 10% Etat mauritanien

L'accord de JV a été signé en septembre 2012 et la société a été officiellement créée le 12 décembre 2012 et enregistré sous le numéro 14 113 à Nouadhibou, Mauritanie.

En vertu d'un accord signé en juin 2021 entre SNIM et SABIC Mining, SABIC céda la totalité de ses actions dans TAKAMUL à sa filiale HADEED.

Ressources minérales

Les programmes d'explorations réalisés sur le gisement le GUELB ATOMAI en 2013 (Atomai de magnétite situé à 9 Km de la ville de F'DERIK dans la région de Zouerate en Mauritanie) montrent que c'est un gisement magnétite dont les réserves de l'ensemble du permis s'élèvent à 559,9 Mt.

Le projet vise à produire 10 millions de tonnes par an de pellets sur 25 ans à partir de Q2 2029.

Etudes du projet

- De 2011 à 2017 des campagnes de recherche géologiques et minières ont été réalisés conformément à la norme Australienne JORC CODE.
- L'étude de Faisabilité Bancable (BFS) a été complétée en juillet 2019 et achevée en 2020 par le cabinet Canadien AUSENCO.
- En septembre 2023 TAKAMUL a signé un contrat avec la Société Générale en tant que Conseiller Financier pour le financement du projet et bien avancé par priorité de phase pour atteindre l'objectif demandé.
- Un contrat a été signé en 2023 avec le conseiller juridique pour accompagner le conseiller financier dans sa recherche de financement de projet auprès des bailleurs de fonds.
- FEED est confiée au bureau espagnole IDOM en 2022 avec la participation d'une équipe d'ingénieurs expérimentés SNIM. FEED est réalisée à 98%, la remise du rapport est attendue fin Avril 2024.
- Les programmes de recherches d'eau pour besoin sociaux et du projet dans la zone de LAZRAGH sont achevés en 2023 et les quantités demandées pour l'exploitation ont été trouvées.

Planning du projet

- Avril 2024 : remise du rapport FEED
- Q1 2025 : Décision Finale d'investissement
- Q1 2028 : Fin construction du projet
- Q2 2028: Mise en service du projet
- Q2 2029: Montée en production

4.4 Stocks et en-cours de production

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--|---------------|---------------|
| Matières premières au CUMP | 12 340 | 11 605 |
| Stocks de minerai de fer au CUMP | 4 334 | 4 070 |
| Marchandises au CUMP | 40 | 19 |
| Valeur Brute des stocks | 16 714 | 15 694 |
| Provision pour dépréciation des matières premières | (4 292) | (3 557) |
| Provision pour dépréciation des stocks minerais | (2 549) | (1 596) |
| Total Net | 9 873 | 10 541 |

Les stocks sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur nette de réalisation.

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--|--------------|---------------|
| Matières premières au CUMP | 12 340 | 11 605 |
| Matières premières à la valeur nette de réalisation | 8 048 | 8 048 |
| Marchandises | 40 | 19 |
| Stocks de minerai de fer au CUMP | 4 334 | 4 070 |
| Stocks de minerai de fer à la valeur nette de réalisation | 1 785 | 2 474 |
| Total des stocks au plus bas du coût et de la valeur nette de réalisation | 9 873 | 10 541 |

La société ne pratique aucun nantissement sur les stocks.

4.5 Clients et comptes rattachés

La rubrique clients et comptes rattachés se présente comme suit :

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|--------------|--------------|
| Clients minerais | 7 984 | 7 692 |
| Clients sociétés apparentées | 638 | 728 |
| Autres Clients | 1 224 | 1 468 |
| Total créances clients- brut | 9 846 | 9 887 |
| Dépréciation des clients minerais | (12) | (12) |
| Dépréciation des clients sociétés Apparentées | (367) | (393) |
| Dépréciation des autres clients | (251) | (328) |
| Total dépréciation clients | (629) | (733) |
| Valeurs nettes des clients minerais | 7 972 | 7 680 |
| Valeurs nettes des clients Sociétés apparentées | 271 | 334 |
| Valeurs nettes des autres clients | 974 | 1 139 |
| Total créances nettes | 9 217 | 9 154 |

Le tableau de passage des dépréciations des créances se présente comme suit :

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--|------------|------------|
| Dépréciation au 01 janvier | 733 | 576 |
| Dépréciation au titre de l'application de l'IFRS 9 | - | - |
| Dépréciation complémentaire | (104) | 157 |
| Dépréciation au 31 décembre 2023 | 629 | 733 |
| Montant recouvré des créances dépréciées | 7 692 | 5 287 |
| Montants bruts des créances dépréciées | 9 846 | 9 887 |

4.6 Autres créances

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--------------------------|--------------|--------------|
| Fournisseurs débiteurs | 2 574 | 820 |
| Personnels Débiteurs | 322 | 345 |
| Trustee | 113 | 102 |
| Débiteur divers | 127 | 88 |
| Créances fiscales | 555 | 8 |
| Compte de régularisation | 1 088 | 668 |
| TOTAL | 4 779 | 2 031 |

- Les fournisseurs débiteurs concernent les avances consenties aux fournisseurs et lettres de crédit (LC) réalisées avant la prise en charges des factures correspondantes.
- Le personnel débiteur concerne principalement des avances à court terme consenties au personnel de la société.
- Les créances fiscales correspondent au crédit de TVA à retenir sur la taxe unique.
- Les comptes de régularisation sont composés de charges constatées d'avance et des produits à recevoir.

4.7 Instruments financiers – informations à fournir**4.7.1 Instruments financiers inscrits à l'état de situation financière**

La société définit ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, actifs et dettes évalués coût amorti.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur qui correspond généralement au prix payé, soit le coût d'acquisition (y inclus les frais d'acquisition liés, lorsqu'applicable). Par la suite, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la catégorie d'actif financier à laquelle ils appartiennent.

A partir du 1er janvier 2018, les actifs financiers sont classés dans les catégories « actifs financiers évalués au coût amorti », « actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global » et « actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ». Ce classement dépend du modèle économique de gestion des actifs financiers par l'entité et des conditions contractuelles permettant de déterminer si les flux de trésorerie sont seulement le paiement du principal et des intérêts (SPPI). Les actifs financiers comprenant un dérivé incorporé sont considérés dans leur intégralité pour déterminer si leurs flux de trésorerie sont SPPI.

Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme. Les instruments financiers dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés de couvertures. Ils sont classés parmi les actifs courants.

Actifs financiers évalués au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent les instruments de dette dont l'intention de gestion de la société est de collecter les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement au remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû. A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif financier a perdu tout ou partie de sa valeur, une perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

Les principaux passifs financiers sont constitués d'emprunts et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles de la société.

Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts devraient être mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui leur sont directement attribuables à l'émission du passif. Les frais et primes d'émission d'emprunts n'entrent pas dans le coût initial mais devraient être pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et devraient être constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.

Au 31 décembre 2023 les instruments financiers inscrits à l'état de situation financière se présentent comme suit :

| Ventilation par catégorie d'instruments | | | | | |
|--|---------------|---------------------------|-----------------------------------|--|---------------|
| En MMRU | Coût amorti | Juste valeur par résultat | Juste valeur par capitaux propres | Valeur dans l'état de situation financière | Juste valeur |
| Actifs financiers non courants | 1 823 | - | - | 1 823 | 1 823 |
| Clients et comptes rattachés | 9 217 | - | - | 9 217 | 9 217 |
| Autres créances | 4 779 | - | - | 4 779 | 4 779 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 32 530 | 15 808 | - | 48 339 | 48 339 |
| Actifs | 48 349 | 15 808 | - | 64 157 | 64 157 |
| Dettes financières (part à plus d'1 an) | 1 079 | - | - | 1 079 | 1 079 |
| Dettes financières (part à moins d'1 an) | 908 | - | - | 908 | 908 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 6 483 | - | - | 6 483 | 6 483 |
| Autres dettes | 3 597 | - | - | 3 597 | 3 597 |
| Passifs | 12 067 | - | - | 12 067 | 12 067 |

Au 31 décembre 2022, les instruments financiers inscrits à l'état de situation financière se présentent comme suit :

| Ventilation par catégorie d'instruments | | | | | |
|--|---------------|---------------------------|-----------------------------------|--|---------------|
| En MMRU | Coût amorti | Juste valeur par résultat | Juste valeur par capitaux propres | Valeur dans l'état de situation financière | Juste valeur |
| Actifs financiers non courants | 1 686 | - | - | 1 686 | 1 686 |
| Clients et comptes rattachés | 9 154 | - | - | 9 154 | 9 154 |
| Autres créances | 2 031 | - | - | 2 031 | 2 031 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 39 044 | 4340 | - | 43 384 | 43 384 |
| Actifs | 51 915 | 4 340 | - | 56 256 | 56 256 |
| Dettes financières (part à plus d'1 an) | 1 362 | - | - | 1 362 | 1 362 |
| Dettes financières (part à moins d'1 an) | 943 | - | - | 943 | 943 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 4 656 | - | - | 4 656 | 4 656 |
| Autres dettes | 4 646 | - | - | 4 646 | 4 646 |
| Passifs | 11 607 | - | - | 11 607 | 11 607 |

La juste valeur des actifs financiers non courants (prêts, dépôts) n'étant pas jugée significative, ces éléments sont valorisés au coût amorti. La juste valeur des clients, Autres créances, fournisseurs et autres dettes n'étant pas jugée significative, ces éléments sont valorisés au coût amorti actualisé par le cours de clôture de leur devise transactionnelle.

Compte tenu de l'environnement spécifique de la SNIM (Absence de données de marché nécessaires pour déterminer une courbe des taux permettant le calcul de la valeur de marché des emprunts à taux préférentiels), les emprunts sont valorisés au coût historique.

4.7.2 Instruments financiers dérivés

La société utilise des instruments financiers tels que des couvertures à termes, Swaps de matières premières, des couvertures en juste valeur sur les flux d'exploitation, des options ou des swaps de taux d'intérêts. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché des instruments de couverture, dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie futurs, pour lesquels la société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, sont comptabilisés en capitaux propres à hauteur du pourcentage d'efficacité de la couverture.

Lorsque la société a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture, les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché sont comptabilisés en résultat.

En application de la norme IFRS 7, les justes valeurs des instruments financiers sont hiérarchisées selon les différentes techniques de valorisation définies comme suit :

- Niveau 1 : référence directe à des prix publiés sur un marché actif ;
- Niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données observables ;
- Niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

La société applique le niveau 2 pour l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers dérivés.

Risque de change :

Au 31 décembre 2023, les instruments financiers liés au risque de change à la date de clôture se présentent comme suit :

| Comptabilité de couverture | 2023 | | | | 2022 | | | |
|--|----------------------|----------------------|----------------------------|---------------|----------------------|----------------------|-------------------------|---------------|
| | Juste Valeur en MMRU | Juste Valeur en KUSD | Nominal en milliers de EUR | | Juste Valeur en MMRU | Juste Valeur en KUSD | Nominal en milliers EUR | |
| | | | Achetés | Vendus | | | Achetés | Vendus |
| Risque de change | | | | | | | | |
| a) Couverture de flux de trésorerie (CFH) | | | | | | | | |
| Contrat à terme devises | | | | | | | | |
| <i>Euro</i> | 15,3 | 389 | 35 000 | - | 32 | 872 | 29 500 | - |
| Options sur devises | | | | | | | | |
| <i>Euro</i> | 20 | 506 | 46 000 | 76 500 | 1 | 1 118 | 34 500 | 34 500 |
| b) Couverture de juste valeur (FVH) | | | | | | | | |
| Contrat à terme devises | | | | | | | | |
| <i>Euro</i> | (4) | (100) | 3 000 | 3 000 | - | 13 | 3 000 | - |
| Options sur devises | | | | | | | | |
| <i>Euro</i> | - | - | - | - | - | 2 | 2 000 | 2 000 |
| c) Autres opérations | | | | | | | | |
| Options sur devises | | | | | | | | |
| <i>Euro</i> | - | - | - | - | (4) | (117) | - | 23 500 |
| Total change | 31 | 795 | 84 000 | 79 500 | 69 | 1 890 | 69 000 | 60 000 |

Risque de prix sur les approvisionnements en matières premières :

Dans son cadre de gestion des produits financiers, la SNIM peut être amené à négocier des produits sur des matières premières énergétiques (Gas Oil & Fuel Oil). Au 31 décembre 2023, compte tenu des cours de marchés constatés en décembre 2023, des quantités à couvrir et de l'impossibilité de la SNIM à mettre en œuvre une couverture en raison de l'absence de contrepartie. Aucun instrument dérivé relatif aux matières premières n'était en portefeuille à la date de clôture.

Risque de taux :

Au 31 décembre 2023, les instruments financiers liés au risque de taux d'intérêts à la date de clôture se présentent comme suit :

| Comptabilité de couverture | 2023 | | | | 2022 | | | |
|--|----------------------|----------------------|----------------------------|---------------|----------------------|----------------------|----------------------------|---------------|
| | Juste Valeur en MMRU | Juste Valeur en KUSD | Nominal en milliers de USD | | Juste Valeur en MMRU | Juste Valeur en KUSD | Nominal en milliers de USD | |
| | | | Achetés | Vendus | | | Achetés | Vendus |
| Risque de taux d'intérêt | | | | | | | | |
| a) Couverture de flux de trésorerie (CFH) | | | | | | | | |
| <i>Swaps de taux d'intérêt</i> | | | | | | | | |
| EUR | - | - | - | - | - | - | - | - |
| <i>Options sur taux d'intérêt</i> | | | | | | | | |
| Euro | - | - | - | - | 6 | 154 | 22 500 | - |
| b) Autres opérations | | | | | | | | |
| EUR | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Total taux d'intérêt | | | | | 6 | 154 | 22 500 | - |
| Total | 31 | 795 | 84 000 | 79 500 | 75 | 2 044 | 91 500 | 60 000 |

L'impact des instruments financiers dérivés au 31 décembre 2023 sur le compte de résultat se présente comme suit :

| Couverture de Flux de trésorerie in USD | Montant recyclé En résultat sur la période | Inefficacité Enregistrée en résultat |
|---|--|--------------------------------------|
| Cash-Flow Hedge | | |
| Couverture de change | (223 082) | (730 334) |
| Couverture de taux | - | - |
| Couverture de matières premières | - | - |

| Couverture de Juste Valeur in USD | Gains et pertes latentes sur Instruments de couverture | Gains et pertes sur Instruments de couverture | Inefficacité enregistrée en résultat |
|-----------------------------------|--|---|--------------------------------------|
| Fair Value Hedge | | | |
| Couverture de change | (16 034) | (84 300) | - |
| Couverture de taux | - | - | - |
| Couverture de matières premières | - | - | - |

Objectif et politique de couverture :

Le marché du minerai de fer est libellé en dollars américains ; par conséquent la totalité du chiffre d'affaires de SNIM est réalisée en dollars américains.

La réglementation des changes en vigueur en Mauritanie interdit toute possibilité de gérer les risques de change contre la monnaie nationale. La SNIM est donc exposée au risque de change contre le dollar américain sur des dépenses d'exploitation libellées en devises tierces (importation d'euros, en CAD contre des dollars américains).

Par ailleurs, pour financer son développement, la SNIM contracte des emprunts libellés en dollars américains, en euros et en yen auprès de bailleurs de fonds internationaux.

En fonction de l'évolution du dollar américain contre ces devises, une part plus ou moins importante de recettes devra être affectée au service de la dette. Par conséquent, la SNIM est bien en situation de risque de change contre le dollar pour l'ensemble de sa dette exprimée en une devise tierce.

La société a formalisé sa politique de gestion des risques et, notamment, son niveau de tolérance vis-à-vis de ces risques. Des procédures de mesure de l'exposition de la société au risque de change (réalisé et prévisionnel) ont été établies. Ces procédures ont été approuvées par la Direction Générale et sont revues annuellement. La Société s'oblige à traiter ses opérations de couverture avec des banques de premier rang (Société Générale, BNP Paribas ect..).

Risque de change :

Pour gérer son risque de change sur transactions, la politique de la société consiste à couvrir le risque de change des engagements fermes et prévisionnels d'achats libellés en devises. Les instruments de couverture négociés ont une durée correspondant à celle des transactions fermes ou prévisionnelles. En règle générale, les instruments de couverture ont des échéances n'excédant pas un an.

Pour atteindre ses objectifs de couverture, la société a recours à des contrats d'achats à terme et des contrats d'achats ou de ventes d'options sur devises. Généralement, les contrats de ventes d'options font partie intégrante d'une stratégie globale de couverture (tunnel). Les instruments dérivés sont négociés de gré à gré auprès d'institutions financières de premier plan.

L'analyse de la sensibilité du résultat avant impôts (liée aux variations de la juste valeur des actifs et passifs monétaires) et des capitaux propres (liée aux variations de la juste valeur des contrats à terme) de la SNIM est exposée ci-dessous. Cette analyse repose sur les hypothèses suivantes : d'une part, une variation raisonnable du taux de change de l'euro, d'autre part, en admettant que toutes les autres variables restent constantes.

| En USD | Variation de l'euro | Effet sur le résultat avant impôt | Effet sur les capitaux propres |
|--------|---------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| 2023 | 10% | 980 076 | 8 315 503 |
| | (10%) | (2 680 737) | (6 039 631) |

Dollar = 39,84 ouguiyas

Risque de matières premières :

La SNIM est exposé au risque de variations des cours de matières premières sur ses transactions opérationnelles fermes ou prévisionnelles. La politique de la société est de couvrir ces risques. Pour atteindre ses objectifs de couverture, la SNIM a recours à des contrats d'achats ou de ventes d'options sur matières premières ou des contrats de swap. Certains contrats de ventes d'options font partie intégrante d'une stratégie globale de couverture. L'horizon de gestion de la société est inférieur à un an.

L'analyse de la sensibilité du résultat avant impôts (liée aux variations de la juste valeur des actifs et passifs monétaires) et des capitaux propres (liée aux variations de la juste valeur des swaps) de la SNIM donne une variation raisonnable du cours des matières premières, toutes les autres variables étant constantes.

Au 31 Décembre 2023 la société n'a pas de couverture de matière première en vie donc le test de sensibilité n'a pas été réalisé.

Risque de taux :

La SNIM décroche des financements importants pour la réalisation de son Programme de Développement et de Modernisation (PDM). Ces financements sont indexés sur des taux variables (Libor). La société est donc exposée à un risque financier lié à la hausse des taux d'intérêts.

La politique de la société est de couvrir les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêts sur ces emprunts à taux variable sur un horizon de gestion de 5 ans.

Pour atteindre ses objectifs de couverture, la société a recours à des instruments dérivés de taux d'intérêts et conclut des contrats de swaps et des contrats optionnels (caps, floors, collars).

Pour limiter les effets d'une hausse des taux USD sur le niveau des charges financières, la SNIM a décidé de mettre en œuvre une politique de couverture des risques visant à protéger un taux d'emprunt maximum.

Risque de crédit :

La société n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. L'essentiel du portefeuille clients est constitué des clients minerais qui paient 90% de la commande par avance et 10% à 24jours. Pour ces clients, il n'existe pas de risque de crédit.

Pour les autres clients, de soldes généralement peu significatifs, une analyse des risques de non-recouvrement est menée régulièrement afin d'adapter les éventuelles dépréciations de créances. L'exposition maximale est égale à la valeur comptable telle qu'elle est présentée dans la note 4.5.

Concernant le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers de la société, c'est-à-dire notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les actifs financiers disponibles à la vente, les prêts et certains instruments dérivés, l'exposition de la société est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Risque de liquidité :

La SNIM gère le risque d'être à court de trésorerie par une gestion prévisionnelle des liquidités tenant compte de la maturité des investissements financiers et des estimations des flux de trésorerie futurs liés aux activités opérationnelles.

Pour réduire davantage le risque d'illiquidité, 37 % des emprunts contractés par la SNIM sont placés sous trustee. Le système de trustee consiste à prélever un montant sur les ventes mensuelles jusqu'à constitution des échéances avec trois mois d'avance et ne peut être utilisé que pour le remboursement de ces emprunts.

Au 31 décembre 2023, 46% des dettes de la SNIM arrivent à échéance à moins d'un an contre 36% en 2022.

Maturité

Le tableau suivant présente le profil de la maturité des passifs financiers au 31 décembre 2023 sur la base des paiements contractuels non actualisés. Le principal ne tient compte que de la dette effectivement tirée par la SNIM au 31 décembre 2023. De même, les charges d'intérêts correspondent aux intérêts sur la dette de la SNIM est totalement tirée au 31 décembre 2023. Par conséquent, les futurs tirages sur les dettes et leurs charges d'intérêt correspondantes ne sont pas pris en compte pour l'établissement de ce tableau de maturité.

Le tableau ci-après donne l'échéancier de la dette année par année :

| Année | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 | 2028 | 2029 | 2 030 |
|--------------|--------------|------------|------------|------------|------------|------------|-----------|
| Principal | 907 | 300 | 114 | 115 | 111 | 97 | 75 |
| Intérêts | 79 | 39 | 33 | 28 | 22 | 16 | 11 |
| TOTAL | 986 | 339 | 148 | 142 | 133 | 114 | 86 |
| Année | 2 031 | 2 032 | 2 033 | 2 034 | 2 035 | 2 036 | 2 037 |
| Principal | 54 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| Intérêts | 7 | 4 | 4 | 4 | 4 | 3 | 3 |
| TOTAL | 60 | 15 | 15 | 14 | 14 | 14 | 14 |
| Année | 2 038 | 2 039 | 2 040 | 2 041 | 2 042 | 2 043 | 2 044 |
| Principal | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| Intérêts | 3 | 3 | 3 | 2 | 2 | 2 | 2 |
| TOTAL | 13 | 13 | 13 | 13 | 13 | 12 | 12 |
| Année | 2 045 | 2 046 | 2 047 | 2 048 | 2 049 | 2050 | 2051 |
| Principal | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| Intérêts | 2 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| TOTAL | 12 | 12 | 12 | 11 | 11 | 11 | 11 |
| | TOTAL | | | | | | |
| Principal | 1 984 | | | | | | |
| Intérêts | 280 | | | | | | |
| TOTAL | 2 264 | | | | | | |

4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---------------------------|---------------|---------------|
| Trésorerie | 15 808 | 4 340 |
| Equivalents de trésorerie | 32 530 | 39 044 |
| Trésorerie NETTE | 48 339 | 43 384 |

La trésorerie comprend la trésorerie en banques et les caisses.

Les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois, liquides et immédiatement convertibles.

4.9 Capital social

Le capital social a été augmenté en 2013 de 170 520 000 000 MRO (Equivalent 17 052 000 000 MRU) par incorporation des réserves pour le porter à 182 700 000 000 MRO (18 270 000 000 MRU), soit 18 270 000 actions à 1000 MRU chacune. Le capital est entièrement appelé et libéré.

Le capital ne contient aucune action à droit de vote préférentiel. Il est réparti comme suit :

| En MRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 | (%) |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-------------|
| Etat Mauritanien | 14 314 545 000 | 14 314 545 000 | 78,35% |
| Kuwait Investment Authority | 1 309 800 000 | 1 309 800 000 | 7,17% |
| Arabe Mining Compagny | 1 034 685 000 | 1 034 685 000 | 5,66% |
| Irak Fund for External Development | 838 230 000 | 838 230 000 | 4,59% |
| Office National des Hydrocarbures | 419 250 000 | 419 250 000 | 2,30% |
| Banque Islamique de Développement | 327 450 000 | 327 450 000 | 1,79% |
| Privés Mauritaniens | 26 040 000 | 26 040 000 | 0,14% |
| TOTAL | 18 270 000 000 | 18 270 000 000 | 100% |

Le poste prime d'émission est de 646 MMRU. Cette prime d'émission est relative aux précédentes augmentations du capital. Au 31 décembre 2023, la réserve légale présente un solde de 1 827MMRU, soit 10% du capital social.

4.10 Dettes financières

4.10.1 Dettes sous Trustee

Les emprunts susmentionnés ont été couverts par un accord de Trust conclu en date du 7 juillet 1980 entre la société, les bailleurs de fonds, le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, la Société Générale (pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France) et la Law Débenture Trust Corporation. Aux termes de cet accord, par le biais duquel cette dernière avait été désignée en tant que "Trustee", le compte de Trust serait régulièrement alimenté par des virements de fonds destinés au règlement des semestrialités dues aux bailleurs de fonds.

De plus, un autre accord avait été conclu en date du 7 juillet 1980 également entre la Société, les bailleurs de fonds, la Banque Centrale de Mauritanie et la Société Générale. Aux termes de ce dernier accord, par le biais duquel un compte de domiciliation serait ouvert auprès de la Société Générale pour recevoir tous les encaissements des ventes de minerai, la Société Générale effectuerait les virements nécessaires aux "Trustee" pour lui permettre d'honorer les dispositions stipulées dans l'accord de Trust susmentionné.

Le compte de Trust dont il est question ci-dessus a un solde débiteur de 113 MMRU au 31 décembre 2023 contre 102 MMRU au 31 décembre 2022. Il est imputé au poste "Autres créances".

Les dettes sous trustee se présentent comme suit :

| En MMRU | Devise | Taux d'intérêt | Dernière Echéance | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|-------------------|--------|----------------|-------------------|------------|------------|
| VOIE | | | | | |
| BID | USD | Var. | 2 024 | 101 | 189 |
| DRAGAGE | | | | | |
| BAD DRG | USD | 7,231% | 2 031 | 283 | 362 |
| BEI DRG | USD | VAR | 2 031 | 345 | 305 |
| Sous total | | | | 729 | 856 |

La situation des conventions de Financement se présente comme suit :

| Projet | Prêteur | Devise Engagement | Taux | Dernière échéance | Total Millions | Tiré Millions | Non Tiré Millions |
|----------|---------|-------------------|------|-------------------|----------------|---------------|-------------------|
| Voie | BID | USD | Var | 2024 | 28 | 28 | - |
| Usine G1 | ADF | KWD | Fixe | 2049 | 32 | 2 | 30 |
| DRAG | BEI | USD | Var | 2031 | 10 | 10 | - |
| DRAG | BAD | USD | Var | 2031 | 10 | 10 | - |

4.10.2 Dettes hors Trustee

Il s'agit d'emprunts relatifs aux projets miniers qui ne rentrent pas dans le cadre du Trustee et dont le remboursement s'effectue directement auprès des prêteurs et qui se détaillent comme suit :

| En millions d'ouguiya | Devise | Taux d'intérêt | Dernière Echéance | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---------------------------|--------|----------------|-------------------|------------|------------|
| Dépôt cautionnement reçus | | | | 2 | 2 |
| FADS | KWD | | 2 051 | 252 | 236 |
| Sous total | | | | 254 | 238 |

4.10.3 Dettes rééchelonnées

Dans le cadre du huitième club de Paris, réuni le 08 juillet 2002, et suite à l'accord bilatéral signé entre le Gouvernement de la République Française et le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie en date du 26 Mai 2003, la dette française rééchelonnée dans le cadre des accords d'allègement III, IV, V et VI est annulée au profit de l'État Mauritanien, dans le cadre de l'initiative PPTE (Pays Pauvres Très Endettés).

La dette rééchelonnée de la SNIM, relative à ces allègements, a été réorganisée par un protocole d'accord signé entre le ministère des Finances et la SNIM en date du 21 août 2003. Ce protocole définit les modalités de paiement à l'État Mauritanien de la dette rééchelonnée de la SNIM, initialement due à la Banque de France et à la Coface.

Le montant total de ce protocole d'accord (Accord 8) est de 15 235 989,75 EUR, représentant le service de la dette du 30 juin 2002 au 30 juin 2019 au titre des accords III, IV, V et VI, dont 12 763 021,30 EUR de principal (correspondant au solde non remboursé sur ces accords) et 2 472 968,44 EUR d'intérêts. Le solde de cet accord est de 117 MMRU au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

| En MMRU | Devise | Taux d'intérêt | Dernière Échéance | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|--------|----------------|-------------------|------------|------------|
| Echéances rééchelonnées sur la dette française | | | | | |
| Accord 8 | EUR | 3,00% | 2 019 | 117 | 117 |
| Sous total | | | | 117 | 117 |

4.10.4 Dettes rétrocédées

Dans le cadre de la convention ACP/CEE signée à Lomé le 08 décembre 1984 et du programme indicatif de l'aide de la CEE à la Mauritanie, la CEE a accordé à l'État Mauritanien un prêt de 18 millions Euros pour le financement du projet de Réhabilitation de la SNIM objet de la convention n° 4122/MAU du 19 juillet 1988 (SYSMIN I). La convention prévoit le remboursement de ce prêt sur 30 ans après 10 ans de grâce.

Dans ce même programme, l'Union Européenne a aussi accordé à l'État Mauritanien une subvention de 45 millions d'euros par convention No.6589/MAU (SYSMIN III) en date du 07 février 2003, la convention prévoit la rétrocession de la subvention sous forme de prêt à la SNIM pour le renouvellement du port minéralier de Nouadhibou, la SNIM en a utilisé 34,14 millions d'euros. Dans le cadre de cette rétrocession, un accord tripartite entre l'Union Européenne, le Gouvernement Mauritanien et la SNIM définissant les modalités de rétrocession et de remboursement du prêt est signé le 14 mars 2023.

La Société s'était engagée, dans les contrats de la plupart des prêts susmentionnés, à respecter certaines conditions dont, entre autres, le règlement des sommes dues à leurs échéances.

| En MMRU | Devise | Taux d'intérêt | Dernière Échéance | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|--------|----------------|-------------------|--------------|--------------|
| Communauté Economique Européenne (Sysmin 1) | EUR | 0,50% | 2 028 | 338 | 324 |
| FED/03/EUR | EUR | Var. | | 547 | 581 |
| Sous total | | | | 886 | 914 |
| Total Emprunts | | | | 1 987 | 2 117 |
| Emprunts à moins d'un an | | | | 908 | 755 |
| Emprunts à long et moyen terme | | | | 1 079 | 1 362 |

Les emprunts à moins d'un an correspondent à la part des emprunts qui sera remboursée au cours des douze prochains mois.

Le tableau de variation des emprunts entre le 31 décembre 2023 et le 31 décembre 2022 se présente comme suit :

| MMRU | 31/12/2022 | Tirage /remboursement | Gain et Perte | Reclassements | 31/12/2023 |
|--|--------------|-----------------------|---------------|---------------|--------------|
| Emprunt à long et moyen terme | 1 362 | - | - | (283) | 1 079 |
| Emprunt à moins d'un an | 755 | 251 | 120 | 283 | 908 |
| Autres emprunts à court terme | 189 | 171 | (18) | - | - |
| Total dettes financières (à moins d'1 an) | 943 | 421 | 102 | 283 | 908 |
| TOTAL dettes financières | 2 306 | 421 | 102 | - | 1 987 |

4.11 Obligations au titre des retraites

| En MMRU | 31.12.2022 | Dotations | Reprises | 31.12.2023 |
|---|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Provisions pour Indemnité de retraite | 2 399 | 1 995* | (164) | 4 230 |
| Provisions pour retraite complémentaire | 2 614 | 241 | (50) | 2 804 |
| TOTAL | 5 013 | 2 236 | (214) | 7 034 |

*Dont 1 772 MMRU d'augmentation de l'indemnité de la retraite lié aux changements d'hypothèses actuarielles comptabilisés en autres éléments de résultat global.

Du régime à prestations définies :

Au moment de son départ à la retraite, une indemnité est versée au salarié en fonction :

- Du salaire au moment de son départ de la société ;
- De l'ancienneté du salarié dans la société.

Il convient de noter que cette indemnité est versée sans condition de présence dans la société au moment du départ à la retraite.

Les régimes de prestations définis par la SNIM ne sont pas couverts par les placements. Le régime n'est pas financé.

Hypothèses actuarielles :

L'engagement a été déterminé selon la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à évaluer l'engagement en fonction du salaire projeté en fin de carrière et des droits acquis à la date d'évaluation. Les hypothèses suivantes ont été retenues :

| Hypothèses | Hypothèses retenues |
|----------------------------------|--|
| Age de départ à la retraite | 63 ans |
| Taux d'augmentation des salaires | Plus de 45 ans : 10% 45 ans ou moins : 12% |
| Taux d'actualisation | 4.94% |
| Taux de mortalité | INSEE H 2016-2018 |
| Taux de rotation du personnel | 0,24% en moyenne, répartis de manière décroissante par âge |
| Taux de sortie | Courbe décroissante et nulle à partir de 55 ans |

La méthode retenue pour la comptabilisation des pertes et gains actuariels est l'enregistrement en capitaux propres.

| HYPOTHESES pour la période prenant fin au | 31/12/2022 | 31/12/2023 |
|--|------------------|------------------|
| Début de période | 01 janvier 2022 | 01 janvier 2023 |
| Fin de période | 31 décembre 2022 | 31 décembre 2023 |
| Taux d'actualisation | 3.2% | 3.94% |
| Espérance de Durée Résiduelle Moyenne d'Activité | 9 | 9 |

Variation de la dette actuarielle :

| EVOLUTION DE L'ENGAGEMENT en MMRU | 31/12/2022 | 31/12/2023 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|
| Engagement de début de période | 893 | 2 399 |
| Coût normal | 40 | 144 |
| Intérêt sur la dette | 46 | 80 |
| Pertes (Gains) actuariels | 1 421 | 1 771 |
| Dont changements d'hypothèses | 1 533 | 972 |
| Dont écarts d'expérience | (103) | 798 |
| Prestations versées | - | (164) |
| Engagement de fin de période | 2 399 | 4 230 |

Variations des placements :

Les prestations définies par la SNIM ne sont pas adossées à des placements.

Couverture financière :

| COUVERTURE FINANCIERE | 31/12/2022 | 31/12/2023 |
|---------------------------------------|--------------|--------------|
| Couverture financière | 2 399 | 4 230 |
| Provision (Passif de retraite) | 2 399 | 4 230 |

Coûts sur la période :

| Couverture financière | 31/12/2022 | 31/12/2023 |
|-----------------------|------------|------------|
| Coût normal | 40 | 144 |
| Intérêts sur la dette | 46 | 80 |
| Charges | 86 | 223 |

Descriptif du régime à cotisation définie :

Pour les agents SNIM de nationalité mauritanienne sous contrat à durée indéterminée et postérieurement à 2011, au moment du départ à la retraite, de décès ou de licenciement à l'initiative de l'entreprise, une indemnité leur est versée qui est égale à cent vingtième :

- De la cotisation patronale de 10% et la cotisation salariale de 7% du salaire de référence ;
- Des revenus des placements des cotisations patronales et salariales ;
- Du coût des services passés pris en charge par SNIM (10% du salaire de référence) ;
- Du salaire de référence est le salaire de base majoré de la prime d'ancienneté.

Dans les autres cas, seules les cotisations salariales et les revenus du placement des cotisations salariales sont versés au salarié.

4.12 Provisions

Le tableau de passage des provisions pour risques est présenté ci-dessous :

| En MMRU | 31/12/2022 | Dotations | Reprises | 31/12/2023 |
|-------------------------|------------|------------|--------------|------------|
| Provisions pour risques | 807 | 203 | (220) | 790 |
| TOTAL | 807 | 203 | (220) | 790 |

4.13 Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste dettes fournisseurs s'analyse comme suit :

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---------------------|--------------|--------------|
| Fournisseurs | 5 527 | 3 938 |
| Factures à recevoir | 956 | 719 |
| TOTAL | 6 483 | 4 656 |

4.14 Impôts courants

Le poste impôts courants se présente comme suit :

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--|--------------|--------------|
| Taxe unique SNIM | 2 209 | 1 222 |
| Impôts sur les traitements et salaires | 739 | 567 |
| Autres taxes | 76 | 128 |
| TOTAL | 3 024 | 1 917 |

La SNIM dispose d'un régime particulier, notifié par une convention signée en date du 23 décembre 1998 entre l'État Mauritanien - représenté à ce titre par le ministre des Finances et le ministre des Mines et de l'Industrie et la Société. Cette convention fut conclue pour une durée de 20 ans à compter du 1er janvier 1999. Elle garantit à la société son autonomie de gestion et la liberté d'importation.

Le 27 mars 2018, l'Assemblée nationale a ratifié la reconduction de la convention particulière pour une période de 20 ans additionnelle à partir du 01 janvier 2019

La taxe unique comprend l'ensemble des impôts exigibles sur les bénéfices de l'exercice. En vertu de la convention particulière avec l'État, la SNIM est redevable de la taxe unique, par laquelle elle verse à l'État une redevance annuelle égale à 9% du chiffre d'affaires FOB réalisé à l'exportation du minerai de fer. La convention particulière fut l'objet d'un avenant signé en décembre 2008 portant sur l'assiette de la taxe unique. Aux termes de cet avenant, la taxe unique est égale à 9% du chiffre d'affaires FOB réalisé à l'exportation du minerai de fer majoré du montant des surestaries.

Il n'y a pas lieu de constater d'impôts différés, car il n'y a pas de différence entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs de l'état de la situation financière. La SNIM verse également une somme forfaitaire annuelle de 80 millions d'ouguiyas représentant la totalité de l'imposition des compensations d'impôts et taxes et des avantages en nature accordés par la SNIM à son personnel.

Les avances sur taxe unique et le crédit de TVA sont compensés avec la Taxe unique car les échéances de la taxe unique et du crédit de TVA sont similaires et ces montants sont recouverts ou versés par la même administration et qu'il existe un droit légal de compensation.

La convention signée entre l'État Mauritanien et la SNIM l'exonère du paiement de tous les droits de douane et taxes assimilées, ainsi que de tous les impôts, droits, taxes et redevances de toutes natures relatifs à tous les produits, équipements et services de même que sur les activités de recherche minière pour le fer et de recherche d'eau. Elle exonère aussi du règlement de tous les droits de douanes et les taxes assimilées sur tous les matériels, matériaux, fournitures et matières consommables importés par les entreprises et leurs sous-traitants et destinés aux travaux effectués pour le compte de la SNIM.

La convention particulière fut l'objet d'un avenant N° 1 signé le 19 juin 2001 portant sur l'introduction de la TVA et l'assujettissement de la société à cette taxe. Aux termes de cet avenant, la SNIM est soumise à la Taxe sur la Valeur Ajoutée sur les livraisons de biens et services non directement liés à l'exploitation industrielle et minière.

4.15 Autres dettes

Les autres dettes se présentent comme suit :

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|--|--------------|--------------|
| Personnels et comptes rattachés | 514 | 298 |
| Dividendes à payer | 19 | 17 |
| Autres crédateurs et comptes de régularisation | 3 064 | 4 331 |
| TOTAL | 3 597 | 4 646 |

Les autres dettes et comptes de régularisation se détaillent comme suit :

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|--------------|--------------|
| Clients Crédateurs | 760 | 595 |
| Charges à payer | 1 500 | 2 537 |
| Placement des filiales | 276 | 276 |
| Charges à payer sur emprunts | 42 | 32 |
| Versement restant sur l'augmentation du Capital | 209 | 543 |
| Taxes de balisage | 215 | 28 |
| Charges sociales | 59 | 24 |
| Comptes de régularisation | 5 | 297 |
| TOTAL | 3 064 | 4 331 |

5- COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

5.1 Ventes de minerai de fer

La production vendue représente les ventes de minerai de fer pour la somme de 50 053 MMRU (1 367 049 998 USD) pour l'exercice 2023 (somme nette de surestaries).

Les ventes sont faites en FOB (Free on Board) et elles sont comptabilisées au moment du transfert de contrôle qui correspond au chargement du minerai au port de Nouadhibou.

Les ventes de minerai de fer sont faites en quasi-totalité à différents pays d'Europe occidentale, à la Chine et l'Afrique. Trois clients (CARGIL, GLENCORE et TOSYALI IRON STREEL INDUSTRY) réalisent 66 % des Ventes de minerai de fer global de l'exercice 2023.

La répartition des ventes par pays se présente comme suit :

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|--------------|---------------|---------------|
| Chine | 23 633 | 21 515 |
| Algérie | 12 061 | 5 677 |
| Italie | 5 028 | 3 338 |
| Japon | 2 022 | 3 136 |
| Australie | 3 997 | 2 882 |
| France | 1 150 | 1 862 |
| Allemagne | 581 | 1 666 |
| Espagne | - | 1 266 |
| Pologne | - | 1 121 |
| Autres | 1 581 | 3 907 |
| TOTAL | 50 053 | 46 371 |

5.2 Produits des activités annexes

Les produits des activités annexes se présentent comme suit :

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Loyers, cessions de matière, télécom | 521 | 511 |
| Locations d'immeubles et matériels | 10 | 10 |
| Prestations diverses | 2 | 28 |
| Mise à disposition personnel | 207 | 56 |
| Cessions diverses | 1 | 6 |
| TOTAL | 740 | 611 |

5.3 Matières consommables

La rubrique matières consommables se présente comme suit :

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|------------------------|---------------|---------------|
| Matières consommées | 15 223 | 13 999 |
| Produits d'entretiens | 23 | 23 |
| Vivres consommés | 117 | 86 |
| Achats eau électricité | 47 | 50 |
| Matières & fournitures | 48 | 15 |
| TOTAL | 15 459 | 14 172 |

L'augmentation des matières consommées est principalement expliquée par :

- L'augmentation des engins miniers en lien avec l'augmentation de l'activité, du prix de l'acier et de ses dérivés
- L'augmentation des charges relatives aux explosifs, pneumatiques et des huiles en lien avec l'augmentation de l'activité et la hausse des prix des Nitrates, Explogel et Emulsion

5.4 Autres produits opérationnels

Les autres produits opérationnels se présentent comme suit :

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Rabais, remise et ristournes obtenues | 7 | 14 |
| Produits et Profits | 289 | 286 |
| Profits / cession | 74 | 0 |
| TOTAL | 370 | 300 |

5.5 Frais de personnel

La rubrique Frais de personnel se présente comme suit :

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Charges salariales | 6 725 | 5 472 |
| Charges sociales | 558 | 452 |
| Provision pour indemnité de retraite | 249 | 150 |
| Retraite complémentaire | 142 | 118 |
| TOTAL | 7 672 | 6 192 |

La hausse des charges de personnel est principalement expliquée par :

- L'augmentation de l'effectif
- L'augmentation des primes et gratifications.
- L'augmentation des heures supplémentaires

L'évolution de l'effectif de la société par catégorie se présente de la façon suivante :

| Catégorie | 2023 | 2022 |
|--------------|--------------|--------------|
| Cadres | 450 | 410 |
| Maîtrises | 3 487 | 3 519 |
| Ouvriers | 2 528 | 2 566 |
| TOTAL | 6 465 | 6 495 |

Les effectifs moyens sont calculés sur la base des salariés présents à la fin de chaque mois.

5.6 Dotations aux amortissements et provisions

La rubrique dotations aux amortissements et provisions se détaille comme suit :

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|---|--------------|--------------|
| Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles | 5 730 | 5 448 |
| Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles | 12 | 16 |
| Dotations aux amortissements des actifs financiers | 1 396 | 100 |
| Dotations aux Provisions pour dépréciations de stocks | 1 688 | 1 042 |
| Dotations aux Provisions pour dépréciations des comptes clients | 23 | 157 |
| Autres dotations aux provisions (risques et charges) | 203 | 311 |
| Reprises / provisions | (540) | (460) |
| TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 8 513 | 6 616 |

La hausse des dotations aux amortissements et provisions est expliqué par la dépréciation sur les titres ATTM 1252 MRU et la dépréciation du stock PDR.

5.7 Impôts et Taxes

La rubrique Impôts et Taxes se présente comme suit :

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|---------------------|-----------|-----------|
| Impôts sur Avantage | - | 8 |
| Impôts Divers | 66 | 39 |
| TOTAL | 66 | 47 |

5.8 Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles se présentent comme suit :

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|--------------------------------------|--------------|--------------|
| Charges liées à l'investissement (1) | 1 853 | 1 358 |
| Charges liées à l'activité (2) | 702 | 307 |
| Autres (3) | 854 | 755 |
| TOTAL | 3 409 | 2 420 |

- (1) Charges liées à l'investissement : Principalement les frais de réparation et entretien, d'assurances ainsi que les frais d'études et d'assistance technique.
- (2) Charges liées à l'activité : Principalement les frais de missions, d'honoraires, de téléphone, d'analyse de minerai et les frais bancaires.
- (3) Autres : Principalement les dons et subventions, budget de la fondation SNIM, amendes et pénalités et les déclassements de stock.

5.9 Produits financiers

Les produits financiers se décomposent comme suit :

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|-------------------------------------|--------------|------------|
| Intérêts et produits assimilés | 2 014 | 791 |
| Produits sur instruments financiers | 172 | 128 |
| Autres produits financiers | - | 6 |
| TOTAL | 2 186 | 925 |

5.10 Charges financières

Les charges financières se décomposent de la manière suivante :

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|------------------------------------|------------|------------|
| Intérêts et charges assimilées | 113 | 109 |
| Charges sur instruments financiers | 15 | 1 |
| TOTAL | 128 | 110 |

5.11 Résultat par action

Le calcul du résultat par action se présente comme suit :

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Résultat net en million d'ouguiyas | 14 495 | 15 537 |
| Nombre total d'actions | 18 270 000 | 18 270 000 |
| Résultat par action en ouguiya | 793 | 850 |

Il n'existe aucune action préférentielle ou ordinaire potentielle dans le capital de la SNIM à la date du 31 décembre 2023. Ainsi

Le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont égaux.

Les dividendes reconnus pour distribution se sont élevés à 7 880 MMRU.

6-COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

6.1 Retraitement des amortissements et provisions

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|--|--------------|--------------|
| Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles | 5 730 | 5 448 |
| Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles | 12 | 16 |
| Dotations aux amortissements des actifs financiers | 1 290 | 100 |
| Dotations aux provisions (risques et charges + IDR) * | 2 198 | 1 815 |
| Pertes d'actifs immobilisés | 193 | 90 |
| TOTAL AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS | 9 423 | 7 469 |

* dont 1 772 MMRU correspondant à l'augmentation de l'engagement de l'indemnité de retraite liée principalement à la variation du taux d'augmentation des salaires.

6.2 Variation du BFR

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|--|------------|----------------|
| Diminution (augmentation) Stocks et en-cours | 667 | (2 738) |
| Diminution (augmentation) Clients et comptes rattachés | (63) | (2 509) |
| Diminution (augmentation) Autres créances | (994) | 1 374 |
| Augmentation (diminution) Fournisseurs et comptes rattachés | 1 527 | (1 017) |
| Augmentation (diminution) Etat et autres collectivités locales | 120 | 211 |
| Augmentation (diminution) Autres dettes | (1 050) | 1 829 |
| VARIATION DU BFR | 208 | (2 850) |

6.3 Décaissements liés à des acquisitions d'immobilisations

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|---|-----------------|----------------|
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (10 317) | (5 762) |
| Acquisition d'actifs financiers nets | (1 484) | (1 077) |
| TOTAL ACQUISITIONS | (11 801) | (6 839) |

6.4 Reprises sur amortissements et provisions

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|--|----------------|--------------|
| Production immobilisée | (670) | (403) |
| Reprise sur amortissements & provisions | (384) | (268) |
| TOTAL REPRISES SUR AMORTISSEMENTS | (1 054) | (671) |

6.5 Gains / Pertes de change

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|---------------------------------------|------------|--------------|
| Gains / perte de changes sur emprunts | (68) | 40 |
| Autres éléments du résultat global | 701 | (699) |
| TOTAL | 633 | (659) |

6.6 Trésorerie nette

| En MMRU | 2023 | 2022 |
|----------------------------------|---------------|---------------|
| Équivalents de trésorerie actifs | 32 530 | 39 044 |
| Trésorerie | 15 808 | 4 340 |
| Trésorerie NETTE | 48 339 | 43 384 |

7- AUTRES ENGAGEMENTS ET PASSIFS

Les engagements hors bilan se présentent comme suit :

| En MMRU | 31/12/2023 | 31/12/2022 |
|---|--------------|--------------|
| Crédits documentaires en cours | 879 | 1 638 |
| Caution donnée au tiers | - | 58 |
| Sous - Total Engagements données | 879 | 1 696 |
| Cautions reçues des entrepreneurs | 673 | 244 |
| Reliquats des fonds non débloqués | 3 833 | 3 616 |
| Sous - Total Engagements reçus | 4 506 | 3 860 |
| Total | 5 385 | 5 557 |

8- INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIEES

Les transactions réalisées avec les parties liées ne sont pas significatives.

Elles portent essentiellement sur la cession (de matières et de carburant) ainsi que sur des prestations d'atelier.

Ce tableau récapitule les prestations intragroupes réalisées en 2023 en MMRU :

| FILIALES | Les achats | | | | | | | | | | | TOTAUX | |
|---------------|------------|----------|----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|----------|--------------|--------------|
| | ATTM | COMECA | SAMMA | SAMIA | SOMASERT | GMM | SAFA | GIP | M2E | GHM | GPIM | | SNIM |
| ATTM | | | | | | | | 5 | | | | 522 | 527 |
| COMECA | 52 | | | | | 0 | 0 | 19 | | | | 316 | 387 |
| SAMMA | | 0 | | 1 | | 0 | 1 | 1 | | 1 | | 124 | 128 |
| SAMIA | | | | | | | | | | | | | 0 |
| SOMASERT | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 | 0 | 0 | 79 | 0 | 82 |
| GMM | | | | | | | | | | | 0 | | 0 |
| SAFA | | | | | | 1 | | | | | 197 | | 197 |
| GIP | | | | | | | | | | | 72 | | 72 |
| M2E | | | | | 3 | | | | | | 16 | | 19 |
| SNIM | 59 | | 6 | 11 | 8 | 12 | 16 | 4 | 97 | 4 | 3 | | 221 |
| TOTAUX | 111 | 2 | 7 | 12 | 12 | 13 | 17 | 29 | 97 | 5 | 3 | 1 326 | 1 634 |

Les informations relatives aux rémunérations des dirigeants des filiales ne sont pas communiquées pour des raisons de confidentialité.

9- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Les états financiers ont été arrêtés et autorisés pour la publication par le conseil d'administration le 30 avril 2024. Ils ne prennent pas en compte les événements ultérieurs à cette date. Aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture concernant directement la société.